

Le pilote américain détenu en Syrie a été remis au pasteur Jackson

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Bouve-Méry

Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,70 \$ ; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,80 kr. ; Espagne, 110 pes. ; États-Unis, 65 c. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1.800 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 C. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 G. ; Portugal, 85 esc. ; Royaume-Uni, 340 F CFA ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 130 ml. Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : 4972 43 PARIS C.C.P. 4207 43 PARIS Tél. : 246-72-23

L'agitation s'étend en Tunisie

Misère et activisme

Les « émeutes du pain » en Tunisie qui ont pris de court le gouvernement de M. Mohamed Mzali sont un phénomène de société et d'environnement. Ce n'est sans doute pas un hasard si elles ont éclaté principalement par rapport au Nord « utile » où se trouvent la plupart des industries et des terres riches, bénéficiant de ce fait des plus gros investissements depuis l'indépendance. Il est significatif aussi que les manifestations ne se soient pas limitées à des centres industriels comme Kasserine et Gafsa, où l'exploitation des phosphates retire de romans noirs à la Zola, mais se soient étendues à quatre palmeraies - Kebili, Douz, Souk-el-Ahad et Haouma - qui ont souffert de la mauvaise commercialisation d'une récolte de dattes pour une fois trop abondante.

Il faut dire à la décharge de M. Mzali que depuis sa nomination au poste de premier ministre, en 1980, il a entrepris de s'attaquer au déséquilibre régional en cherchant notamment à désenclaver plusieurs zones. Mais c'est là une œuvre de longue haleine. En outre, alors que la situation économique avait été fort mauvaise en 1982, une certaine reprise a été enregistrée en 1983 : le taux de croissance est passé de 1,4 à 4,5 %, sans atteindre le vrai les 6 % fixés par le plan, et l'inflation a été officiellement limitée à 3,7 %.

Il n'en demeure pas moins que le pays a subi en 1983 les effets de la crise mondiale, de la hausse du dollar et de la sécheresse qui a affecté l'agriculture. Ces retombées s'ajoutent à la politique globale du pays, qui a favorisé depuis l'indépendance l'accroissement de la classe moyenne, certes, mais a permis aussi l'édification rapide de fortunes colossales étiées trop souvent avec ostentation et arrogance à côté de gigantesques bidonvilles et de zones rurales d'extrême pauvreté.

Mais, au-delà de ces constatations, nombre de questions se posent. Sans doute la région de Gafsa est-elle traditionnellement revendicatrice. Sans doute aussi la proximité de la Libye la rend-elle plus perméable à la fois à la propagande de Radio-Tripoli et aux infiltrations d'agitateurs formés dans les camps du colonel Kadhafi. Dans les milieux officiels, on relève que les émeutes ont commencé dès le jeudi 29 décembre, alors que l'augmentation du prix du pain n'a été effective que le dimanche 1er janvier. On note aussi qu'elles se sont étendues d'une agglomération à une autre, comme si elles avaient suivi un « scénario en chaîne ». De là à y voir la main d'opposants entraînés en Libye ou celle des activistes islamiques, il n'y a qu'un pas.

Les émeutes contre la hausse du prix du pain ont fait de nombreuses victimes

Après le Sud, l'agitation a gagné ce mardi 3 janvier Sfax et le centre de Tunis, où les forces de l'ordre s'efforcent de contenir des lycéens qui jettent des pierres contre les autobus, crient des slogans hostiles au gouvernement et défilent en proclamant leur solidarité avec les révoltés de Sfax.

De notre correspondant Tunis. - Le doublement du prix du pain et des autres produits de première nécessité a été à l'origine des très violents incidents (nos dernières éditions du mardi 3 janvier) survenus du 29 décembre au 2 janvier dans le sud et le centre-ouest de la Tunisie, et qui se soldent, selon un communiqué officiel, par quatre morts et des dizaines de blessés.

Entre la volonté évidente des autorités de minimiser cette explosion et les rumeurs tendant inévitablement à l'exagérer, il est encore impossible d'en stuer exactement l'ampleur et d'en dresser de façon précise un bilan, qui risque d'être plus lourd que ne le laissent penser les premières informations (1).

Lundi 2 janvier au soir, les milieux gouvernementaux assuraient que le chiffre de décès n'excéderait pas deux. Incontestablement, la tension demeurait grande de Gafsa à Kasserine, en passant par Kebili, Gafsa et différentes localités. En plusieurs endroits, les manifestations ont revêtu une tournure dramatique : bâtiments publics mis à sac, magasins pillés, édifices et véhicules incendiés, barricades dans les rues et barrages sur les routes. Les forces de police et de la garde nationale (gendarmérie) ont dû faire appel à plusieurs reprises à l'armée pour reprendre en main une situation qu'elles risquaient de ne plus maîtriser. MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 3.)

(1) Selon l'A.F.P., citant « des sources indépendantes dignes de foi », le nombre de morts dépasserait la dizaine.

M. Barre accuse M. Mauroy d'« irresponsabilité »

Selon l'ancien premier ministre la publication du rapport sur ELF-Aquitaine est « une grave erreur »

De notre correspondant régional

Après la publication, le lundi 2 janvier, du rapport de la Cour des comptes sur l'affaire des avions renifleurs et la mise en cause par M. Mauroy de MM. Barre et Giacard d'Estaing, notre correspondant régional a rencontré l'ancien premier ministre dans sa propriété de Saint-Jean-Cap-Ferrat. Celui-ci accuse M. Mauroy d'« irresponsabilité ».

Saint-Jean-Cap-Ferrat. - Accusé, comme l'ancien président de la République, d'avoir, en quelque sorte, « expurgé » les archives de l'Etat, M. Barre nous a d'abord fait remarquer que le rapport confidentiel de la Cour des comptes, sans être sa propriété exclusive, lui était destiné « personnellement ». Le document n'était pas entré dans les archives officielles du secrétariat général du

gouvernement, puisque, précisément, l'affaire des avions renifleurs n'avait été traitée que sous la seule autorité du premier ministre agissant en vertu de consignes données par le président de la République.

M. Barre indique encore que, à son départ de Matignon, trois exemplaires du rapport se trouvaient dans les coffres de la première présidence de la Cour des comptes. S'ils ont été ultérieurement détruits par M. Bernard Beck, l'ancien chef du gouvernement n'a pas à répondre d'une initiative dont l'intéressé a revendiqué seul le patronat.

GUÏY PORTE.

(Lire la suite page 6, ainsi que pages 6 et 9 les déclarations de M. Mauroy, l'analyse et les conclusions du rapport Giquel, ainsi que nos commentaires.)

Des incidents perturbent la reprise du travail à Talbot-Poissey

La C.F.D.T. appelle à la poursuite de la grève

De nombreux incidents ont éclaté, mardi 3 janvier, à l'usine Talbot de Poissy entre grévistes et non-grévistes, perturbant la reprise du travail. La C.F.D.T. avait fait voter la grève en début de matinée par une assemblée de six cents à sept cents ouvriers, tandis que la C.G.T. avait appelé à des « rassemblements » pour « faire le point de la situation ».

La direction de P.S.A. a dénoncé l'action « sans efficacité de deux cent cinquante éléments excités, violents et irresponsables, encadrés par la C.F.D.T. ».

Mardi, 7 heures du matin à Poissy : au milieu de la sourde hostilité des « blouses bleues » du B. 5, défilé le cortège sifflant et hurlant des grévistes. Bras croisés, mains dans les poches, rage au ventre ou

sourire gouaillard aux lèvres, les ouvriers professionnels français non grévistes de ce bâtiment de tôle regardent passer la marée.

Certains ouvriers arabes font mine de travailler aussi. La persuasion se fait alors plus insistante. « Il faut leur expliquer, pas les empêcher de travailler », s'époumone au mégaphone M. Jean-Pierre Nodal, leader de la C.F.D.T. Bousculades, folles courses-poursuites à travers les machines montantes de canebou. Certains « monchards » se laissent convaincre et rejoignent le cortège. D'autres, rudoysés, résistent.

Un coup de parapluie part : petite tache rouge sur le front. Un non-gréviste furieux se saisit d'un manteau, vite arraché par des compagnons. Au moindre cri se précipite un flot d'appareils photos et de micros. Un militant C.F.D.T. s'époumone à canaliser la vague qui se répand dans les allées. La cité d'une chaîne de montage, saisie de haute lutte, est portée en triomphe. Silence soudain du monstre étouffé est.

Mais comme un foyer jamais éteint, le dialogue court aussi les allées. Repardes mille fois entendues, mille fois répétées, sanglotées presque de part et d'autre : « Les licenciements sont racistes. Seuls les Marocains sont licenciés. »

« Ce n'est pas vrai, réplique un autre, voyez la proportion plus élevée des licenciés de l'usine. Il est vital qu'elle redémarré aujourd'hui. Sinon, la direction nous lock-out de partir de vendredi, et là, vous aurez dix-sept mille chômeurs. »

« Les bougres, on leur donne trois briques pour partir. Mais nous, si on est licencié après le dépôt de bilan, on n'aura rien », dit, moins élogieusement, un régisseur solitaire.

De chaque côté, pourtant, la même passion, le même désespoir, évident. Toute la matinée de mardi, le noyau dur des grévistes du B 5 s'est ainsi efforcé de paralyser l'usine, parcourant les bâtiments l'un après l'autre avec des succès variables.

DANIEL SCHNEIDERMANN. (Lire la suite page 26.)

L'Europe du libre-échange ou les époux séparés de biens

par PAUL FABRA

On comprend que, d'un point de vue purement pratique, l'événement soit quasiment passé inaperçu. Depuis le début de cette semaine, les derniers obstacles tarifaires qui subsistent entre, d'une part, les dix pays membres de la C.E.E. (à l'exception de la Grèce, qui bénéficie d'un régime d'exception jusqu'en 1985) et, d'autre part, les pays membres de la petite zone de libre-échange, à savoir la Suisse, l'Autriche, la Suède, la Norvège, l'Islande et la Finlande (associée), sont supprimés.

Après les étapes de libération des échanges qui ont eu lieu au cours des dernières années entre les deux groupes de pays, ne restaient plus que quelques droits modiques (évalués entre 0,5 % et 2,1 %) frappant les produits de l'industrie du papier scandinave entrant dans les pays du Marché commun. A cela, il convenait encore d'ajouter quelques droits variant entre 1 % et 9 %, appliqués par la Norvège à certaines

importations de textiles et de vêtements en provenance des pays de la Communauté. Aussi l'abolition de ces différents tarifs n'aura guère d'effets sur la hausse des consommations.

Mais en ce qui concerne la signification qu'il convient d'attacher à l'œuvre d'unification européenne avant comme après le sommet d'Athènes, en ce qui concerne aussi la portée des engagements déjà pris et à prendre entre les différents pays européens, l'entrée en vigueur d'une vaste zone de libre-échange englobant la plupart d'entre eux constitue une date importante.

L'histoire de l'unification de l'Europe est relativement récente. On doit la faire remonter à l'année 1950, qui fut marquée par la création de la Communauté du charbon et de l'acier entre les six pays qui devaient, quelques années plus tard,

renégocier le traité de Rome donnant naissance au Marché commun (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). Mais cette histoire est tout de même suffisamment longue pour qu'elle ait déjà tranché un certain nombre de questions qui furent l'objet de querelles les plus vives.

Il paraissait en particulier important de savoir si la future Europe plus ou moins unifiée constituerait un Marché commun au sens plein du terme, fondé sur une solide union douanière - une union douanière implique la suppression des barrières tarifaires entre les pays membres qui appliquent à l'égard des pays tiers un tarif extérieur commun - ou bien formerait, comme on disait en France avec une pointe de mépris, une simple zone de libre-échange, caractérisée par le fait que chaque pays membre garde la liberté de son tarif vis-à-vis du monde extérieur. (Lire la suite page 5.)

LES MUSÉES D'ART MODERNE DU NORD

Le bel aujourd'hui

Les ressources des musées du Nord sont bien connues, le cabinet des dessins de Lille en particulier étant sans doute le plus riche de France après celui de Louvre. Et si la situation fut longtemps moins brillante en matière d'art contemporain, elle vient d'être brillamment redressée par la création ex nihilo de trois musées, à Dunkerque, au Calvados et à Villeneuve-d'Ascq. Ce dernier, qui abrite la collection Massard, a été inauguré récemment.

Voyons d'abord Dunkerque. Il s'agit là, soulignons-le, d'une initiative strictement locale. Celle d'un passionné de peinture qui, produisant la décentralisation avant la lettre et la loi, décida d'introduire le bel aujourd'hui dans une ville qui, bien que vaste carrefour d'échanges adossé à la Belgique et moins éloigné des côtes anglaises que de Paris, dépendait jusque-là exclusivement de la capitale pour tout ce qui relève de la modernité.

Paris d'autant plus audacieux que Gilbert Delaine n'avait ni son ni ressources dans son escarcelle. Ces ressources, il les a trouvées en utilisant le 1/1000 sur le bénéfice des entreprises par l'intermédiaire d'une fondation d'art contemporain et en disant aux artistes dont il souhaitait la présence à Dunkerque : « Nous vous achetons une œuvre, vous nous en donnez une. » Chose dite et chose presque toujours faite, notre pèlerin ayant sans doute pris soin de ne pas s'adresser aux plus notoirement avicieux de la profession. Il y a même certains dons et certaines présences dont on aurait pu se

dispenser, et le bel aujourd'hui prend quelquefois à Dunkerque des aspects fort éprouvants. Mais passons, et considérons l'étape suivante. Une collection aussi neuve et si riche de ce lieu ne pouvait être le Musée des beaux arts, qui utilise à plein ses salles et s'enrichit régulièrement d'acquisitions qu'il expose en ce moment même avec une légitime fierté. Citons, entre autres, deux Sébastien Bourdon, un Charles de la Fosse, un beau portrait de Rigaud, un portrait plus basé encore et même superbe d'Art de Galdier. La Soeur avec une étonnante allégorie où le fait ministre d'Etat dont on devrait bien envoyer la photographie en carte de vœux à quelques-unes des personnes intéressées.

LE MONDE diplomatique de janvier EST PARU

- Nouvelles chasses, vieilles sorcières (CLAUDE JULIEN). ● Maroc : l'heure de tous les risques.

Le parfait ministre fut ici le municipal, qui décida de confier à Paul Willerval la construction d'un nouveau musée. Au nord, au plus beau, au plus riche du port, des bassins, des chantiers émeraude, des grues rouges qui sont comme l'arrière-plan épique et tutélaire du parc vallonné où se niche le quadrilatère blanc, fermé et entouré d'eau de l'édifice. Ce qui a pour inconvénient qu'on ne le voit pas de la ville et que la promenade par mauvais temps suppose un certain courage. Pour avantage qu'on le découvre à travers un jardin de sculptures où, là encore, la qualité est fort inégale mais où les obélisques de pierre d'Eugène Dodeigne évoquent avec une fruste magnificence la longue et furieuse étreinte de la falaise et de la mer.

On entre par une très belle porte en bois de Philippe Scève qui pourrait évoquer le portique du stupa de Sanchi (en Inde centrale), comme la manière dont l'édifice lui-même s'ouvre sur un forum ; un vide central rappelle un peu le parti du proche musée de Tournai qui est dû à la seconde manière de Victor Horta. Au centre, un puits de lumière ; sur les côtés, des saignées qui libèrent de belles échappées sur le port et le parc, sans dispenser, hélas ! de recourir à l'éclairage électrique même par matin bleu d'immaculé-ciel hivernal.

Les salles se développent en couronnes sur deux étages autour de l'espace central. ANDRÉ FERMIGIER. (Lire la suite page 13.)



UN LIVRE POUR LA SOLIDARITÉ

Quel que soit le général au pouvoir au Guatemala, la répression envers les Indiens est permanente : orphelins, internés, réfugiés, les enfants sont particulièrement touchés. Édité par la CIMADE, « Guatemala, des enfants dessinent » présente 61 dessins d'enfants indiens commentés par Anne-Marie Hocquenghem et Catherine Vigor. Le produit de sa vente est intégralement affecté à des programmes alimentaires et médicaux destinés aux enfants indiens. Offrir ce livre est à la fois faire un cadeau de qualité et un acte de solidarité.

96 pages, 61 quadrichromies : 75F. (86F franco). Jeu de 6 cartes couleur : 25F. à commander à : CIMADE - 176, rue de Grenelle 75007 Paris CCP Paris 4088 87 Y (mention : Livre Solidarité Guatemala)

صكنا من الأمل



هنا من الاميل

Le Monde

# étranger

## LES ÉMEUTES EN TUNISIE

### La tension reste vive

### De Tunis à Gafsa : deux précédents

Les « émeutes du pain », qui viennent de se dérouler en Tunisie et ne sont peut-être pas terminées, ne sont pas sans rappeler de précédents événements.

Les 26 et 27 janvier 1978, de violents incidents opposent - déjà - de jeunes manifestants aux forces de l'ordre devant le début de la « grève générale d'avertissement » déclenchée l'avant-veille par l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), centrale syndicale unique, mais jalouse de son autonomie dans un Etat où le parti unique était encore la règle. Cette grève avait été déclenchée par M. Habib Achour, secrétaire général de l'U.G.T.T., pour protester contre des « violations de libertés individuelles » au détriment de syndicalistes.

L'opposition d'une partie de la jeunesse au gouvernement profita de ces circonstances pour manifester violemment, obligeant le pouvoir à proclamer l'état d'urgence. Le centre de la capitale, où il y eut au moins quarante morts, fut dévasté (une centaine de victimes, surtout parmi les révoltés, selon la Confédération internationale des syndicats libres - C.I.S.L.).

#### L'ombre libyenne

M. Hedi Nouira, alors premier ministre, dénonça le « plan prémedité » des amis de M. Achour et fit arrêter plus de cent personnes, dont le secrétaire général de l'U.G.T.T., l'un des plus anciens compagnons du président Bourguiba. M. Achour fut jugé pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » et condamné à dix ans de travaux forcés. Le chef de l'Etat tunisien le grâcia ensuite, ainsi que le plupart des syndicalistes

condamnés en liaison avec les événements de janvier 1978.

La découverte, selon les autorités tunisiennes, d'un « arsenal libyen » dans le sud du pays, au moment du procès des syndicalistes, avait, pour la première fois, projeté l'ombre, encore indécise, du colonel Kadhafi, sur la situation en Tunisie. Cette ombre se précisa spontanément en janvier 1980, lorsque la ville minière de Gafsa, au sud, fut quasiment tenue, durant près de vingt heures, par un commando de plusieurs centaines d'hommes, Tunisiens pour la plupart, mais armés et entraînés en Libye (où il y a en permanence plusieurs dizaines de milliers d'émigrés tunisiens) et ayant pénétré en Tunisie à partir du territoire algérien.

Il fallut plusieurs jours aux forces de l'ordre pour venir à bout des derniers foyers de résistance. On dénombra une centaine de morts parmi les insurgés. La France envoya trois navires de guerre dans le golfe de Gabès pour une « mission de présence ». Le 4 février, l'ambassade de France à Tripoli était incendiée par des manifestants à Gafsa.

Une cinquantaine de survivants du commando de Gafsa furent traduits devant la cour tunisienne de sûreté de l'Etat et quinze d'entre eux condamnés à mort (treize furent exécutés). Une autre victime de l'affaire Gafsa fut sans doute aussi M. Hedi Nouira, atteint - un mois après l'insurrection de la petite ville du sud, où la population avait largement soutenu les émeutes - d'un grave accident cérébral. M. Bourguiba devait le remplacer par M. Mohamed Mzali, qui est toujours chef du gouvernement.

J.-P. P.-H.

(Suite de la première page.)

Le bref communiqué publié par le ministre de l'intérieur déclare que les incidents ont été provoqués par « des chômeurs, des oisifs et des éléments hostiles ». Cette dernière référence n'est assurément pas dénuée de fondement quand on sait combien ces régions déshéritées du Centre et du Sud, de tout temps frondeuses, sont perméables aux propagandes et aux surenchères d'un voisinage dont les tentations de déstabilisation demeurent grandes.

Nul n'a oublié les conditions dans lesquelles s'est déroulée, en janvier 1980, l'attaque de la ville de Gafsa par un commando venu de Libye. Et, est-ce seulement une coïncidence, si certaines informations, émanant de sources sûres, font état parmi les nombreuses arrestations opérées, d'anciens migrants tunisiens en Libye, dont le rôle de meneurs aurait été établi ?

Mais, pour fondée qu'elle soit, cette explication paraît en la circonstance quelque peu lapidaire. C'est que, depuis plusieurs mois, un débat s'était instauré sur l'opportunité d'une suppression non progressive des mécanismes compensatoires qui permettaient jusqu'ici de maintenir, depuis près de quinze ans, à un très bas niveau les prix des produits dérivés des céréales, et notamment ceux du pain (2).

L'intervention de la Caisse générale de compensation, au titre de 1983, a été de l'ordre de 180 millions de dinars (3), dont 61 % en faveur du prix des céréales et dérivés, et son déficit pour la même période s'est chiffré à quelque 34 millions de dinars. Compte tenu des prévisions d'un accroissement de la consommation pour 1984, il était donc devenu nécessaire de limiter le volume des subventions de l'Etat à

cette caisse, et choix, longtemps différé, s'est en définitive fixé sur le train de hausses arrêté ces derniers jours : 70 % d'augmentation de la semoule et des pâtes, 80 % à 108 % du pain.

Les retombées de ces décisions sur les budgets des foyers les plus démunis - économiquement faibles, agricoles, citadins... - ne pouvaient qu'être ressenties avec colère dans ces régions semi-rurales, où les céréales constituent la composante essentielle de l'alimentation d'une population dont le niveau de vie se situe en-deça de la moyenne.

Pourtant, conscient des réticences d'une partie de l'opinion, le gouvernement avait arrêté, voici quelques jours, un certain nombre de mesures de revalorisation pour les catégories les plus démunies, et dont les modalités, qui ont été précisées lundi soir à la télévision, portent sur des augmentations de salaires et des aides mensuelles variant entre 6 et 10 dinars. Il avait aussi expliqué longuement, tout au long de ces dernières semaines, et notamment devant la Chambre des députés, que les hausses qui allaient intervenir entraient dans le cadre d'une réforme de la Caisse de compensation, de sorte que les dépenses de celle-ci évoluent proportionnellement à ses recettes et que ses services profitent exclusivement à ceux en faveur desquels elle avait été initialement créée.

#### La position des partis

Une fois de plus, à partir du sud, la Tunisie se trouve confrontée au risque d'une agitation que divers milieux extrémistes, réticents à la démocratisation en cours et très présents dans les milieux lycéens ou étudiants, ne perçoivent qu'à tort, car

quand ils ne la suscitent pas. C'est là un danger que les événements de ces derniers jours viennent de rappeler et qui n'échappe à personne, pas plus au gouvernement qu'aux syndicats ou qu'à l'opposition légale.

Lundi soir, la direction de la centrale syndicale a déploré les incidents, mais a tenu à rappeler la position qu'elle avait adoptée en mettant en garde le gouvernement dès le 26 décembre, lors d'une réunion de sa commission administrative, « contre les effets négatifs et dangereux sur le pouvoir d'achat et sur le niveau de vie des citoyens des mesures [alors] envisagées, qui ne peuvent manquer d'engendrer une tension accrue du climat social », et demandant « une revalorisation des revenus de l'ensemble des salariés ».

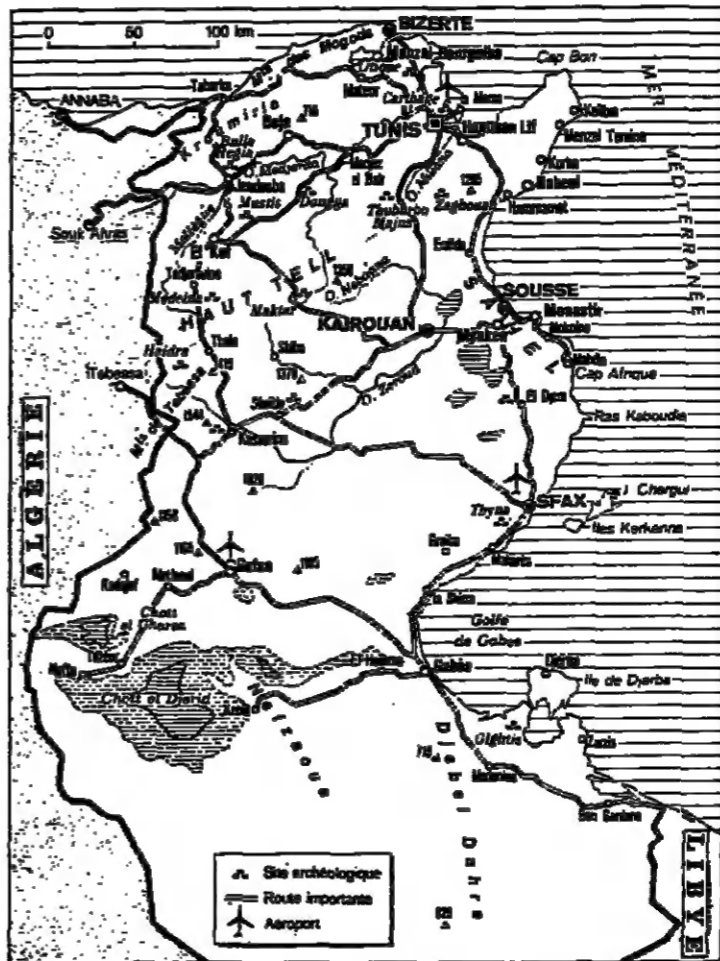
Quant aux deux partis d'opposition qui se sont manifestés - le Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.) et le parti communiste - ils ont dénoncé le recours à l'intervention armée et rejeté la res-

ponsabilité des événements sur le gouvernement. Le bureau politique du M.D.S. a estimé que « la façon la plus saine de mettre un terme au dangereux et complexe engrenage qui s'amorce consiste à surseoir à l'exécution des mesures décidées en matière de hausse des prix » ; le parti communiste s'est prononcé dans le même sens. Tous deux ont aussi demandé l'annulation « des mesures répressives » et se sont référés « aux leçons des événements tragiques que d'autres pays ont connus » après que leur gouvernement eut pris des mesures similaires de suppression des mécanismes compensatoires pour les démunis de base, suppression suggérée notamment par le Fonds monétaire international.

MICHEL DEURÉ.

(2) D'environ 50 centimes, la baguette de 300 grammes est passée du jour au lendemain à 90 centimes. Le salaire minimum mensuel est d'environ mille francs français.

(3) Le dinar tunisien équivaut à environ 11,50 F.



La Tunisie (164 000 kilomètres carrés) compte près de 7 millions d'habitants. Elle produit du pétrole et du gaz, mais juste assez pour subvenir à ses propres besoins, des phosphates, du minerai de fer, quelques métaux non ferreux, en assez faible quantité. Sa vocation agricole (65 % de la population est rurale) est parfois contrainte par des conditions météorologiques défavorables. La plupart des industries et des terres cultivables sont concentrées dans le nord du pays, la moitié sud, semi-désertique ou désertique, connaissant un climat de type méditerranéen.

## LES SUITES DU COUP D'ÉTAT AU NIGÉRIA

### Le général Buhari demande à l'administration de coopérer avec « loyauté »

Le Conseil militaire suprême constitué à Lagos après le coup d'Etat, dans le nord-ouest du pays, dont est originaire le président déchu, ont, semble-t-il, manifesté des réticences avant de se rallier, dimanche, au nouveau régime. La police de Minna, localité située à 450 kilomètres au nord-est de Lagos, a annoncé que des « éléments anti-patriotiques » avaient tenté de mobiliser des jeunes pour manifester, ce à Jos, capitale de l'Etat du Plateau, l'agence de presse nigérienne NAN rapporte que des manifestations ont sacqué des bureaux de vote des dernières élections.

Enfin, le quotidien Punch fait état d'affrontements entre la garde présidentielle et les militaires venus arrêter, à Abuja, M. Shagari. Un officier de la garde présidentielle aurait été tué, sur ordre du président, pour avoir spontanément offert sa reddition.

Les autorités militaires devaient annoncer, ce mardi, la composition du nouveau gouvernement fédéral et la nomination de gouverneurs militaires pour les dix-neuf Etats de la fédération. Ces nominations sont à l'ordre du jour de la première réunion des seize membres du Conseil militaire suprême. Présidé par le général Buhari, qui cumule ce poste avec ceux de chef du gouvernement militaire et de commandant en chef des forces armées, ce conseil comprend notamment les chefs d'état-major des trois armées, ainsi que le général Abacha, qui avait été le premier à annoncer le coup d'Etat.

Lundi, le général Buhari a rencontré les secrétaires permanents des Etats fédérés, hauts fonctionnaires ayant servi sous plusieurs administrations, et les a confirmés dans leurs fonctions, tout en leur demandant « coopération et loyauté ». Il a estimé qu'ils peuvent « éclairer dans le bon sens » le gouvernement militaire et a demandé « à tous ceux qui pensent ne pas pouvoir s'intégrer [au nouveau gouvernement] ou qui pensent mériter plus qu'ils ne reçoivent actuellement de prendre la décision honorable [de démission-ner] ».

Tous ceux qui usent à tort des ressources du gouvernement, et s'il ajoute, seront mis sous les verrous.

L'annonce de la composition du Conseil militaire suprême semble avoir été quelque peu retardée par des tractations entre le noyau des putschistes, constitué, selon des informations en provenance de Niamey (Niger), de jeunes généraux récemment promus, et certains lieutenants-généraux en retraite jouissant d'une grande influence. Il serait notamment le cas du général Hartuna, ancien chef d'état-major et actuel président du Nigerian Institute for International Affairs, qui passe pour un partisan de la mise en œuvre d'une politique étrangère plus offensive.

#### Le général Gowon au Togo

En revanche, selon les mêmes sources, d'autres officiers de haut rang, comme le général Danjuma, qui avait joué un rôle essentiel pendant la guerre du Biafra, seraient en fuite. On apprend, d'autre part, que l'ancien président de la République fédérale, le général Yakubu Gowon, qui a gouverné le pays de 1966 à 1975, s'est réfugié au Togo en compagnie des membres de sa famille, jeudi 29 décembre, soit quarante-huit heures avant le coup d'Etat.

Le général Gowon, vainqueur de la guerre du Biafra, vivait en exil depuis huit ans, lorsque le président Shagari l'a autorisé à effectuer un séjour au Nigéria. Son arrivée à Lagos, le 5 décembre dernier (le Monde du 7 décembre), avait donné lieu à des manifestations de joie populaire. Le nouvel « homme fort » du Nigéria, le général Buhari, était l'un des officiers qui avaient évité le général Gowon en 1975.

Le couvre-feu nocturne est maintenant sur l'ensemble du territoire. Bureaux et magasins ont ouvert normalement lundi. L'activité économique est cependant paralysée par l'absence de téléphone et de télé. A Lagos, des détachements de l'armée patrouillent dans les rues, vérifiant les véhicules et l'identité des passagers. Les édifices publics sont gardés.

Le gouvernement britannique a réagi jusqu'à présent avec prudence au coup d'Etat, en s'abstenant de critiquer les nouvelles autorités. Le coup d'Etat est une affaire interne qui ne concerne que les Nigériens, indique-t-on à Londres. - (Reuter, A.F.P., A.P.)

### Le maillon faible de l'OPEP

Le Nigéria étant le premier pays producteur de pétrole à subir politiquement la conséquence du déclin du marché du brut (il n'en fait exception que Venezuela, dont le changement de majorité a été démocratique), la situation qui y règne est suivie attentivement par les autres membres de l'OPEP. Le général Buhari, ancien ministre du pétrole et de l'énergie et ancien président de la Compagnie pétrolière nationale, a certes déjà annoncé que son pays resterait membre de l'Organisation, mais, comme l'a souligné immédiatement le nouveau ministre de l'énergie du Venezuela, M. José Ignacio Moreno Leon, « une guerre des prix risque de se propager du Nigéria aux producteurs de la mer du Nord et ensuite aux autres producteurs de l'OPEP ».

La crise que connaît actuellement Lagos se lit dans les chiffres de production d'hydrocarbures comme dans ceux du prix du pétrole.

L'extraction de brut, de 54,2 millions de tonnes en 1970, avait dépassé 100 millions de tonnes dès 1973, année du premier enrichissement de l'« or noir ». Lors du second « choc » consécutif à la révolution iranienne, la production était portée à 114 millions de tonnes (en 1979) et maintenant à 102 millions de tonnes en 1980 avec un prix pour les meilleures qualités (le Brass River) qui passait à 37 dollars le baril en 1980 et à 40 dollars à la mi-81. Le reflux allait être impressionnant.

L'extraction tombait à 71 millions de tonnes en 1981, voire à 60 millions de tonnes - en rythme annuel - au troisième trimestre 1982, tandis que le prix du Brass River tombait de 40 à 30 dollars en février 1983.

Or, au cours de ce reflux, le Nigéria, fort peuplé, allait se montrer un maillon faible de l'OPEP, attaqué de ce fait par les compagnies pétrolières. Le brut de Lagos entra en effet en concurrence directe par sa qualité comme par ses débouchés (les Etats-Unis) avec les pétroles de la mer du Nord. La crainte de voir le Nigéria flancher - par une baisse de ses prix et une aug-

mentation de sa production - amena même l'Arabie Saoudite en mars 1982 à s'engager financièrement auprès de ce pays et à menacer les compagnies qui ne reprendraient pas leurs achats de pétrole nigérien. Cela n'empêcha pas Lagos, en février 1983, de réduire unilatéralement le prix de son pétrole de 5,50 dollars par baril. Et de dépasser à plusieurs reprises en 1983 le quota que lui avait attribué l'Organisation (1,3 million de barils par jour ou soixante-cinq millions de tonnes par an). Cette « faiblesse » est d'ailleurs tolérée par l'OPEP qui a accepté un prix relatif du pétrole nigérien plus faible qu'il ne devrait l'être au regard du prix pratiqué par les autres membres.

Les menaces du président Shagari de quitter l'Organisation si ce quota n'est pas relevé pourraient être reprises par son successeur, d'autant que le Sénat de Lagos a voté récemment une résolution réclamant un quota de 2 millions de barils par jour. Or, comme le soulignait le ministre indonésien, M. Subroto, « si le Nigéria veut faire cavalier seul et produire 2,5 millions de barils par jour, il lui faudra réduire ses prix à 12 dollars le baril pour couvrir ses dépenses ». Le risque n'est donc pas totalement négligeable, en ce premier semestre difficile pour l'OPEP, d'une relance de la guerre des prix.

Le déclin pétrolier a aussi obligé le Nigéria à s'endetter fortement (la dette globale atteindrait 15 milliards de dollars). Le régime militaire va donc devoir négocier avec le Fonds monétaire international dont une mission était attendue - avant le coup d'Etat - à la fin du mois de janvier. Cette mission avait pour objet l'octroi d'un crédit de 2,5 milliards de dollars avec pour contrepartie vraisemblable une dévaluation de la monnaie, une réduction de la subvention aux denrées alimentaires et une limitation accrue des importations. Les milieux bancaires de Lagos attendent que les militaires acceptent les réformes économiques proposées par le F.M.I.

B. D.



### Hitler, le Juif et le troisième homme

Par Fernand Rohman

Nous pouvons croire que le racisme est le centre d'Hitler, cet homme qui fut un moment au centre de l'histoire, mais Hitler n'avait pas de centre : il était antisémite plus autre chose...

Collection « La Politique Ecclésiastique », dirigée par Lucien Sfez. 224 pages - 88 F.



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

# AMÉRIQUES

## Les affrontements armés se multiplient en Amérique centrale

L'Amérique centrale demeure, au sein de 1984, une région hautement conflictuelle, et combats et embuscades se multiplient, notamment au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala.

Selon un communiqué du ministère de la défense de Managua, soldats gouvernementaux et rebelles antisandinistes se sont affrontés à cinq reprises ces derniers jours, dans le nord du pays. Les rebelles auraient eu 125 morts. En particulier, une attaque de guérilleros sandinolistes a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier à San-Fernando, à 10 kilomètres au sud de la frontière avec le Honduras, alors que l'Argentin M. Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix 1980, se trouvait dans les parages.

D'autre part, un avion non identifié a, le lundi 2 janvier, lâché des roquettes sur les installations portuaires de Puerto-Sandino, sur la côte pacifique, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Managua. Ces derniers mois, cette ville a été l'objet d'attaques répétées de la part de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), opérant à partir du Honduras contre les sandinistes. En outre, le même jour, un bateau de pêche nicaraguayen a été attaqué par deux vedettes rapides non identifiées ; un marin a été tué.

Enfin, l'Alliance révolutionnaire démocratique (Arde) de M. Eder Pastora et Alfonso Robelo, ancien membre de la justice sandiniste, a assuré, le lundi 2 janvier, avoir mis hors de combat plus de 70 soldats de l'armée sandiniste au cours des derniers jours de l'année 1983, à l'occasion de combats dans le sud du Nicaragua.

■ AU SALVADOR, le Front Farabundo Martí de libération nationale (F.M.L.N.) a publié, le 2 janvier, un « rapport annuel du commandement général » faisant état des pertes subies par les gouvernementaux en 1983. Ceux-ci auraient eu près de 9 000 hommes

mis hors de combat, à en croire ce texte : 7 169 tués et blessés, et 1 778 prisonniers. Ce document est signé par les cinq commandants suprêmes des organisations associées au sein du F.M.L.N., MM. Roberto Roca, Leonel Gonzalez, Joaquin Villalobos, Shafick Handal et Ferman Cim Fuegos. 4 000 armes auraient été récupérées durant les douze derniers mois, et plus de 60 municipalités ont été, pour un temps plus ou moins long, « libérées ».

On a appris, d'autre part, le lundi 2, que l'état-major salvadorien avait tenu une réunion d'urgence pour mettre au point une réplique aux attaques répétées de la guérilla dans les dernières heures de 1983. Selon certaines sources diplomatiques occidentales, l'attaque par le F.M.L.N. de la caserne d'El Paraíso et la destruction du pont Cuscatlan seraient totalement pris de court le haut commandement et porté un coup sérieux au moral de l'armée régulière.

■ AU GUATEMALA, enfin, 10 soldats et 2 membres de la milice d'autodéfense civile ont été tués, le 30 décembre, au cours d'une embuscade tendue par la guérilla dans le nord-ouest du pays, a annoncé, le 2 janvier, le commandement militaire. Les guérilleros, qui n'ont subi aucune perte, se sont ensuite réfugiés en territoire mexicain. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

■ Nouvelle tournée de M. Stone. — M. Richard Stone, ambassadeur itinérant de M. Reagan pour l'Amérique centrale, doit visiter, ce mardi 3 janvier, le Guatemala et le Honduras, puis, le mercredi 4, le Salvador. M. Stone devrait évoquer avec ses interlocuteurs l'évolution de la situation dans la région, alors que le groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama), créé en janvier 1983, doit se réunir une nouvelle fois cette semaine. — (Reuter, U.P.I.)

### Argentine

#### LES TRIBUNAUX MILITAIRES SPÉCIAUX JUGEAIENT SÉCRÈTEMENT

Buenos-Aires (A.F.P.). — L'ancien directeur de la police de la province de Buenos-Aires, le général Ramon Camps, a admis, lundi 2 janvier, qu'il a existé en Argentine des « tribunaux militaires qui se prononçaient en secret contre les militants de gauche ». Le général, qui est à la retraite, a fait cette déclaration à un magistrat devant lequel il comparait dans le cadre de l'enquête sur les disparitions. Le général a exposé les méthodes de répression utilisées par les militaires contre la guérilla entre 1976 et 1979.

D'autre part, une centaine de cadavres exhumés de fosses communes de la province de Buenos-Aires ont commencé d'être examinés par des médecins légistes chargés d'établir les causes de décès. La majorité de ces cadavres ont été enterrés clandestinement après 1976. Onze cercueils contenant vraisemblablement des cadavres d'enfants ont été parmi les premiers à parvenir aux médecins, a-t-on précisé lundi de source judiciaire.

■ Peron avait proposé à Londres d'acheter les Malouines. — Juan Peron avait tenté de racheter à la Grande-Bretagne l'archipel des Malouines en 1953, mais on lui avait fait répondre que cette cession procédait de la chute du gouvernement du Royaume-Uni de l'époque, révélant des archives officielles britanniques tombées dans le domaine public. — (Reuter.)

### études foncières

Au sommaire du numéro 21 : La redevance d'équipement... Les mutations foncières en zones périphériques... Autogestion urbaine en Equateur... La « conservation » de l'espace agricole... Un club de micro-informatique pour les arméniens, etc.

### ... économisez vos calories et vivez au calme !

Sur vos fenêtres nous posons en moins de 2 heures, sans aucune dégradation, le DUO-FENÊTRE, numéro un en Allemagne. C'est la protection thermique et phonique la plus esthétique et la moins onéreuse. PRIVAD - 5, rue Charlot 93320 - Pavillons-sous-Bois. Tél. : (1) 848.85.37 - Pose uniquement Paris et 100 km alentour.

# PROCHE-ORIENT

## Liban

### L'annonce de la réduction prochaine du contingent de la force multinationale française déconcerte les Libanais

De notre correspondant

Beyrouth. — Le retrait d'une partie du contingent français de la force multinationale constitue un geste de plus, de la part de Paris, dans le cadre d'une politique qui, vue de Beyrouth, ne donne pas l'impression d'une grande cohérence. Il y en a eu d'autres : les contradictions concernant la participation syrienne aux événements de septembre 1983, notamment dans le montage, que Damas ne contestait même pas, le raid des Super-Éclairés sur Baalbek, l'évacuation précipitée, à la veille de Noël, de deux postes qui provoqua trois jours de bataille dans Beyrouth à un moment particulièrement inopportuniste.

En retirant quatre cent quatre-vingt-dix hommes de Beyrouth — le quart de son contingent au sein de la force multinationale — et en les renvoyant à la Force d'interposition des Nations unies au Liban (FINUL) au Liban-Sud, à la fin de janvier 1984, la France n'aura pas rendu ses troupes moins vulnérables dans la capitale. Qu'il s'y trouve mille cinq cents ou deux mille hommes ne change en effet, rien à l'affaire, ainsi qu'on le souligne ici, puisque à l'exception de quatre cents soldats en position dans les

mus, les autres sont barricadés à l'intérieur des postes transformés en fortins, dont le nombre a précisément été réduit fin décembre.

De plus, sans donner satisfaction à la Syrie et à la fraction de l'opposition libanaise qui réclament le retrait pur et simple de la force multinationale, la France, après s'être montrée déterminée à mener sa mission jusqu'au bout, paraît prendre la tête de « la débandade de l'Occident au Liban », pour reprendre le sentiment exprimé communément en milieu chrétien.

Sous la pression de leur opinion publique, les gouvernements américain et italien ont paré de retrait et de réduction de leurs contingents sans y procéder jusqu'à présent. Exempt de cette contrainte, le gouvernement français est le premier à entreprendre un tel mouvement, « donnant ainsi le signal aux autres ». On note que le général Cantat, à la veille de la décision française, avait annoncé que ses troupes allaient être amputées de sept cents hommes, ce que Rome s'est empressé de démentir.

LUCIEN GEORGE.

### La relève des unités

À la fin de janvier, le contingent français de la force multinationale de sécurité à Beyrouth sera ramené à moins de quinze cents hommes (notre dernière édition du 3 janvier) au lieu de mille neuf cent cinquante actuellement) à l'occasion de la relève des éléments de la 11<sup>e</sup> division parachutiste par des éléments de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine (DIM) sous les ordres du général de brigade Michel Datin.

Le 9<sup>e</sup> DIMA, principalement stationné en Bretagne, avait déjà été affecté à Beyrouth entre janvier et mai 1983, et ce sera le deuxième séjour, également, du général Datin, qui, de surcroît, aura sous son commandement cent cinquante gendarmes auxiliaires (il s'agit de volontaires du contingent) pour la garde de l'ambassade française à Beyrouth, la chancellerie et l'état-major à la Résidence des Pins.

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a prévu de se rendre le 25 janvier prochain à bord du porte-avions Clemenceau, devant Beyrouth, pour assister à cette relève.

Pour la première fois en opérations, le C160 Hercules embarquera des hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) qui pourront intervenir en appui du contingent français.

Lors de ce transfert d'unités entre la France et Beyrouth, il sera également procédé à l'affectation, au titre de la Force interarmes des Nations unies au Liban (FINUL), de quatre cent quatre-vingt-deux soldats français dans la région de Nakoura. Ces « casques bleus » français seront prélevés sur la 14<sup>e</sup> division d'infanterie, qui est normalement cantonnée en région Rhône-Alpes.

### LE CHAUFFEUR DU CONSULAT DE FRANCE GRIÈVEMENT BLESSÉ DANS UN ATTENTAT

Beyrouth (A.F.P.). — Le chauffeur du consulat de France à Beyrouth, M. Henri Vautier, de nationalité française, a été grièvement blessé, le mardi 3 janvier, à 7 h 45 (5 h 45 G.M.T.), par un inconnu qui a tiré sur lui à l'aide d'un revolver muni d'un silencieux. Le chauffeur se trouvait devant le domicile du consul de France, M. Edouard Aubin de Blangy, qu'il devait emmener à Tripoli (dans le nord du Liban), lorsque l'inconnu a tiré, le touchant à la tête.

La victime a aussitôt été emmenée, dans le coma, à l'hôpital américain, où elle a subi une intervention chirurgicale, précise-t-on à l'ambassade de France.

Le domicile du consul de France est situé à Ain-Mraïssa, sur le bord de mer, dans la partie ouest de Beyrouth.

### RAID DE L'AVIATION ISRAËLIENNE

L'aviation israélienne a bombardé, ce mardi 3 janvier, une base palestinienne dans la région libanaise de Bahadour, sur l'axe routier Beyrouth-Damascus, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. Les appareils sont revenus sans dommages à leurs bases, a-t-il précisé. — (A.F.P.)

## A Tunis

### « ACCORD TOTAL » AU SEIN DU FATH SELON UN DES MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL

Les débats du comité central du Fath, la principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), ont abouti à un « accord total », a déclaré lundi 2 janvier, à Tunis, M. Khaled El-Hassan, l'un des quatorze membres du comité.

L'une des questions en tête à l'ordre du jour des travaux du comité central du Fath était l'appréciation des entretiens entre M. Arafat et le président égyptien Mubarak au Caire le 22 décembre. Le comité devait également définir une nouvelle stratégie pour l'O.L.P. après l'évacuation de Tripoli du Liban.

M. El-Hassan a, d'autre part, annoncé que le comité exécutif de l'O.L.P. « se réunira très prochainement », également à Tunis. Plusieurs de ses membres sont déjà sur place, les autres sont attendus dans les prochaines heures. Il a déclaré que la session extraordinaire du comité central du Fath devait prendre fin ce mardi 3 janvier au matin.

Le comité avait ouvert ses travaux le 31 décembre, au lendemain du retour de M. Arafat à Tunis.

D'autre part, le roi Hussein de Jordanie a préconisé, lundi 2 janvier, l'établissement de « nouvelles relations » entre les peuples jordaniens et palestiniens pour faire face aux événements en cours au Proche-Orient. Concernant une éventuelle confédération jordano-palestinienne et les réserves émises à ce propos du côté palestinien, le roi Hussein a affirmé, en soulignant qu'une telle possibilité ne concernait pas seulement la partie palestinienne mais également la partie jordannaise : « Nous réglerons cette question en son temps ».

Le souverain a affirmé que la détérioration de la situation au Liban où, selon lui, trois cent mille Palestiniens risquent d'être expulsés, ainsi que la politique israélienne visant à déplacer les Palestiniens de leurs camps dans les territoires occupés vers la vallée du Jourdain, dans le « but évident de les pousser à quitter les terres palestiniennes, nous encourage à trouver une formule jordano-palestinienne qui satisfasse chaque Jordanien et chaque Palestinien ». — (A.F.P.)

## M. Giscard d'Estaing en Israël

### « Mieux vaut tard que jamais... »

De notre correspondant

Jérusalem. — « Prenez bien soin de lui, car je reviendrai le voir. » En plantant à son tour, dans une forêt proche de Jérusalem, un arbuste devant le monument élevé à la mémoire des juifs français morts en déportation, M. Valéry Giscard d'Estaing assurait à un rituel que les Israéliens auraient tant voulu lui voir accomplir bien des années plus tôt.

Depuis le 28 décembre, et jusqu'au 8 janvier, l'ancien chef de l'État séjournait en Israël en visite privée, en compagnie de son épouse. Il y est l'hôte d'un ami français, le publiciste Jean Friedmann, « Je suis venu ici en voyage d'information et de découverte, pour écouter et comprendre », a dit l'ex-président en fustigeant pour la première fois la Terre promise.

Les relations entre Israël et M. Giscard d'Estaing, quand il était au pouvoir, furent parfois orageuses. M. Begin, évocateur de la politique arabe, le qualifia même de « personne à éliminer à tout prix ». Nul n'a oublié ici qu'il avait inspiré la déclaration européenne de Venise sur la nécessité d'un « foyer palestinien » et soigneusement évité de se rendre en Israël alors qu'il visitait la Jordanie voisine. Il a tenu d'ailleurs à s'expliquer sur cet outil volontaire : « Je voulais, a-t-il dit, donner le maximum de relief à mon séjour officiel en Israël en l'associant à un événement significatif. Celui-ci, hélas, ne s'est pas produit ! » L'argument n'a guère convaincu. N'est-ce pas pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing que le président Sadate choisit, lui, d'effectuer son voyage historique à Jérusalem pour y chercher la paix. On ne pouvait espérer un geste plus significatif. Mais, murmurent les Israéliens, « mieux vaut tard que jamais... ».

Au fil de son séjour ici, M. Giscard d'Estaing a rencontré ou rencontrera tous les principaux dirigeants du pays : MM. Shamir et Arens, M. Herzog, chef de l'État, MM. Savidor, président de la Knesset, Pérès, chef de l'op-

position, Kollek, maire de Jérusalem. Il a déjeuné lundi 2 janvier avec le premier ministre, dans le salon d'un grand hôtel. Au cours de la conversation, tenue en français et qualifiée de « très amicale » du côté israélien, M. Giscard d'Estaing a longuement interrogé son hôte sur sa politique au Liban, en Cisjordanie, à Gaza et dans l'ensemble de la région. M. Shamir a mis l'accent sur la « perte d'influence » d'Israël dans les territoires occupés depuis la guerre de 1967.

L'ancien président a également rencontré M. Elias Fria, ministre chrétien de Bethléem, chef de file des notables palestiniens modérés. Il doit aussi se rendre sur le plateau du Golan. Ce sera la première visite d'un personnalité politique française dans cette région depuis son accession par Jérusalem en novembre 1981 (1). Il quittera Israël par le tunnel de franchissant le pont d'Al-Lanby sur le Jourdain pour aller s'entretenir à Amman avec le roi Hussein.

Visitant l'Institut de Yad-Vashem, consacré au souvenir des six millions de juifs victimes de l'Holocauste nazi, M. Giscard d'Estaing y a déposé le texte de son discours qu'il prononcera à Auschwitz le 18 juin 1975. Il a tenu à l'intention de la presse le mercredi 4 janvier, le maximum de détails sur leur souffrance et la certitude de leur survie » et « l'avez-vous inspiré à la jeunesse du monde l'honneur de cette horreur ».

Ce geste est sans doute allé droit au cœur des Israéliens. Mais il n'aura pas dissipé tous les regrets. « Ah ! comme nous aurions été plus touchés si M. Giscard d'Estaing nous avait rendu la vie plus facile quand il était encore au pouvoir », déclara le jour de son arrivée le quotidien Yediot Aharonot.

J.-P. LANGELLIER.

(1) N.D.L.R. : le Golan arabe a été occupé par Israël dès 1967.

### LE PROCÈS DU MEURTRE PRÉSUMÉ D'ISSAM SARTAOUI S'OUVRE AU PORTUGAL

Albufeira (Portugal) (A.F.P.). — Entouré d'exceptionnelles mesures de sécurité, le procès d'Al Aouad Youssif, meurtrier présumé d'Issam Sartaoi, conseiller de M. Yasser Arafat, doit s'ouvrir le mercredi 4 janvier, à Albufeira, une ville de l'Algarve, dans le sud du Portugal. Issam Sartaoi, partisan d'une ligne modérée au sein de l'O.L.P., a été assassiné dans cette ville, le 10 avril 1983. Il participait comme observateur à un congrès de l'Internationale socialiste.

Arrêté peu après, Al Aouad Youssif aurait reconnu, selon la police, être l'auteur du meurtre revendiqué, à Damas, par l'organisation d'Abou Nidal, hostile à M. Arafat.

■ Arrestation d'un cheikh chiite par les Israéliens. — Les forces israéliennes ont arrêté, lundi 2 janvier, à Saïda (Liban du Sud), un dignitaire religieux musulman chiite, le cheikh Abdel Rahmane Hijazi. Les soldats israéliens, qui ont perquisitionné au domicile du cheikh Hijazi, n'ont donné aucune raison à l'arrestation du dignitaire religieux. Une semaine plus tôt, le cheikh, dont le fils est retenu par les forces israéliennes, avait été appelé à comparaître devant les autorités militaires israéliennes. Un autre dignitaire religieux de Saïda, le cheikh Moharem Arfeh (musulman sunnite), avait été arrêté, mi-décembre. — (A.F.P.)

### LE PILOTE AMÉRICAIN DÉTENU EN SYRIE A ÉTÉ REMIS AU PASTEUR JACKSON

Le pilote américain fait prisonnier en Syrie, le lieutenant Colonel, a été libéré en Syrie, le mardi 3 janvier, au révérend Jove Jackson, candidat démocrate à l'investiture présidentielle américaine.

La libération du pilote, dont l'avion avait été abattu au-dessus du Liban, a eu lieu au ministère syrien des affaires étrangères.

Parlant aux journalistes quelques heures avant la libération du pilote, après un nouvel entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, en présence de l'ambassadeur des États-Unis, M. Robert Passaguelli, M. Jackson a déclaré : « Nous sommes ravis que nos prières ont été exaucées. » Il a remercié pour leur aide l'administration américaine et M. Passaguelli.

« Nous nous rendons à l'ambassade américaine pour discuter de la logistique et des arrangements en vue d'obtenir un avion américain qui emmènera le Colonel à la destination appropriée », a ajouté le pasteur.

Le révérend Jesse Jackson, avait été reçu, lundi, par le chef d'État syrien, le général Hafez el-Assad. L'entretien avait été qualifié par M. Jackson de « chaleureux et fructueux ».

Selon l'agence syrienne d'informations Sana, l'entretien « qui a duré plus de deux heures, a porté sur la situation dans la région, les relations syro-américaines ainsi que la politique américaine au Liban et au Proche-Orient ». M. Jackson a critiqué, toujours selon Sana, la politique du président Reagan au Proche-Orient qui « priverait le peuple de vue d'une seule partie tout en négligeant l'autre partie [le monde arabe] qui représente une population de 120 millions d'habitants ». Le révérend Jackson exprime son opposition à la présence des forces armées américaines au Liban et aux vols de reconnaissance américains au-dessus des positions syriennes. « Car de telles actions n'ont aucun appui au Congrès ou au sein du peuple américain », toujours selon l'agence syrienne.

QUI CROIT LE MOINS AU TRAVAIL, LE LOUBARD OU LE BRANCHÉ ?

Réponse dans Actuel et sur Europe 1

COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES sur papier Ilford Cibachrome ou sur film ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL PARIS 12<sup>e</sup> ☎ 347.21.32

مكتبة من الامارات

QUI CROIT LE MOINS AU TRAVAIL, LE LOUBARD OU LE BRANCHÉ ? Réponse dans Actuel et sur Europe 1

# EUROPE A TRAVERS LE MONDE

## Des époux séparés de biens

(Suite de la première page.)

Le tarif extérieur commun en était ainsi amené à prendre une valeur mythique. Il était censé être le signe distinctif de la Communauté, la séparant radicalement du reste du monde. Comme il arrive souvent, le vocabulaire et les habitudes de pensée qu'il traduisait n'ont pas changé au même rythme que les faits. Il existe encore des nostalgiques d'une Europe - fortement caractérisée - comme celle à laquelle rêvaient certains des fondateurs du Marché commun (pas tous : les Allemands, les Néerlandais étaient à la fois partisans de la Communauté et du maintien d'ouvertures sur les autres pays, européens ou pas). Les regrets qu'ils expriment ne font souvent qu'obscurcir les vrais débats qui devraient préoccuper les Européens.

### Une longue querelle franco-anglaise

Il faut dire que la controverse qui opposa la France, appuyée pour des raisons plus politiques qu'économiques par ses partenaires du Marché commun, à la Grande-Bretagne sur la question de l'union douanière domina la scène pendant de longues années. Les Six n'avaient pas encore signé le traité de Rome (la signature eut lieu le 25 mars 1957) que Londres prenait l'initiative de proposer la création d'une vaste zone de libre-échange entre pratiquement tous les pays de l'Europe occidentale qui étaient alors membres de l'O.E.C.E., organisme créé à l'origine pour distribuer les fonds de l'aide Marshall (et qui, à partir de 1961, devait se transformer pour devenir la moderne O.C.D.E., englobant désormais non seulement les pays européens mais aussi les autres pays industrialisés du monde capitaliste, à commencer par les Etats-Unis).

Dans le projet de Londres, la Communauté économique encore dans les limbes devait entrer en tant que telle dans une zone de libre-échange qui serait ainsi constituée un cadre plus large. Alors que les dirigeants allemands de l'époque considéraient cette initiative d'un bon œil, Paris y vit aussitôt une tentative visant à diluer le Marché commun avant même qu'il n'ait pris naissance dans une Europe des marchands aux contours indéfinis.

Ce qui semblait à l'époque différencier de la façon la plus nette, une zone de libre-échange et un marché commun véritable était que le premier ne comportait que des engagements d'ordre commercial, considérés a priori comme subalternes et soumis à révision. L'union douanière, au contraire, paraissait devoir ouvrir la voie à une « intégration » des économies concernées, caractérisée notamment par une unification progressive des régimes fiscaux, une liberté de circulation complète des hommes impliquant, par exemple, la possibilité pour un avocat ou un médecin allemand de s'installer en France, ce qu'ils ne peuvent toujours pas faire aujourd'hui. A cela s'ajoutait le fait que la zone de libre-échange n'était conçue que pour les produits industriels, tandis que le Marché commun devait englober l'agriculture, grâce à la mise en place d'une politique commune comportant à la fois la fixation par les pouvoirs publics de prix communs et un système de protection vis-à-vis de l'étranger.

Telle était en tout cas la rhétorique qui convenait tout particulièrement aux Français, convaincus dans leur majorité que l'ouverture de leurs frontières à la concurrence commune comportait à l'abri d'un cadre institutionnel. Le traité de Rome, avec ses règles et ses organes de décision et d'exécution, semblait à la fois assurer les conditions de la liberté économique et fournir les garde-fous nécessaires pour en empêcher les abus.

L'initiative britannique donne l'occasion au général de Gaulle de faire son premier coup d'éclat. Le 14 novembre 1958, alors que les institutions de la V<sup>e</sup> République n'étaient pas encore en place, le général fait savoir, par la bouche de son ministre de l'Information, qui était alors Jacques Soustelle, que Paris considèrerait comme sans objet la poursuite des négociations sur l'institution d'une zone de libre-échange au sein de l'O.E.C.E. Bien qu'ils aient été prévenus, les négociateurs du château de la Muette, dirigés par le

ministre britannique Reginald Manning, n'en croyaient pas leurs oreilles.

Les Britanniques ne se laisseront pas déconcerter. Ils prirent contact, dans les mois qui suivirent, avec un certain nombre de pays européens qui pour une raison ou une autre - certains d'entre eux pour préserver leur neutralité - étaient restés à l'écart de la création du Marché commun. C'est ainsi qu'au début de l'été 1959, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Suisse, la Suède, aux côtés d'Israël, de la Norvège, le Danemark et le Portugal, décidèrent de fonder l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), bientôt baptisée du nom de petite zone de libre-échange.

A l'Europe des Six, Londres semblait vouloir opposer l'Europe des Sept, en vue probablement d'un mariage. La négociation entre les deux groupes n'eut jamais lieu, à cause notamment de l'opposition du général de Gaulle à refuser l'adhésion du Royaume-Uni au traité de Rome.

### Un changement de politique

C'est seulement après que Georges Pompidou eut succédé (en printemps de 1969) au général de Gaulle que Paris changea complètement son attitude politique. Deux des pays de l'A.E.L.E. furent admis dans le Marché commun, la Grande-Bretagne et le Danemark (le peuple norvégien ayant, à la suite d'un référendum, repoussé l'adhésion). La Communauté à six était devenue la Communauté à neuf (avec l'Irlande), en attendant d'accueillir en 1981 un dixième membre (la Grèce).

L'élargissement de la Communauté allait mettre en défaut la logique du tarif extérieur commun. Les pays candidats admis au Club de Bruxelles n'auraient-ils pas à rétablir les droits de douane à l'égard de leurs anciens partenaires de l'A.E.L.E. pour se mettre en règle avec les principes de l'union douanière ?

Cette conséquence absurde fut évitée par l'offre faite en 1972 par la Communauté élargie de conclure avec chacun des pays de l'A.E.L.E. n'ayant pas fait acte de candidature l'établissement d'une zone de libre-échange. Les délais d'adaptation prévus pouvaient aller jusqu'à onze ans pour certains secteurs sensibles, dont l'industrie du papier. Résultat : aujourd'hui, le tarif extérieur commun n'est pratiquement appliqué qu'à l'égard des Etats-Unis et du Japon et de quelques autres pays industrialisés comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, car la Communauté a signé avec un grand nombre de pays de tiers-monde (convention de Lomé) à commencer par les pays de la rive sud de la Méditerranée, différents accords de tarifs préférentiels. En Europe même, seule l'Espagne échappe à la zone de libre-échange, mais Madrid, qui poursuit de difficiles négociations avec la Communauté, est déjà lié à cette dernière par un certain nombre d'accords tarifaires.

Pour certains, le Marché commun s'est ainsi déstabilisé. Mais la solution à laquelle on a fini par aboutir n'est choquante qu'au regard des espoirs exagérés mis dans le traité de Rome et dans l'idée quelque peu artificielle que devait exister entre un Marché commun formé par des Etats souverains et une zone de libre-échange une différence de nature autre que juridique.

Si l'on y regarde de près, cette différence supposée n'avait qu'une seule raison d'être. La Communauté pourvue d'institutions était censée devoir multiplier les « interventions » jugées a priori bénéfiques au développement de la vie économique et de la coopération.

On sait aujourd'hui ce qu'il en est advenu. Chaque Français peut constater que les contrôles à la frontière avec l'Allemagne, autre pays membre du Marché commun ne sont pas plus légers qu'à la frontière avec la Suisse. On n'a aucune raison de s'offusquer de ce manque de discrimination. Il faut au contraire s'en féliciter, au nom de l'Europe. Ce qui est regrettable est qu'un grand nombre de contrôles continuent de subsister tant à l'égard de la R.F.A. que de la Suisse.

Aujourd'hui, l'ouverture des adjudications publiques par chacun des pays européens à la concurrence des producteurs non nationaux serait plus utile pour créer un vaste marché à l'échelle du continent pour l'industrie lourde, type C.G.E. ou Siemens, que l'harmonisation des régimes fiscaux (I.V.A.) ou tel autre rapprochement des législations longtemps inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres de Bruxelles.

La zone de libre-échange telle qu'elle est constituée peut paraître relativement lâche, mais la division de l'Europe en deux blocs aurait constitué sans aucun doute un inconvénient beaucoup plus grave.

L'œuvre européenne ne doit pas être jugée par rapport à des objectifs qui n'étaient pas tous réalistes, mais par rapport aux avantages apportés dans la vie de tous les jours aux différents participants de la vie économique. Il n'empêche que sur d'au-

tres plans, c'est la formule communautaire qui l'a emporté. Londres n'a en de fait obtenu son adhésion au Club de Bruxelles et c'est aujourd'hui les procédures du traité de Rome, complétées par l'institution du conseil européen qui constituent l'organe privilégié des discussions-entre pays européens. Mais le pire serait que la Communauté en soit réduite à n'être plus que sa bureaucratie : la zone de libre-échange élargie à laquelle, on a abouti n'a sans doute pas grand-chose à voir avec le vaste marché unifié que certains voulaient créer à l'image des Etats-Unis. Cela n'empêche pas la Commission de Bruxelles d'entretenir une « direction du marché intérieur ».

Le fait que le Marché commun ait dérivé, son principal mérite ayant été de constituer le noyau d'une zone de libre-échange aux dimensions de l'Europe occidentale, n'est pas en soi une défaite de l'esprit communautaire. Dans les rapports juridiques entre les personnes, on a vu la communauté réduite aux acquêts remplacer le régime beaucoup plus contraignant pour les époux de la communauté pure et simple comme régime de droit commun du mariage. Autrement dit, le progrès peut aller dans le sens d'une plus grande autonomie. Le régime de la séparation de biens (qui va plus loin encore dans le sens de l'autonomie que la communauté réduite aux acquêts) n'a jamais empêché un bon mariage de bien fonctionner. Au contraire, disent certains. Il reste au Dix (et demain peut-être au Douze) à apporter la preuve qu'ils sont décidés à vivre en communauté, ce qui implique la solidarité, même s'ils conservent chacun leur liberté de disposition.

PAUL FABRA.

## Pologne VARSOVIE REPROCHE A LA FRANCE DES « CALOMNIES ANTISOCIALISTES SANS PRÉCÉDENT »

Varsovie (A.F.P.) - La politique de la France fait l'objet de vives attaques de la part des autorités et de la presse polonaises. Au cours d'un débat à la télévision, dimanche 1<sup>er</sup> janvier, le général Jaruzelski s'est déclaré convaincu que « la Pologne sera pour l'actualité administrative française un Dien-Bien-Phu politique », allusion à la défaite française au Vietnam en 1954.

D'autre part, Trybuna Ludu, organe du parti communiste polonais, a accusé, lundi, la France de mener, « au nom de l'équilibre des forces en Europe », une politique atlantiste et pro-américaine dirigée contre les pays socialistes et la Pologne en particulier.

Selon le quotidien, la France est à l'origine d'une propagande de calomnies sans précédent depuis cinquante ans contre les pays socialistes, U.R.S.S. et Pologne en tête. « Il n'est pas difficile, ajoute l'organe du P.C. polonais, d'expliquer le fureur de l'équipe Mitterrand » après la proclamation de l'état de siège de décembre 1981, « son soutien actif aux diverses organisations d'émigrés politiques polonais, l'importance de la campagne antipolonaise dans les médias (français) et la dégradation des relations franco-polonaises dans tous les domaines ».

## Espagne L'ASSASSINAT DE DEUX POLICIERS A MADRID EST REVENDIQUÉ PAR LE GRAPO.

L'assassinat, lundi 2 janvier à Madrid, de deux policiers par un commando terroriste a relancé l'inquiétude dans la classe politique espagnole (le Monde du 3 janvier).

C'est le premier attentat terroriste de 1984 en Espagne, et il a eu lieu quelques heures après la mort, à Bayonne, de Miguel Gallozeta, militant président de l'ETA militaire, mitraillé à Saint-Jean-de-Luz mercredi dernier par un commando du GAL (Groupe de libération antiterroriste). Plusieurs douilles d'un type d'arme habituellement utilisée par les commandos de l'ETA ont été retrouvées à Madrid sur les lieux du double meurtre, revendiqué ce mardi 3 janvier par le GRAPO, un groupuscule terroriste d'extrême-gauche. Le GAL, dont on sait peu de choses, a apparemment choisi de faire la guerre à l'ETA en employant les mêmes méthodes.

La tension au Pays basque espagnol a été mise en évidence par la décision de M. Garrikotxea, président du gouvernement autonome basque, de ne pas briguer un nouveau mandat (le Monde du 3 janvier).

A Madrid, la montée des tensions au Pays basque espagnol comme au Pays basque français aggrave la polémique entre la France et l'Espagne. M. Benegas, secrétaire général du parti socialiste basque, a jugé, lundi, « intolérables » les déclarations faites par M. Jean-Pierre Destarac, député socialiste français des Pyrénées-Atlantiques. Il a ajouté que le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), au pouvoir, allait protester auprès du parti socialiste français.

## Cuba M. FIDEL CASTRO DÉNONCE VIVEMENT LA POLITIQUE DE M. REAGAN.

M. Fidel Castro a vivement critiqué, dimanche 1<sup>er</sup> janvier, la politique étrangère de M. Reagan, qu'il a qualifiée de « belliqueuse, aventuriste et irresponsable » dans un discours prononcé à Santiago-de-Cuba.

## Italie NOUVELLE ÉVASION DU ROI DE NAPLES.

Michele Zaza, l'un des chefs de la pègre napolitaine, surnommé « le roi de Naples », arrêté en juin dernier, s'est évadé le lundi 2 janvier de la clinique Mater Dei à Rome, où il avait été transféré en octobre en raison de problèmes cardiaques. C'est la quatrième fois que le gangster, poursuivi pour trafic de drogue et de devises et pour de nombreux homicides, s'évade selon le même scénario. La police et certains hommes politiques, dont le sénateur socialiste Luigi Covatti, s'interrogent sur la « mansuétude » des juges à l'égard de Zaza. - (A.F.P., U.P.I.)

## Jordanie TREIZE MORTS DANS L'ACCIDENT D'UN AVION MILITAIRE.

Treize militaires jordaniens ont péri dans l'accident d'un avion militaire jordanien, qui est tombé, lundi 2 janvier, dans la région de Katrane, au sud d'Amman. Les causes de l'accident sont d'ordre technique, a précisé une source militaire jordanaise, qui a indiqué que l'avion, un transport de troupes, effectuait un vol normal vers le sud de la Jordanie. - (A.F.P.)


En remerciement de votre fidélité Jean de Bonnot vous offre ce livre d'art exceptionnel au prix coûtant

Sait-on que pour ce livre d'art Jean de Bonnot a utilisé 85 cm<sup>2</sup> de feuille d'or pur titrant 22 carats ?

divine Calypso. Sa femme la patiente Pénélope, son fils Télémaque, Nestor et Ménélas, le porcher Eumée, la foule des fourbes prétendants et le vieux chien fidèle sont chantés et illustrés par ces émouvantes reliques datant de 25 siècles. L'immortel chef-d'œuvre d'Homère vous est donné ici dans la célèbre traduction de Leconte de Lisle. C'est dire que rien n'a été négligé pour votre satisfaction.

Cette annonce est réservée aux clients de Jean de Bonnot. Elle remplace tout courrier ou autre message adressé personnellement.

## L'ODYSSÉE



le chef-d'œuvre

# d'Homère

avec 100 illustrations hors-texte et in-texte par les plus délicieux artistes grecs de l'Antiquité

un ensemble céramographique unique en son genre.

L'édition qui réunit les figures des anciens vases grecs dispersés dans les musées et les collections privées d'Europe et d'Amérique.

Les précieuses et délicates peintures, illustrant les héros et les grands faits décrits dans l'Odyssée, ont été amoureusement réunies, des années de travail durées, par Notor, vicomte de Roton, qui les a transposées

ainsi que leurs légendes dans une seule publication. Ces peintures se trouvent dispersées dans les musées et collections des deux continents et datent du VII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Elles ont été retrouvées principalement dans : - les musées de Naples, de Vienne, de Berlin, de Vaticin, de Bonn, de Florence, de Wurzburg, de Cracovie et d'Athènes, au British Museum, au Metropolitan de New York et à la Pinacothèque de Munich ; - les collections Tyszkiewicz, Van Branteghem de Bruxelles, de la Chasse de Delmatie, du Duc de Malborough, de Pourtales-Gorgier.

Il en résulte un superbe volume de 580 pages magnifié par l'éblouissant défilé de beaux et harmonieux décors des vases grecs anciens. Une fresque antique que personne encore n'avait pu contempler dans son ensemble.

L'Odyssée : un fascinant roman

Un livre "construit" pour durer des siècles. Comme tous nos livres d'art, l'Odyssée, dans sa version intégrale en un seul volume, est reliée plein cuir de mouton d'une seule pièce. Ce cuir à la douceur tiède et à l'odeur grise prend avec les ans une patine inimitable. Le dos et les plats sont ornés d'un décor précieux gravé à la main et poussé sur feuille d'or fin à 22 carats, ce même or de bon aloi qui agrémente aussi la tranche de tête. Entourant les plats, un motif gaufré à froid se détache en noir sur un fond ocre évoquant l'argile des vases grecs. Le papier fabriqué traditionnellement à la "forme ronde" est un vergé chiffon solide et sonnant filigrané "aux canons". Les cahiers sont assemblés et cousus au fil résistant. Les coins sont remplis main à l'os de boeuf. Le dos est renforcé par une doublure invisible. Tranchefiles et signet tressés complètent l'ouvrage.

### GARANTIE A VIE

Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui prennent de la valeur chaque année car l'or véritable et le cuir embellissent avec le temps. C'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

Cette offre exceptionnelle pourra être suspendue à tout moment sans préavis.

QUI A LE PLUS LE GOÛT DU RISQUE, LE FUTUR CADRE OU LE LOUBARD ? Réponse dans Actuel et sur Europe 1

La publication du rapport

M. Pierre Mauroy a rendu public, lundi 2 janvier, au cours d'une conférence de presse...

Le rapporteur, qui opérait dans le cadre de la mission de contrôle des entreprises publiques...

M. MAUROY : les règles de fonctionnement de l'Etat ont été « contournées, ignorées, violées »

M. Pierre Mauroy a d'abord affirmé : « Pour la première fois dans l'histoire de la Cour des comptes, un rapport rédigé par cette institution a disparu de ses archives... »

« En raison de cette situation, a ajouté M. Mauroy, j'estime que l'ensemble des Français ont le droit de connaître les pièces du dossier... »

Le premier ministre a alors indiqué qu'il avait été établi, à cet effet, un Livre blanc...

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

Novauté

Le premier ministre a noté que, au moment où l'affaire a été rendue publique...

Cour des comptes, « toutes les hypothèses étaient envisageables... »

M. Mauroy a ensuite évoqué l'attitude de la Cour des comptes. Après avoir rappelé que l'étude menée par la Cour sur ELF-ERAP...

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

La conséquence de cet état de fait, pour le premier ministre, est que « ni les responsables actuels de l'Etat, ni d'ailleurs les anciens responsables de l'entreprise industrielle concernée... »

gouvernement. Pour sa part, M. Pierre Mauroy a sévèrement dénoncé la « légèreté » et la « naïveté » qui ont présidé, selon lui, à l'ensemble de l'opération...

M. Mauroy a indiqué qu'il demanderait à M. Robert Bouffier, ministre de la Justice...

« Comment se fait-il, s'est demandé le premier ministre, qu'un président de la République ait pu intervenir personnellement... »

M. Mauroy a ensuite évoqué l'attitude de la Cour des comptes. Après avoir rappelé que l'étude menée par la Cour sur ELF-ERAP...

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

La conséquence de cet état de fait, pour le premier ministre, est que « ni les responsables actuels de l'Etat, ni d'ailleurs les anciens responsables de l'entreprise industrielle concernée... »

M. Mauroy a ensuite évoqué l'attitude de la Cour des comptes. Après avoir rappelé que l'étude menée par la Cour sur ELF-ERAP...

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

La conséquence de cet état de fait, pour le premier ministre, est que « ni les responsables actuels de l'Etat, ni d'ailleurs les anciens responsables de l'entreprise industrielle concernée... »

ministère de la Justice, qu'un « complément d'enquête » soit effectué, notamment sur la destination finale des sommes transférées en Suisse...

M. Mauroy n'a pas repris à son compte le terme de « forfaiture » employé par M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget...

Les accusations de M. Barre

(Suite de la première page.)

M. Barre fait observer qu'il s'agit d'une affaire classée à laquelle ne s'appliquent pas...

L'ancien premier ministre rappelle aussi - ce qu'il a mis en évidence dans le communiqué publié au lendemain du déclenchement de l'opération...

Cette procédure dérogatoire était, au demeurant, prévue dans les statuts de la Cour pour les affaires frappées de sceau « confidentiel, défense »...

La question, en définitive, se pose de savoir si l'opération pouvait être véritablement considérée comme relevant du « secret défense »...

M. Barre maintient néanmoins qu'il subsistait encore deux raisons de conserver au rapport son caractère de confidentialité...

M. Barre estime qu'il a été, à l'origine, le principal de l'opération déchaînée par l'actuelle majorité...

L'ancien premier ministre pense, en fait, qu'on lui a tendu « un piège »...

M. Barre suggère ainsi qu'on ne saurait lui faire grief de l'existence de l'opération ni sur le plan technique ni sur le plan financier...

M. Barre suggère ainsi qu'on ne saurait lui faire grief de l'existence de l'opération ni sur le plan technique ni sur le plan financier...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

L'épreuve de force

Pour en terminer avec une affaire qui ne l'est pas, M. Mauroy a choisi la manière forte...

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

d'un R.P.R. qui reste « spectaculaire » : M. Mauroy s'est payé la luxe de s'indigner que M. Chirac n'ait pas été tenu informé...

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy, qui dispose d'un atout sérieux - à moins, comme le note un très haut magistrat de la Cour, qui a suivi l'affaire, de considérer que la déliquescence de sommes considérables aux frais de contribution n'est pas une affaire importante... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a ajouté : « Une telle décision est justifiée d'abord parce que tout a été tenté pour que ce dossier disparaisse à jamais des archives de l'Etat... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

M. Mauroy a poursuivi : « Les erreurs sont plus faciles à éviter quand les règles de fonctionnement de l'Etat sont respectées... »

recherché et sanctionné, fut-ce d'ailleurs, les responsables de cette malheureuse opération ? D'autant que celle-ci avait fait perdre à l'Etat une somme importante...

Lorsqu'on l'interroge, M. Barre se retranche derrière le fait que le rapport, s'il révélait beaucoup de légèreté de la part des responsables d'ELF-ERAP, ne mettrait pas en cause leur intégrité et leur bonne foi...

Y a-t-il eu surpercherie ? Il ne l'exclut pas, mais reste « très sceptique sur le fond de cette affaire »...

L'ancien premier ministre considère, plus précisément, que le gouvernement cherchait à atteindre un double but : faire diversion à propos de certains dossiers embarrassants...

M. Barre estime qu'il a été, à l'origine, le principal de l'opération déchaînée par l'actuelle majorité...

L'ancien premier ministre pense, en fait, qu'on lui a tendu « un piège »...

M. Barre suggère ainsi qu'on ne saurait lui faire grief de l'existence de l'opération ni sur le plan technique ni sur le plan financier...

M. Barre suggère ainsi qu'on ne saurait lui faire grief de l'existence de l'opération ni sur le plan technique ni sur le plan financier...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

M. Barre, qui se dit « résolu à servir », est au demeurant persuadé que l'opération des « avions renifleurs » a été « inventée » par le comte de Villegas...

صكنا من الأصل

مقالات

# de la Cour des comptes sur ELF-Aquitaine

ancien premier président de la Cour des comptes. Il a laissé à la Cour elle-même le soin de se prononcer sur la nature exacte de ces exemplaires. La justice pourra ensuite, a-t-il précisé, « qualifier et sanctionner cette faute ».

M. Mauroy a rappelé que « si les responsables actuels de l'Etat », et ceux de l'ERAP, n'avaient, « il y a seulement neuf jours, le moyen de connaître la nature exacte des événements qui se sont déroulés entre mai 1976 et juillet 1979 ».

M. Mauroy a souligné, en outre, qu'un des enseignements de ce

rapport est que les dirigeants de l'actuelle opposition sont mal fondés à faire à la gauche le procès d'incompétence que, selon le premier ministre, ils lui ont intenté dès 1981.

C'est aussi le sentiment de l'Humanité du 3 janvier, dans laquelle Robert Crémieux écrit : « Tour à tour menaçants, jouant les vertus outragées ou les experts économiques, MM. Giscard, Barre et Chirac ont été enfoncés dans le scandale et la manipulation. Les données de l'économie supportent mal qu'un document démontre, au passage, leur incompétence ».

Dans l'opposition, M. Philippe Mestre, député (U.D.F.) de Vendée,

ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, juge « consternant » les propos de M. Mauroy, qui visent, selon lui à « jeter (...) le discrédit sur une grande entreprise nationale et le doute sur une des plus hautes juridictions de l'Etat ».

M. Giscard d'Estaing, en visite en Israël, s'est refusé à commenter, dans un pays étranger, les propos de M. Mauroy. Dans son entourage, on indique que l'ancien président fera connaître son avis dès son retour en France, prévu pour la semaine prochaine.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## Réponses à neuf questions

L'affaire des « avions renifleurs » n'est pas encore limpide. La publication de rapport Giquel éclaire cependant de nombreux aspects du dossier et permet de répondre plus précisément à quelques questions :

• Quel fut le rôle de MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing ?

Le rapport Giquel indique le souci constant qu'eurent MM. Giscard d'Estaing (informé le 2 juin 1976 par MM. Pierre Guillaumat et Antoine Pinay) et Barre (informé le 8 octobre 1976) de faciliter les recherches du groupe pétrolier. M. François Giquel ne cite pas M. Jacques Chirac, qui démissionna de ses fonctions de premier ministre le

25 août 1976, deux mois après que le président de la République eut été officiellement averti de la « découverte » virtuelle des « avions renifleurs ».

Enfin de course, il apparaît que le fameux groupe européen s'était désintéressé de l'affaire dès 1976. L'ELF-ERAP ne traitait en fait qu'avec un compte belge, « inventeur », représenté par M. de Weck.

• Les sommes dépensées en pure perte par ELF-ERAP, soit près de 800 millions de francs en 1976, 1977 et 1978, étaient-elles considérables au regard de l'époque ?

— Pour les dirigeants actuels d'ELF, le pari, vu ses conséquences possibles, était amplement justifié. Que sont 800 millions de francs comparés aux 6 à 8 milliards dépensés annuellement dans l'exploration, en

entre l'ERAP et les « inventeurs » de bout en bout. Des clauses spéciales draconiennes avaient même été adoptées à la demande des « inventeurs ». Le secret a ainsi conduit le groupe pétrolier à écarter tout scientifique capable de juger des méthodes de MM. Villegas et Bonassoli et cela jusqu'en 1978.

• Comment M. Pierre Guillaumat, président d'ELF-ERAP, ingénieur, polytechnicien et père du nucléaire et de la politique pétrolière française, a-t-il pu se laisser abuser de la sorte ?

— Le rapport avance des explications liées tant à l'atmosphère de mystère, entretenue par les « inventeurs », qu'aux « pressions diffuses » exercées par leurs pairs — visant à accrédi- ter la thèse du secret d'Etat, — et à l'importance de l'enjeu. « Il a agi de bonne foi, convaincu jusqu'au premier trimestre 1979 de l'existence du procédé et de son importance, non seulement pour ELF-Aquitaine et la politique pétrolière française, mais pour la défense nationale et les intérêts supérieurs du pays », estime M. Giquel.

lui lors de l'engagement de l'opération.

• Pourquoi n'a-t-on pas cherché, à l'époque, compte tenu des conclusions de ce rapport et des questions laissées en suspens, à donner des suites, notamment judiciaires, à l'enquête ?

— La thèse du secret d'Etat ne se justifiait plus. Elle est cependant encore mise en avant par les responsables politiques de l'époque, qui indiquent aussi le souci de préserver la crédibilité d'ELF-ERAP.

• Des poursuites judiciaires vont-elles maintenant être engagées ?

— M. Robert Badinter, garde des sceaux, doit demander aujourd'hui au procureur de la République du tribunal de Paris d'ordonner une enquête à propos des responsabilités éventuelles, sur le plan juridique, de MM. Bernard Beck, ancien premier président de la Cour des comptes, des deux « inventeurs » des « avions renifleurs » et des responsables de la comptabilité d'ELF-ERAP.

• M. Beck est la personne qui risque le plus d'être poursuivie. La destruction des rapports Giquel qui lui est reprochée remonte aux mois de septembre ou d'octobre 1982. Les faits ne sont pas prescrits. Il appartient, en principe, au procureur de la République de saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation qui désignera la chambre d'accusation chargée de l'instruction. La destruction des rapports Giquel, selon l'appréciation des magistrats, pourra être qualifiée soit de délit, soit de crime. M. Mauroy a cependant précisé que le gouvernement demandera d'abord l'avis du bureau de la Cour des comptes sur le « statut » et le « parcours » du rapport.

• Les « inventeurs » bénéficieront vraisemblablement de la prescription (trois ans en matière de délit) puisque les faits remontent aux années 1976-1979. De même les responsables de la comptabilité du groupe ELF-ERAP. Le parquet du tribunal devra, en tout cas, le déterminer au cours d'une enquête préliminaire avec peu de moyens d'investigation.

VERONIQUE MAURUS et LAURENT GRELSAMER.

### JE SERAIS QU'EN 1984 SERA UNE SUPER-ANNÉE !!



25 août 1976, deux mois après que le président de la République eut été officiellement averti de la « découverte » virtuelle des « avions renifleurs ».

• Quel sont les deux « inventeurs » ?

— L'ELF-ERAP ne leur avait pas demandé de curriculum vitae. Ce fut un tort lourd de conséquences. Le comte Alain de Villegas avait fait des études d'ingénieur il y a quarante ans. Il n'avait « guère fréquenté les meilleurs scientifiques depuis », indique le rapport.

• Quels ont été la destination et l'emploi des fonds versés à la société Fisalma et aux « inventeurs » ?

— Le rapport ne permet pas de répondre à cette question. Il aggrave même les doutes que l'on peut avoir, en soulignant d'une part, que, en sus des versements effectués au titre du premier contrat de 1976 et non récupérés, le groupe ELF a supporté une part importante des frais liés à la mise en œuvre du procédé, et à versé de surcroît directement à M. de Villegas d'importants subsides à des titres divers (honoraires notamment). Or M. de Villegas connaissait, selon le rapporteur, à l'époque de son enquête, de sérieuses difficultés financières, et son associé, M. Bonassoli, « n'aurait guère profité de la manne ».

• L'« inventeur » a-t-il pu dépenser seul les quelque 292,5 millions de francs représentant le solde net des comptes de la société Fisalma, auxquels s'ajoutent les quelque 47 millions versés directement en Belgique, soit au total 339,5 millions de francs de l'époque (en francs d'aujourd'hui, près du double) ? On est conduit à s'interroger, en parallèle, sur le rôle exact du groupe international qui a par-rainé l'affaire.

• Qui se cachait derrière l'important groupe financier européen représenté par M. Jean Violet et le président Antoine Pinay ?

— A l'origine, ELF-ERAP semble penser que ce groupe est soutenu par des personnalités financières et politiques du plus haut niveau. On parle d'intérêts italiens et espagnols, de relations — réelles — avec le Brésil et l'Afrique du Sud. Les dirigeants d'ELF-ERAP traitent avec M. Violet, avocat d'affaires internationales, « de longue date en relation avec l'ERAP ». M. Pinay et M. Philippe de Weck, président de l'U.B.S., le deuxième groupe bancaire suisse. Des ecclésiastiques apparaissent lors de la signature d'un accord...

fortages dont les neuf dixièmes se révèlent inutiles, assure-t-on.

Rappelons néanmoins qu'à l'époque, les finances du groupe étaient moins florissantes qu'elles ne le sont devenues après le second choc pétrolier de 1980. En 1976, 1977 et 1978, les dépenses d'exploration ne dépassaient guère 2 milliards de francs, tandis que les dépenses de recherche avoisinaient 400 millions — et même encore 388 millions de francs en 1980 !

• L'engagement des dépenses liées au projet était bien pour le groupe, à l'époque, une décision lourde, le coût total de l'opération ayant, par exemple, absorbé l'équivalent du bénéfice total dégagé par ELF en 1976 (840 millions de francs). Elle était encore plus pour l'Etat, les versements effectués par l'ERAP (de 1977 à 1979 inclus) n'ayant pas dépassé 250 millions de francs.

• Le secret a-t-il été bien gardé ?

— Le culte du secret a dominé l'affaire et les contrats signés

ERAP, ingénieur, polytechnicien et père du nucléaire et de la politique pétrolière française, a-t-il pu se laisser abuser de la sorte ?

— Le rapport avance des explications liées tant à l'atmosphère de mystère, entretenue par les « inventeurs », qu'aux « pressions diffuses » exercées par leurs pairs — visant à accrédi- ter la thèse du secret d'Etat, — et à l'importance de l'enjeu. « Il a agi de bonne foi, convaincu jusqu'au premier trimestre 1979 de l'existence du procédé et de son importance, non seulement pour ELF-Aquitaine et la politique pétrolière française, mais pour la défense nationale et les intérêts supérieurs du pays », estime M. Giquel.

Reste que la personnalité même de l'homme qui apparaît, au fil du rapport, comme le principal responsable de cet échec, conduit à s'interroger sur l'avantage constant dont il semble avoir fait preuve en cette affaire. Elle conduit aussi à se demander quelle a été la nature exacte des « pressions diffuses » exercées sur

## LE STRESS DU POUVOIR LEUR FRIPE LA TETE.



Le tension international? Actual de Janvier l'analyse ou sculpté: la Grenade, Beyrouth, Bolbeck, à chaque crise, les hommes politiques prennent une ride et un cheveu blanc de plus. Aussi spectaculaire que ce qui se passe en Chine. Là-bas, pour un ballon volé ou une bicyclette dérobée, le gouvernement arrête les loubards par milliers. Ou'arrivera-t-il en 1984? Actual vous le dit avec un superbe jeu de ton et découpe et à firez entre autres.

## Les trucages de M. de Villegas

On a peine à croire, à la lecture du rapport de la Cour des comptes, qu'une société comme ERAP ait pu se laisser embarquer, pendant trois ans (avril 1976 à mai 1979), dans une pareille histoire. Certes, il est normal qu'une firme de cette importance prenne des risques dès lors qu'on lui propose un procédé révolutionnaire de détection des gisements d'hydrocarbures. Il est normal qu'elle finance une partie des recherches destinées à la mise au point du procédé, même si, par la suite, celui-ci se révèle inopérant. Cela fait partie du jeu, mais il est un principe de règle, comme au poker, de mettre une mise « pour voir ».

Or il semble bien qu'ERAP n'ait eu le droit de voir que bien tardivement, et après avoir payé la forte somme. L'histoire n'est guère avare de ces affaires apparemment merveilleuses, dont le contenu est bien vite révélu. Témoignage la machine de Prioré, censée vaincre nombre de maladies, dont le cancer, et pour laquelle, dans les années 70, contre l'avis des experts consultés, plusieurs dizaines de millions de francs anciens furent versés en vain. Or est loin cependant des sommes allouées par ERAP pour, finalement, découvrir, après démontage des appareils mis sous scellés, un générateur d'images fonctionnant à partir de photocopies préparées à l'avance et de magnétoscopes télécommandés.

Deux appareils avaient, en effet, été développés par M. de Villegas et M. Bonassoli et testés au sol et au cours de vols de reconnaissance aérienne où, semble-t-il, ils avaient fait parfois miracle. Le premier, appelé Delta par ses inventeurs, permettait la prospection à grande altitude... et signalait par un couinement sonore, plus ou moins intense, la présence d'hydrocarbures, mais ne donnait lieu, à l'époque des premiers essais, à aucune image exploitable. Le second, qui portait le nom d'Oméga, était un dispositif de reconnaissance de détail au sol donnant des images fixes noir et blanc sur une petite console de visualisation. « Les observateurs, précise le rapport de la Cour des comptes, n'avaient évidemment pas accès à la partie essentielle, soigneusement dissimulée aux regards sous une tente, mais seulement à une console placée à quelque distance dans une camionnette ».

A la fin de 1978, le procédé révolutionnaire utilisé dans les appareils de M. de Villegas était toujours inconnu en dépit du renforcement, par des physiciens, de l'équipe des géologues appelés à assister aux différents essais des appareils. A cette époque, M. Bonassoli, après l'expérience classique faite à tout nouvel arrivant du dessin sur un papier que l'on plaçait derrière un mur, et que l'appareil Omega permettait de voir sur son écran, expliquait qu'il avait découvert une particule nouvelle (germe nourricier, qui traversait n'importe quelle matière sans être freinée, mais qu'il avait réussi à maîtriser). « Il savait, disait-il, donner à cette particule des informations lui permettant de reconnaître, par exemple, des hydrocarbures ou d'autres minéraux ». Toutes explications, note le rapporteur, qui « paraissent très fragmentaires et peu cohérentes ».

Il est vrai que les physiciens font avec les particules élémentaires de véritables miracles, mais de là à verser dans le doute, et à imaginer la domestication d'une particule en quelque sorte « charmée », il y a un pas que les physiciens du Centre européen de recherches nucléaires de Genève n'auraient sans doute pas — mais on l'a découvert — franchi. Si l'on connaît effectivement dans ces milieux de véritables particules « charmées », le sens que l'on donne au mot charme n'y a pas du tout le côté farfelu que certains prétendaient lui donner.

Le doute commençait donc à s'installer dans les esprits, et ce d'autant plus que, malgré les demandes pressantes d'ELF-Aquitaine, il n'était toujours pas possible « d'ausculter les appareils » ou d'obtenir leurs schémas de montage « toujours ignorés ». Mieux même, « un tube électronique prétendument modifié » par les inventeurs pour les besoins de leur expérience se révélait en tous points conforme à ceux fournis par la société japonaise Hamamatsu.

### Une personnalité scientifique de « premier plan »

Informé de l'affaire, le ministre de l'Industrie délégua alors, en février 1978, une personnalité scientifique de « premier plan », M. Jules Horowitz, directeur de l'Institut de recherche fondamentale du Commissariat à l'énergie atomique, pour servir d'expert. Les relations entre les deux parties se détériorent et, en dépit d'essais apparemment concluants, mais sur lesquels l'équipe de la section géologique d'ELF-Aquitaine émet un jugement « nuancé », une partie du matériel est saisie.

C'est dans ce contexte que M. Horowitz émettra, le 24 mai 1979, qui lui soit restée la fameuse expérience du dessin ou de l'objet placé derrière le mur. Une règle graduée sera mise derrière le mur, par M. Horowitz, mais partiellement rompue et tordue de manière à faire un « V » à l'insu de M. Bonassoli, chargé de faire fonctionner l'appareil. « L'image d'une règle partiellement droite, horizontale, apparaît alors sur l'écran ». La supercherie était démontrée.

Le démontage de l'appareil Omega permettra ensuite de découvrir deux feuilles de papier portant les images observées le 24 mai et faites à partir d'une machine à photocopier. Il apparaissait ainsi que les appareils en la possession d'ELF-Aquitaine étaient totalement truqués : le capteur Omega fonctionnait avec des photocopies préparées à l'avance, et ne sortait que ce que l'on voulait bien y faire entrer ; le procédé Delta faisait appel à un système d'édition électromécanique avec affichage sur une console, le magnétoscope d'enregistrement « était branché en parallèle sur un autre magnétoscope censé commander le système, mais qui avait une bande préenregistrée dont l'opérateur commandait le défilement à volonté ». Il suffisait d'y penser...

J.-F. AUGEREAU.

## M. MESTRE (U.D.F.) : consternant

M. Philippe Mestre, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, député (U.D.F.) de Vendée, a déclaré, lundi 2 janvier : « Je constate que le gouvernement a changé de registre ».

« On me permettra, après avoir passé de nombreuses années à Maitgnon auprès de trois premiers ministres, de trouver consternants les propos de M. Mauroy, a poursuivi M. Mestre. Les premiers ministres que j'ai connus avaient trop le sens de l'Etat et de l'intérêt national pour accepter de jeter volontairement le discrédit sur une grande entreprise nationale et le doute sur l'honorabilité d'une des plus hautes juridictions de l'Etat. Ils avaient l'habitude de consacrer leurs conférences de presse à d'autres sujets... »

« Après les imprécisions et l'ironie d'un secrétaire d'Etat, a affirmé M. Mestre, voici que le premier ministre (...) use du ton moralisateur. Serait-ce pour camoufler sa recule après son coup manqué de basse politique visant à atteindre son prédécesseur, M. Raymond Barre ? »

ACTUEL

# POLITIQUE

## LA PUBLICATION DU RAPPORT

### L'enquête de M. Giquel : une charge accablante

Une fois n'est pas coutume, la Documentation française devrait faire, avec la publication du rapport de la Cour des comptes, un rapport de la Cour des comptes. Un bon franc succès de librairie. Un bon titre : l'Affaire des avions ratés, greffé sur la très officielle qualification de « Rapport sur certaines opérations de l'entreprise de recherche et d'activités pétrolières ». Un style très clair, alerte même parfois. Un récit raconté comme une aventure, qui regorge de détails piquants et d'anecdotes romanesques.

Citons pièce-mêle la description de la luxueuse ville de Rueil acquise et aménagée par le groupe ELF en 1978 et pour y loger notamment l'ingénieur italien que l'on espérait amener en France - de son plein gré de préférence - mais enfin, vu les grilles et l'équipement de sécurité, il est certain qu'il n'aurait pas pu en repartir facilement, et il est non moins certain que le groupe s'occupait de l'y contraindre, ou qu'elle de l'expérience décrite, ou qu'elle de l'expérience décrite, ou qu'elle de l'expérience décrite...

Du début à la fin de cette « aventure », la responsabilité des principaux dirigeants d'ELF-ERAP à l'époque est lourdement impliquée. Car, c'est l'un des enseignements du rapport, un nombre extrêmement restreint de personnes ont eu, rue Néa-trait de la mission de l'opération. « Au début de l'année 1978, par exemple, note le rapporteur, au sein du groupe ELF-Aquitaine, outre les deux géologues, moins de dix personnes étaient au courant. » Écartant du champ des responsabilités les géologues et les experts scientifiques - recrutés dans la phase finale de l'opération - qui « avaient pour mission de faire preuve d'une collaboration exemplaire avec les « inventeurs » [et] s'y sont tenus », M. Giquel cite, parmi les principaux responsables, dans l'ordre, M. Pierre Guillaumat, président du groupe, qui a « engagé l'affaire » et a « continué d'en assurer la responsabilité même après son départ » et qui s'il « a agi de bonne foi », l'a « suivie personnellement » de bout en bout et était chargé de rendre compte au gouvernement ; M. Alain Chasteland, son successeur, qui a « semblé embarrassé de la situation dont il héritait » et a demandé toutes les garanties écrites des autorités compétentes pour la poursuite de la mission confiée à M. Guillaumat, d'« assistance » à M. Guillaumat, qui lui avait confié le premier ministre ; M. Gilbert Rutman, vice-président du groupe, toujours en exercice, qui a « joué un rôle déterminant » ; M. Paul Alba, « cheville ouvrière d'ELF-Aquitaine dans l'opération ».

#### Une affaire bien mal engagée

La responsabilité de fond dans ce dossier a trait d'abord à la façon dont a été engagée l'affaire. La première décision majeure qui a abouti à l'accord de mai 1976 et au versement inconditionnel de 200 millions de francs suisses « n'a pas été entourée des précautions qui s'imposent ». Sur le plan technique, « aucun dossier n'a été demandé ni aux inventeurs ni à leurs parrains et commanditaires ». Le président de l'ERAP n'a « d'autres sources d'information pour juger du procédé ».

Le rapport établi par MM. Rutman, Alba, Jeantet et Faivre à l'issue de séances de démonstration du début mai 1978, dont « le déroulement ne permettait guère un contrôle rigoureux », note le rapporteur, narquant l'un de ces essais, au cours duquel un seul représentant d'ELF-Aquitaine, M. Paul Alba, était à bord de l'avion, muni d'un jeu de cartes I.G.N. « sur lequel il s'efforçait de pointer les géomètres (anciens et nouveaux) décollés par le couinement plus ou moins sonore de l'appareil ».

Sur le plan scientifique, aucun avis autorisé n'a été recherché en la matière au sein du groupe, qui a toujours tenu sa direction de la recherche scientifique et technique à l'écart de l'affaire, ni à l'extérieur (...). « On ne saurait croire que, dans toute l'industrie française, dans toute l'administration de la recherche, il n'y ait un seul physicien, de valeur internationale, susceptible de respecter un secret d'Etat. »

Du point de vue juridique et financier enfin, même imprudence : aucune enquête sur M. de Villegas ou M. Aldo Bonassoli, dont le groupe ne s'aperçut qu'à la fin de 1978, avec l'aide de cabinets de détectives privés, que le second n'avait laissé aucune trace de son « passage dans les registres de l'Institut Enrico-Fermi de Milan, dont il se prétendait un ancien chercheur, et que le premier n'avait guère fréquenté les milieux scientifiques depuis quarante ans.

Rien non plus sur la société Fisalma, avec laquelle fut signé le premier accord, et que le groupe ELF avait considérée comme « éminente dans les milieux financiers internationaux ». Le président de l'ERAP n'a pas même, assure le rapporteur, demandé selon l'usage les statuts de cette société panaméenne, la composition du capital, la liste des actionnaires réels, le dernier bilan, etc., « n'ayant eu que l'impression de l'une des plus grandes banques suisses ».

Quant au groupe financier, parrain des « inventeurs » que représentait M. Violot, c'est peu dire qu'il était mal connu (...). « Tout ce qu'en savaient à l'époque les dirigeants ».

d'ELF-Aquitaine, semble-t-il, c'est que ce groupe informel réunissait des intérêts puissants dans divers secteurs et divers pays - le groupe industriel Pasanti en Italie, une grande banque espagnole... - et qu'il se révélait en mesure d'approcher certains chefs d'Etat - le maréchal Geisel au Brésil, M. Vorster en Afrique du Sud... Les noms d'importantes personnalités étaient prononcés : un cardinal italien, un ancien ministre des affaires étrangères espagnol, le président Piny, qui appartenait à l'affaire leur caution morale. »

Ce n'est qu'en 1978, poursuit M. Giquel, qu'il est apparu que M. de Villegas n'avait jamais eu d'autres actionnaires.

#### Des appareils truqués

Si, dans l'engagement et la phase initiale de l'affaire, la conduite des dirigeants du groupe relève, si on en croit le rapporteur, de la légèreté, à la suite de l'opération, elle montre, à le lire, un aveuglement troublant. « C'est bien la même logique qui est à l'œuvre depuis mai 1976 : entre les deux hypothèses possibles, les dirigeants du groupe ont misé (...) sur l'existence d'une invention révolutionnaire de ce qu'on n'aurait dû rester qu'une équipe technique collaborative entièrement avec les inventeurs, fourniture de tous les renseignements géologiques disponibles, multiplication des campagnes de prospection (dont le nombre ne fut limité que par les inventeurs d'ELF-Aquitaine), implantation de forages dans les sites les plus improbables, comme pour rendre la preuve d'autant plus étonnante. »

En trois ans, au fil des nombreuses missions et campagnes de prospection qui, toutes, montraient « des images, des détails extraordinaires mais malheureusement aucun progrès dans la fiabilité des appareils », avec parfois des écartes troublantes comme « des défillements de l'inverse de ce qui est attendu (...) ; par exemple, quand on attendait un vol Nord-Sud, on obtenait un vol Nord-Nord-Sud », la conviction des responsables ne paraît pas ébranlée, en dépit des conditions de travail de plus en plus difficiles avec les inventeurs.

Six forages de vérification furent entrepris à Montgat dans le Sud-Ouest, dans le Zuluand (Afrique du Sud), à Castern Lou (Bigorne), en Camargue (Radeau), au Loire-Atlantique (Penne 1), au Gabon (Pongara) de 1976 au début 1979, qui tous se soldèrent par des échecs. Pourtant, le groupe signe un second accord de cession de propriété, qui ne fut en réalité jamais exécuté, et les inventeurs s'étaient refusés à réellesment collaborer avec leurs associés, et ELF n'ayant pu entrer en possession du matériel que par saisi, au cours d'une expérimentation. De nombreuses sociétés furent créées, du personnel détaché, des sommes très importantes consacrées à l'opération, dans un seul but : vérifier l'existence de ce procédé-miracle.

« A aucun moment au cours de ces deux années, explique le rapporteur, les dirigeants du groupe ELF-Aquitaine ne semblent avoir cherché à vérifier l'autre hypothèse, celle de l'inexistence du procédé, ce qui les aurait conduits à s'interroger non seulement sur la fiabilité des appareils, mais sur la bonne foi des inventeurs, en tout cas sur leur sérieux scientifique. Rien n'a été tenté dans ce sens. »

Or c'est bien cette seconde hypothèse - celle de l'inexistence du procédé - qui, de l'avis du rapporteur, se révèle exacte, ce dont on s'aperçut dès qu'une véritable démarche scientifique fut adoptée. M. Giquel souligne le contraste existant entre l'attitude des dirigeants du groupe et celle de l'expert, M. Horowitz, qui intervint dès novembre 1978 à la demande du ministre de l'Industrie, enfin assis, et parvint, par une suite d'expériences très simples, à démon-

trer que « les appareils livrés à ELF-Aquitaine étaient totalement truqués. Il n'existait aucun système de réception d'images, aucun signal ne provenait de l'extérieur. Pas un des éléments composants ne portait la marque d'un perfectionnement ; tout était de série. Leur assemblage seul était astucieusement original ».

M. Giquel prend soin de rapporter les doutes que, même après la découverte de cette supercherie, continuaient à nourrir certains responsables du groupe, lesquels soulignent que « certains des résultats obtenus dans la période 1976-1977 resteraient inexplicables même en admettant de façon générale le supercherie », et pensaient que les inventeurs auraient « plus ou moins consciemment capté quelques choses (...) qu'ils n'étaient pas capables de maîtriser », puis, « ayant sous-estimé les difficultés », « auraient été amenés à gonfler les résultats sans continuer à faire illusion (...) avant de provoquer plus ou moins délibérément la rupture ».

Mais, note-t-il, « pour les présidents successifs de l'ERAP, comme pour M. Horowitz, il ne semble pas que l'on ait jamais eu l'impression que ce qui était truqué et truqué dès l'origine ». Dans cette hypothèse reste entier le problème des « moyens utilisés pour obtenir des résultats aussi justes et spectaculaires ». Question non tranchée. De même que celle, connexe, de savoir qui serait l'auteur de l'escroquerie. M. de Villegas ? Ou plus probablement M. Bonassoli, « seul manipulateur des appareils sur le terrain, seul artisan au laboratoire de Rivière ».

#### Une responsabilité financière énorme

« Reste que, dans cette affaire, le groupe ELF-Aquitaine a perdu entre 742 et 786 millions de francs », conclut le rapporteur. A la responsabilité technique s'ajoute en effet une responsabilité financière énorme. Car, démontrent l'ensemble des rouages financiers extrêmement complexes mis en place par le groupe pour financer le projet de 1976 à 1978, le rapport montre que les dépenses réelles encourues par ELF-ERAP ont été bien supérieures aux quelques 400 millions engagés en 1976 et non récupérés, seul chiffre de pertes reconnu jusqu'ici par le groupe.

Aux transferts opérés, par le biais de sociétés écrans dépendant plus ou moins de l'U.B.S. et de l'ERAP, vers les « inventeurs » ne s'ajoutent pas seulement les intérêts versés au titre des emprunts contractés pour financer l'opération et la souscription au capital de la société commune créée en 1976, ce qui porte le total des versements de l'ERAP à la Fisalma (société des inventeurs) à 565,26 millions de francs - les « à-côtés » de M. Giquel - versés par la S.N.E.A. aux inventeurs au titre de prestations diverses (47,14 millions de francs), les sommes dépensées par le groupe pour la mise en œuvre des procédés (de 20,4 à 22,2 millions de francs) et le coût des forages probatoires, qui varie de 119 millions de francs à 181,6 millions de francs, selon que l'on retient ou non dans l'ardoise deux forages au Gabon qui, selon le groupe, seraient été de toute façon réalisés.

Bilan total : de 741,92 millions de francs à 786,37 millions de francs, la perte nette subie par le groupe étant, selon le rapporteur, « sans doute plus proche de 800 millions » sans « 1 milliard de francs 1980 » sans qu'« aucune ratiocination positive n'apparaisse ni sur le plan technologique, ni sur le plan scientifique, ni sur le plan économique ».

Responsabilité financière aussi dans la mesure où des « irrégularités » nombreuses ont été commises au cours de l'opération : comptes sociaux camouflés (de l'ERAP et de la S.N.E.A.), participations prises sans autorisation, transferts de fonds illégaux, paiements directs faits aux inventeurs sans justification, etc. Or, une partie seulement de ces irrégularités ont été « couvertes » par les autorités, dont le poids, en cette affaire, a été considérable, bien que M. Giquel s'attache principalement à

juger de la conduite des dirigeants du groupe.

L'importance du rôle joué en l'affaire par les responsables publics mis au courant ressort toutefois dans l'analyse faite par le rapporteur des « justifications » données par le groupe. A lire le rapport, il semble que les décideurs aient été en quelque sorte pris en tenaille entre les cautions financières données par l'U.B.S. et les « parrains » de l'affaire, les cautions politiques dont a bénéficié toute l'opération et les cautions techniques données dès l'origine par certains responsables impressionnés par le caractère saisissant des premières réalisations. Le rapport souligne l'atmosphère qui entourait le projet, considéré, de bonne foi par les responsables, « comme un secret d'Etat touchant aux intérêts supérieurs de la France ». Tous les protagonistes, rapporte M. Giquel, ont « souffert (...) de la climat dont ils se sentaient entourés », et le sentiment de toucher à quelque chose qui pouvait changer le sort de la France, voire du monde, et la responsabilité qu'ils en éprouvaient. « Dès le début, ajoute-t-il, cette « pression diffuse » a été exercée par les représentants et membres français ou francophiles du groupe international qui apportait le projet à la France ».

#### Sous le signe du secret

M. Chasteland, précise le rapporteur, a même évoqué devant lui « l'espoir de trouver morale (...) qui a pu régner à un certain moment ». Essentielle aussi dans l'engagement qui a conduit les dirigeants d'ELF à s'engager dans cette malheureuse affaire était la nécessité de conserver un secret absolu, le climat de secret n'étant « guère propice à un libre débat d'idées », et associant tous les manquements aux règles normales de courtoisie et de prise de décision qui assésent d'un certain moment. « Préférer que rien ne soit dit, plutôt que de tout dire, était aussi l'objectif de l'opération », dit M. Giquel sur ce point. « Dès 1975-1976, en certains milieux de personnalités européennes, une toute particulière à la France, sous l'impulsion de chefs d'Etat étrangers, commençaient à se répandre des rumeurs (...) ». Il s'y agissait, dit-il, du président de la République gabo-naise et, en septembre 1978, le roi du Maroc - informé par M. Piny lui-même ».

La notion du secret, invoquée par les dirigeants du groupe, et le fait que les décideurs ont toujours agi avec l'accord des pouvoirs publics ne semblent pas convainquants à l'auteur, qui estime, sur le second point, que, « en 1976 comme en 1978, le comité n'a pu se faire, et l'accord n'a été donné que sur la base des informations insuffisantes et qu'il n'a été donné que sur la base des informations insuffisantes et qu'il n'a été donné que sur la base des informations insuffisantes ».

Dans ses conclusions (voir p. 9), le rapporteur fait enfin, involontairement bien sûr, le procès de ceux qui, ultérieurement, choisirent de ne pas donner de suite à ce rapport accablant. En estimant, d'une part, qu'il appartenait aux pouvoirs publics de « tirer les conséquences de cette affaire exceptionnelle », vis-à-vis notamment des dirigeants du groupe, et en invitant d'autre part l'ensemble des questions restant sans réponse à l'issue de son enquête, sur le rôle notamment joué par les divers acteurs, intermédiaires ou parrains de l'opération, ou la destination des fonds, il ajoute que « tous ces points qui relèvent d'autres compétences que celle de la Cour demandent des enquêtes supplémentaires ».

VÉRONIQUE MAURIS.

## Le temps qui espère

Il y a deux sortes de temps  
il y a le temps qui attend, il y a le temps qui espère  
Jacques Brel

Réfugiés :  
accueil, droits, logement,  
travail, formation, expression,  
et... retour

Immigrés :  
droits, campagne carte de 10 ans,  
soutien à la marche pour l'égalité,  
femmes, formation, expression

Développement :  
50 programmes dans 20 pays :  
projets de santé, de développement  
rural, de formation

Droits de l'homme :  
actions de solidarité et  
campagnes pour la promotion des  
droits de l'homme et des peuples

Service économétrique d'entraide

### Cimade

176, rue de Grenelle T. (1) 550 34 43  
75007 Paris CCP : 4088 87 Y Paris

la Cimade, une solidarité active

Renvoyer à

### Cimade

176, rue de Grenelle  
75007 Paris

Je demande une documentation sur la Cimade  
 Je demande à recevoir la brochure « Le temps qui espère »  
Je m'inscris pour un soutien financier (don déductible de vos impôts)  
Je verse :  50F  100F  500F  1000F  F  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Profession (facultatif) \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Lisez  
**Le Monde**  
dossiers et documents

Faites des étincelles  
en anglais!

COURS TRIMESTRIELS  
le 2 janvier 1984  
INSCRIPTION IMMEDIATE  
**ILC** INTERNATIONAL  
LANGUAGE CENTRE  
20 passage Dauphine  
75006 Paris - Tél. 325.45.37



QUI TOI LERE  
LE PLUS  
LE VOL,  
L'INFORMATICIEN  
OU  
LE BRANCHÉ ?  
Réponse dans Actuel  
et sur Europe 1

LE COUR DES COMPTES  
conclusions :

5 MORALES  
DOMINANT  
OUVREZ LA V  
DANS ACTU  
CE MOIS-C  
HTU

مركز من اجل



55

POLITIQUE

DE LA COUR DES COMPTES SUR ELF-AQUITAINE

Les conclusions : de nombreuses interrogations restent sans réponse

Nous publions intégralement ci-dessous les conclusions du rapport :

L'enquête de la Cour conduit aux conclusions suivantes :

1. Les pertes financières directes subies par le groupe ELF-Aquitaine atteignent un chiffre compris entre 740 et 790 millions de francs, répartis sur quatre années, soit de l'ordre de 1 milliard de francs (1980 à 1983).

2. Aucune retombée positive n'apparaît ni sur le plan technologique, ni sur le plan scientifique, ni sur le plan économique.

3. Les connaissances du groupe ELF-Aquitaine, que ce soit sur la structure de la matière ou sur les techniques de prospection, ne se sont nullement enrichies. Les équipes qui s'étaient formées ont été dispersées ou converties vers d'autres projets.

4. Si l'on considère l'impact sur la politique du domaine minier, qui commande l'avenir d'une entreprise pétrolière et ses capacités futures d'exploration et de production, les relations prometteuses nouées avec le Brésil à l'occasion de cette affaire ne sauraient faire oublier que, dans d'autres pays - Maroc, Espagne, Gabon - des permis ont été pris hâtivement, d'autres rendus en fonction des indications données par les procédés V.D.S. La stratégie même du groupe à l'échelon mondial pourrait bien avoir été influencée pendant les années 1976 à 1978 et peut-être 1979 par la croyance du procédé-miracle : l'attention de l'état-major du groupe, presque entièrement concentrée sur la nouvelle aventure, ne pouvait être disponible pour d'autres opportunités (§ 334).

5. Tous les renseignements nécessaires et préalables à une décision de cette importance n'ont pas été recueillis.

6. La lacune la plus grave concerne l'absence de précautions relatives à l'existence même d'une invention.

7. Loin de rechercher systématiquement une mise à l'épreuve des inventeurs et de leurs procédés, les responsables d'ELF-Aquitaine ont fourni délibérément les informations techniques et géologiques dont ils disposaient sur les gisements connus et les sondages anciens. Ils ont toujours privilégié les grandes campagnes de prospection aérienne destinées à la prise ou à l'abandon de permis, au détriment des missions ponctuelles qui pouvaient permettre de tester les instruments et de faire des contre-épreuves. Les « preuves » n'ont été recherchées que par le système coûteux et non véritablement probatoire (1) des forages visant des « gisements » nouveaux, ce qui sous-évaluait l'existence d'un procédé, même imparfait (§ 310, 311, 320).

8. Il a fallu attendre février 1979 pour qu'intervienne une haute personnalité scientifique, M. Horowitz, sur la proposition du ministre de l'Industrie (§ 116). Les géologues placés par ELF-Aquitaine auprès des « inventeurs » n'avaient d'autres instructions que de collaborer avec eux dans leur sphère de compétence.

9. Quant aux physiciens, électroniciens et informaticiens de Ruell arrivés en juin 1978, ils avaient mission d'apprendre et de comprendre, non d'exercer un doute systématique (§ 320).

10. Aucune enquête n'a permis en temps utile de connaître la personnalité et le passé scientifique de MM de Villegas et Bonassoli, la surface financière et la structure juridique de la société Fisalma avec laquelle étaient passés les accords, la nature exacte et la composition du « groupe » international qui patronait l'affaire ; toutes les affirmations des uns et des autres, ou des uns sur les autres, furent reçues sans examen, sans vérification (§ 302).

11. Ainsi, on ne s'aperçut qu'en juin 1979 que Fisalma était sans lien avec ledit « groupe » et l'Union de banques suisses, ou encore que M Bonassoli manquait singulièrement de références comme chercheur.

12. Des irrégularités nombreuses ont été commises au cours de l'opération.

13. Les comptes sociaux de l'ERAP n'ont pas fait apparaître l'emprunt de 200 millions de francs suisses contracté en 1978 auprès de l'Union de banques suisses, soit directement au passif du bilan, soit hors bilan, comme engagement vis-à-vis d'AMDEN ; le paiement des intérêts et le remboursement du capital ont été imputés au compte d'exploitation comme « frais d'études et de recherche » (§ 201).

14. Les fonds de trésorerie de la Socap-N.H., sous-filiale de la SNEA, ont été immobilisés pour un montant s'élevant progressivement de 21 à 86 millions de dollars entre juin 1976 et août 1978, sans que cet investissement soit retracé dans les comptes de la société ni, à plus forte raison, dans les comptes consolidés du groupe (§ 2000).

15. Des participations ont été prises sans autorisation (souscription au capital de IOMIC pour 10 millions de dollars, financement du premier appel de capitaux, 1 million de dollars, assuré par une avance de l'Union de banques suisses (§ 20012) ; une pyramide de filiales, sous-filiales, pseudo-filiales a été montée clandestinement, selon des mécanismes qui ne paraissent pas convenir à une grande entreprise publique ; domiciliation des sociétés à Ramana (IOMIC) ou au Liechtenstein (Sidama, AMDEN, A.G.R. - (§ 1130, 20110) utilisation de prétextes (pour l'achat de Mischabel, pour l'acquisition de la villa de Ruell, pour la constitution de la SCIT - (§ 1130, 1131, 213) opérations en France menées à travers une filiale de droit suisse (Unindus - § 20011).

16. Certains transferts ont été faits sans autorisation de la direction du Trésor (paiement de 2 250 000 dollars en septembre 1978 au Centre de recherche fondamentale de Rivieren - § 20012).

17. Des paiements totalisant 47 millions de francs ont été faits par la SNEA soit à M. de Villegas, sous forme d'honoraires, soit à l'un des sociétés bruxelloises dont il était le gérant et l'unique propriétaire, à titre de « prestations de services » ou de « frais d'études », sans que la justification réelle ait pu être apportée dans tous les cas (§ 202).

18. Les procédures normales de contrôle n'ont pas été observées.

19. Les autorités de tutelle administrative et financière n'ont pas été informées, ou ne l'ont été que tardivement, qu'il s'agisse du directeur du Trésor et du directeur du Budget (informés en mars 1978), du chef de la Mission de contrôle, commissaire du gouvernement auprès de la SNEA (janvier 1979), du directeur des Hydrocarbures, commissaire du gouvernement auprès de la SNEA (janvier 1979).

20. Le conseil d'administration de l'ERAP et le conseil d'administration de la SNEA (société anonyme de plein droit, comportant 30 % d'actionnaires privés) n'ont jamais été informés (§ 201).

21. Que ce soit à la veille des décisions majeures de 1976 ou de 1978, au cours des opérations, ou une fois l'échec avéré, les pouvoirs publics ont reçu de groupe ELF-Aquitaine des informations insuffisantes en qualité et en quantité. Le dossier qui leur a été présenté était incomplet et parfois inexact (§ 100 in fine, § 333). Les dirigeants de l'entreprise auraient dû réunir toutes les données juridiques, industrielles et techniques relevant de leur compétence, afin d'éclairer pleinement les pouvoirs publics et d'éviter que le crédit même de l'Etat ne fût engagé dans une affaire hasardeuse.

22. Les autorisations gouvernementales obtenues couvrent la responsabilité des intéressés en ce qui concerne le non-respect des procédures normales de contrôle.

23. Selon les termes mêmes de la lettre du premier ministre en date du 28 février 1978, le contrat de 1976 « n'a fait l'objet, avec l'accord du président de la République, d'aucune information au conseil de l'ERAP ni auprès des autorités de tutelle ». Quant à l'accord de 1978, il a été autorisé préalablement par le premier ministre et ses instructions ont été données directement au directeur du Trésor pour qu'il signe l'arrêté demandant la garantie de l'Etat à l'emprunt de 200 millions de francs suisses (§ 100, 111).

24. Mais ces autorisations ne paraissent pas de nature à exonérer les dirigeants du groupe ELF-Aquitaine de la responsabilité encourue du fait de l'absence de précautions prises au moment d'engager l'opération, de la façon dont elle a été conduite et de l'insuffisance des informations qui ont été données aux hautes autorités de l'Etat (§ in fine).

25. Les circonstances invoquées - affaire d'Etat, contraintes imposées par l'existence d'un secret absolu, droit pour une grande entreprise industrielle de courir des risques - ne sauraient entièrement justifier la conduite de l'opération (§ 333).

26. Aucune de ces considérations n'interdit aux intéressés de faire preuve de vigilance et d'esprit critique, comme on peut légitimement en attendre des responsables de l'une des plus grandes entreprises industrielles françaises.

27. Vu l'importance considérable des sommes engagées et irrémédiablement perdues, il appartient aux pouvoirs publics de tirer les conséquences de cette affaire exceptionnelle, en appréciant les responsabilités encourues. Les erreurs commises, les justifications invoquées.

28. Avec toute la prudence qui s'impose en pareille matière, ces conséquences paraissent devoir s'apprécier différemment selon les personnes en cause :

29. M. Pierre Guillaumat a engagé l'affaire, faisant procéder aux premiers tests et signant le contrat de mai 1976 (§ 100, 101) ; il a continué d'en assumer la responsabilité, même après son départ de la présidence de l'ERAP, en vertu de la mission qui lui a été confiée par le premier ministre (et confirmée par lettre du 21 février 1978). C'est à lui qu'il appartenait notamment de « rendre compte au gouvernement de l'évolution des relations (avec les inventeurs et Fisalma), des problèmes qu'il les soulevaient, des engagements réciproques qu'ils paraissent devoir appeler », et de « proposer en temps opportun les orientations, les décisions et les moyens nécessaires » (§ 110). Il l'a suivie personnellement, disposant d'un bureau au siège de l'entreprise, occupant des fonctions de conseiller à Unindus (§ 2110) et de membre du conseil d'administration d'Iomic (§ 1130, 3140).

30. Il a agi de bonne foi, convaincu jusqu'au premier trimestre de 1979 de l'existence du procédé et de son importance non seulement pour ELF-Aquitaine et la politique pétrolière française, mais pour la défense nationale et les intérêts supérieurs du pays.

31. M. Albin Chalandon semble avoir été embarrassé de la situation dont il héritait en août 1977, lorsqu'il a été nommé président de l'ERAP, manifestant un certain scepticisme et recherchant dans les forages en cours (Montégut, Zuluand) une preuve irréfutable, qui ne put être obtenue (§ 311).

32. Chargé d'apporter à M. Guillaumat toute l'assistance nécessaire pour l'exécution de sa mission, selon la lettre de mission citée plus

haut, il a sollicité une approbation écrite du gouvernement pour les actes administratifs et financiers découlant de l'accord de 1976 (lettre du premier ministre du 28 février 1978). De même, ne se sentant pas habilité à signer l'accord du 24 juin 1979 au nom de l'ERAP, il a demandé l'autorisation écrite préalable du premier ministre (§ 333).

33. Enfin, il a assumé la responsabilité des décisions de la phase finale (à Lacq, le 2 mai 1979, au Wolfberg, le 28 juin 1979) qui ont abouti à la résiliation du contrat de 1978 dans des conditions relativement favorables (§ 116, 12).

34. Parmi les proches collaborateurs des deux présidents successifs, M. Gilbert Rutman a joué un rôle déterminant : vice-président du groupe, directeur général de la branche Exploration-Production, président de la SNEA (P), présent comme expert dès les premiers tests, il a suivi de bout en bout l'opération à l'échelon le plus élevé. Il n'a jamais mis en doute l'existence du procédé ni pris les mesures techniques susceptibles de tester une autre hypothèse et de faire apparaître la vérité.

35. M. Paul Alba a été la cheville ouvrière d'ELF-Aquitaine dans l'opération. Présent comme expert dès mai 1976, participant personnellement à presque toutes les campagnes de prospection, il s'est souvent élevé contre les lenteurs, les retards, les méthodes artisanales des « inventeurs », puis contre leur mauvaise volonté, leurs manœuvres dilatoires. Mais, comme M. Rutman, il y a toujours cru. Il affirme encore aujourd'hui qu'on n'est pas absolument assuré qu'il n'y avait pas « quelque chose », que si les derniers appareils Delta et Omega ont été auscultés, démontés, ELF-Aquitaine n'a jamais eu entre les mains ceux de la « première génération », avec lesquels justement, en 1976-1977, certains bons résultats, qui demeurent inexplicables, avaient été obtenus.

36. Les autres membres de l'état-major - M. Michaux, secrétaire général, M. Jeanot, directeur de la mission France, M. Fabre, directeur du domaine minier - n'ont pas eu la responsabilité de la conduite des opérations. M. Bonnet de La Tour, directeur financier, qui a assuré la

mise en paiement des sommes versées par l'ERAP à Fisalma, a agi en exécution des ordres écrits donnés par le président du groupe.

37. Les géologues et experts scientifiques avaient pour mission de faire preuve d'une collaboration exemplaire avec les « inventeurs » ; ils s'y sont tenus.

38. L'enquête de la Cour n'a pas permis de faire la lumière sur tous les aspects de l'affaire.

39. De nombreuses interrogations restent sans réponse, portant notamment sur :

a) Le rôle exact joué par M. Viollet, avec lequel le groupe ELF-Aquitaine continue d'entretenir des relations d'affaires régulières, laissant à sa disposition le bureau d'Unindus à Nice et une secrétaire ;

b) Les motivations réelles du « groupe » international qui, apparemment, « apportait » l'affaire à ELF-Aquitaine sans en retirer aucun avantage immédiat, sinon la récupération des avances faites à M. de Villegas de 1969 à 1975, soit 8 millions de dollars ; cela n'est pas négligeable mais paraît hors de proportion avec les bénéfices à retirer de l'invention, si, comme ses partisans et commanditaires le pensaient ou le disaient, le procédé existait ;

c) Les liens entre ce « groupe » et M. de Villegas, assez puissants pour faire accepter à celui-ci la présence à la tête de la société Fisalma d'un banquier suisse, M. de Weck, chargé de l'aider, certes, mais aussi de le contrôler (et c'est ce qu'il fit par exemple en bloquant les fonds nécessaires au remboursement d'ELF-Aquitaine), puis pour placer auprès de l'inventeur « belge », à titre de conseiller et de fondé de pouvoirs pour l'ensemble de ses affaires, M. Daniel Boyer (qui aujourd'hui encore assume ce rôle) ;

d) Le rôle et les motivations de M. de Weck : il n'est guère habituel de voir le président d'un grand établissement financier, suisse de surcroît, assumer des responsabilités personnelles dans des opérations aussi peu sûres. Sans doute n'engageait-il financièrement la banque, ou, s'il le fit, ce fut avec la garantie de l'Etat français, mais il a accepté imprudemment de prêter son nom en devenant président de Fisalma dès 1976, puis de IOMIC.

autre société panaméenne, en 1978. Très affecté par l'échec de l'affaire, il a quitté la présidence de l'U.B.S. avant même l'âge de son départ en retraite. Il préside aujourd'hui la filiale financière suisse de la régie Renault.

e) Enfin, la destination et l'emploi des fonds versés à la société Fisalma : M. de Villegas, qui, selon les renseignements recueillis par ELF-Aquitaine, contracta de sérieuses difficultés financières, a-t-il pu dépenser seul en si peu de temps les quelque 65 millions de dollars qui représentent le solde net des comptes Fisalma, auxquels s'ajoutent les 47 millions de francs versés directement en Belgique par la SNEA ?

Selon la même source, M. Bonassoli n'aurait guère profité de la manne. Il a repris au château de Rivieren sa place auprès de M. de Villegas, poursuivant ses travaux en laboratoire et vivant apparemment tout aussi sobrement qu'auparavant.

Tous ces points qui relèvent d'autres compétences que celle de la Cour demanderaient des enquêtes supplémentaires. En tout état de cause, l'engagement pris par MM. de Villegas et Bonassoli de rembourser à l'ERAP 43 millions de francs suisses « en cas de retour à une meilleure fortune » ne devrait pas être perdu de vue.

Fait à la Cour des comptes, sixième chambre (M. Bissonnet, président de la sixième chambre, M. de Villaines, président de la première section de la sixième chambre, M. Ab der Halde, conseiller maître, contre-rapporteur, M. Giquel, rapporteur).

Le 21 janvier 1981.

[Le présent rapport a été dactylographié en six exemplaires - un original et cinq pelures - tous signés par le rapporteur et paraphés à chaque page par ses soins.]

Trois exemplaires numérotés de 1 à 3 seront remis à M. le premier ministre. Trois autres numérotés de 4 à 6 seront tenus en réserve dans le coffre de la première présidence.]

(1) On ne peut s'empêcher ici de penser à ce qui est pu advenir si par hasard - ou par une plus grande habileté des « inventeurs », choisissant les sites des forages probatoires en fonction des données de la géophysique classique - on avait abouti à un forage positif.

en toute liberté!

Un nouveau rendez-vous

**"PARTI PRIS"**

CHAQUE JOUR SUR EUROPE 1

18 H 55

Lundi: René REMOND  
Mardi: Alain DUHAMEL  
Mercredi: Jean-François KAHN  
Jeudi: Jean DANIEL  
Vendredi: Jean MATOUK

Tivez en EUROPE 1

5 MORALES DOMINANT. TROUVEZ LA VOTRE DANS ACTUEL CE MOIS-CI.

**ACTUEL**

APRÈS LES ATTENTATS DU 31 DÉCEMBRE

Des mesures exceptionnelles de sécurité sont prises dans les T.G.V. et les gares

Une « organisation de la lutte armée arabe », déjà apparue à l'occasion d'un attentat à Paris en 1975, a revendiqué lundi 2 janvier les deux attentats de la Saint-Sylvestre. Cette revendication paraît sérieuse et attire à nouveau l'attention sur le terroriste international Carlos.

Le bilan de l'attentat du T.G.V. Marseille-Paris s'est alourdi avec la mort d'un troisième

passager, Bernard Vérité, quarante-quatre ans, d'Aumont (Oise), tandis que neuf des trente-quatre blessés de l'attentat de la gare Saint-Charles de Marseille, qui a fait deux morts, étaient toujours dans un état critique.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises par le gouvernement : des hommes de la C.R.S. n° 2 voyagent, depuis lundi, à bord

des T.G.V., et la surveillance des gares est renforcée. Le contenu des consignes automobiles sera régulièrement vérifié.

Une manifestation annoncée pour mardi à la gare Saint-Charles de Marseille par M. Jean-Marie Le Pen a été interdite. Le leader du Front national avait l'intention de déposer une gerbe à 18 h 30 sur les lieux de l'explosion.

L'ombre de « Carlos »

« Nous revendiquons le triple attentat de la Saint-Sylvestre au sud de la France et au Nord-Liban. Nous nous adressons au peuple de France. Nous vengeons nos martyrs et nos victimes des raids de l'aviation française contre nos foyers le jeudi 17 novembre 1983. Toute nouvelle agression ne sera pas impunie... »

On ne prête qu'aux riches. Prestataire de services en matière de terrorisme international, à l'instar du dissident palestinien Abou Nidal, « Carlos », trente-six ans, évolue dans une zone d'ombre, propice aux manipulations étatiques de tous ordres, sans que l'on sache exactement son importance personnelle, et selon une logique du contrat criminel plutôt que de l'engagement politique. L'enquête sur la fusillade de la rue Toullier, marquée par la découverte d'une « comptabilité financière détaillée » de l'organisation, permettra d'associer celle-ci à plusieurs attentats concernant la France : explosions contre les journaux Minute, l'Aurore, et l'Arche, prise d'otages à l'ambassade de France à La Haye, attentat du drugstore Saint-Germain-des-Près, sous en 1974, et deux attentats à l'aéroport d'Orly en 1975. Selon la D.S.T., « Carlos » n'est alors qu'un collaborateur de Moukharbal, véritable chef politique du mouvement, la fusillade tragique étant due à l'impréparation des policiers qui ne connaissaient pas alors l'importance de leur prise.

jusqu' alors, qui parvint ainsi à échapper à la police française. Un communiqué diffusé à Beyrouth présente Michel Moukharbal comme le fondateur de l'O.L.A.A., en précisant que le mouvement se donne pour but de « frapper les objectifs sionistes et impérialistes à l'intérieur des territoires arabes occupés et dans toutes les parties du monde ».

Après les chiens d'avalanche, les chiens dressés à détecter la drogue, voici les chiens renifleurs d'explosifs. La brigade canine de la préfecture de police dispose actuellement de deux de ces animaux, dont le dressage particulier a commencé en 1982. Ce sont deux bergers allemands, Suro et Ronko, âgés respectivement de trois ans et deux ans et demi. Deux autres, Turbo et Babel, sont en cours de formation.

Bien qu'aucune précision technique ne permette d'authentifier totalement cette revendication, elle est la plus sérieuse et confirme le sentiment qui prévalait au ministère de l'Intérieur, après les attentats de Marseille et du T.G.V., d'une projection du conflit libanais dans l'Hexagone. Car la référence à l'O.L.A.A. n'est pas anodine : ce groupuscule est associé au terroriste international « Carlos », de son vrai nom Illich Ramirez Sanchez, et aux actions terroristes en territoire français.

En effet, la première apparition de ce sigle a lieu, en juin 1975, à l'occasion d'une fusillade rue Toullier, à Paris (9<sup>e</sup>), qui coûta la vie à deux inspecteurs de la D.S.T. et à un citoyen libanais, Michel Moukharbal, interpellé par la police. Leur meurtrier : « Carlos », inconnu

depuis un certain nombre d'années. Comme pour tout dressage, le chien doit d'abord s'accoutumer à un maître vivant constamment avec lui.

« Aux yeux de l'islam, la terreur est formellement interdite » nous déclare le docteur Mehdi Rouhani chef de la communauté chiite d'Europe

« J'affirme que près de 85 % des chiites vivant actuellement en Europe - c'est-à-dire environ cinq cent mille individus, dont cent vingt mille à cent cinquante mille résident en France - sont des opposants affirmés au régime de Khomeiny... »

répète, formellement proscrits par notre religion... »

Pour le docteur Rouhani, « le régime actuel de l'Iran est une menace non seulement pour l'Iran lui-même, pour la Proche-Orient, pour l'islam et pour l'islam chiite et pour les pays arabes, mais aussi pour le monde entier. Il sera un jour la cause d'une guerre mondiale, j'en suis certain ».

Fondateur, voici une vingtaine d'années, du Centre islamique iranien de Paris, récemment fermé sur ordre du gouvernement français, le docteur Rouhani en a abandonné la direction et l'animation du jour où il a constaté que les objectifs poursuivis par « des étudiants » qui sont, en fait, les propagateurs des idées khomeinistes et l'émulation d'un régime cruel devenu dissident de l'islam vrai » étaient diamétralement opposés à ceux que s'étaient fixés ce centre, à savoir « l'étude de l'islam et de la pensée léguée par le prophète Mohammed ».

LES EXEMPLES ÉTRANGERS Sécurité et patience civique

Si les opérations de kamikazes sont quasi inévitables, les actions de terrorisme aveugle comme celles de la gare Saint-Charles et du train Marseille-Paris, peuvent, dans une bonne mesure, être évitées.

« Croyez-vous nos Français capables de supporter, comme à Tel-Aviv, qu'on ouvre leurs cartables ou leurs sacs à chaque entrée dans un supermarché ? » demandait récemment en privé un responsable politique français. En effet, tout est là. Oserait-on s'en prendre au sacro-saint confort des citoyens et courir ainsi le risque de les irriter contre les autorités ou de semer la panique ?

Qui croit le plus à l'argent, le Loubard ou le futur cadavre ? Réponse dans Actuel et sur Europe 1

Plus que d'organisation ou d'argent, c'est de patience - de patience civique - dont on aurait sans doute besoin pour accroître la sécurité en France. Les passagers des avions se sont pliés, bon gré, mal gré, depuis une dizaine d'années, à des fouilles diverses ; cela est entré dans les mœurs du trafic aérien, dont la sécurité s'est certainement ainsi améliorée. Si l'on veut éviter des attentats encore plus meurtriers que ceux de Marseille, ne faudrait-il pas en passer par là, quel qu'en soit le coût dans nos vies quotidiennes ?

L'arrestation en Floride de Jean-Marc Leccia pourrait permettre d'élucider l'affaire Orsoni

C'est après une recherche de plus de six mois que les enquêteurs du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) d'Ajaccio ont retrouvé à Miami (Floride) Jean-Marc Leccia, âgé de trente-sept ans, soupçonné d'avoir été le commanditaire de l'enlèvement, le 17 juin 1983, d'un militant nationaliste corse, Guy Orsoni. Le chef du « milieu » de Porto-Vecchio (Corse-du-sud) a été arrêté, samedi 31 décembre, par le F.B.I. sur les indications de quatre policiers français qui avaient suivi aux États-Unis la fille et un ami de Jean-Marc Leccia.

Au moment de l'arrestation, en juin, des membres de la bande de truands responsable de l'enlèvement et sans doute de l'assassinat du jeune nationaliste, les policiers étaient arrivés trop tard à Porto-Vecchio ; Leccia et un complice, Henri Rossi, ancien garde du corps du clan Guerin, avaient pris la fuite. Les membres du S.R.P.J. d'Ajaccio avaient alors patiemment cherché leur trace dans leur entourage. Après avoir remisé le 11, à Six-Fours (Var) et à Paris, ils avaient surveillé les mouvements des familles en « cavale », de Grégoire Leccia, père du fuyard, et de Marie-Thérèse Bouteux, l'amie de Jean-Marc et de plusieurs relations du truand.

Cette longue filature allait subitement s'accélérer à la mi-décembre : le beau-frère de Grégoire Leccia se rendait à l'ambassade des États-Unis à Paris, afin d'obtenir, pour la fille de Jean-Marc, âgée d'une douzaine d'années, un visa pour les vacances de Noël. Le 18 décembre, cet ami et la fillette, gagnaient d'abord Bruxelles, puis prenaient l'avion pour New-York. Deux enquêteurs du S.R.P.J. d'Ajaccio et deux membres de la sixième section de la police judiciaire étaient à bord.

A New-York, le F.B.I. prévint par la police française, mettant en place un important dispositif de surveillance, et les inspecteurs français et américains suivirent quatre jours durant la petite fille. Ils n'avaient pas encore localisé Jean-Marc Leccia, mais visiblement celui-ci bénéficiait de complicités à New-York même. Les arrivants changèrent sans cesse d'hôtel de luxe et de voiture, et c'est à une véritable course-poursuite dans New-York que les policiers durent se livrer pour ne pas perdre la trace du fuyard.

Le 22 décembre enfin, l'ami et la fille de Leccia s'embarquèrent pour Miami. Après de nombreux détours, le truand en fuite était repéré dans la banlieue de la ville. Les inspecteurs français et leurs collègues américains, surtout ceux du Narcotics Bureau, espèrent suivre Leccia assez longtemps pour repérer d'éventuels complices ou la filière de trafic de stupéfiants à laquelle ils soupçonnaient Leccia d'être lié pendant les années de la « French connection ». Enfin, ils voulaient vérifier si le fuyard pouvait être en relation, à Miami, avec les amis français d'Edgar Zemmour, assassiné le 8 avril 1983.

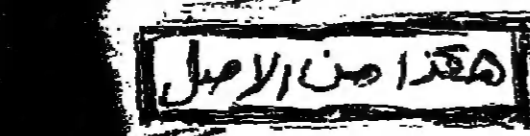
EN BREF

BASTARD DE TROYES ESCROC (De notre correspondant.) Metz - La sûreté urbaine de Metz a arrêté le 2 janvier un escroc se faisant passer pour « l'ami personnel de Jacques Delors ». Jacques Bastard, alias Bastard de Troyes - un nom de code qu'il utilisait, a-t-il dit, au Zaïre - s'appropriait à racheter un restaurant mesquin d'une valeur de cinq cent mille francs pour cinquante mille francs, permettant au commerçant « d'arranger son redressement fiscal de deux cent dix-sept millions de centimes ».

Sept morts dans une collision Sept personnes ont été tuées et une gravement blessée à la suite d'une collision entre un camion et un minibus, le 2 janvier, près de Sarrebruck (R.F.A.). Les victimes, qui se trouvaient toutes dans le minibus, sont des Français d'origine allemande. Selon les premiers éléments de l'enquête, le poids lourd n'aurait pas respecté la priorité.

Vol de neuf flamants rouges Au zoo de Féroilles-Arilly (Seine-et-Marne), des inconnus, vraisemblablement des spécialistes, ont volé pendant le week-end neuf flamants rouges de Cuba, d'une valeur de 72.000 francs. Ce vol cause un préjudice important à ce parc zoologique ; l'espèce est notamment protégée par la convention de Washington et les flamants rouges ne peuvent plus, de ce fait, être exportés. (Corresp.)

Inondations à Leningrad - Une crue de la Neva a provoqué les inondations les plus graves que Leningrad ait connues depuis de nombreuses années, et les dégâts sont très étendus, ont indiqué, lundi 2 janvier, les moyens d'information soviétiques.



# Le Monde MEDECINE

## 1984 : de nouvelles clefs pour déchiffrer le cancer

L'année 1984 verra-t-elle le cancer commensaler à être déchiffré ? Encore incongru il y a quelques mois, la question peut aujourd'hui être légitimement posée. Grâce au prodigieux développement de la biologie moléculaire et des techniques des manipulations génétiques, on est sur le point de saisir le détail des mécanismes sous-jacents à l'apparition des processus cancéreux. Pour la première fois, on a, dans les meilleurs laboratoires spécialisés, le sentiment de tenir un fil solide dans ce qui semblait, jusqu'à présent, un infini labyrinthe.

Le meilleur exemple de cette évolution est le lymphome de Burkitt, une affection grave décrite dans les années 60 par un chirurgien britannique qui lui a donné son nom. Après des années d'espérance, de tâtonnements et d'hypothèses non vérifiées, on dispose aujourd'hui d'une impressionnante somme de données - jusqu'ici indéchiffrables - pour lesquelles on est sur le point de trouver le code de lecture. Un symposium consacré à ces travaux, organisé par le Centre International de Recherche

sur le cancer sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé, vient de réunir à Lyon des chercheurs de ce pays. L'usage de ce que fut la découverte à Rosette (Égypte) en 1799 d'un fragment de basalte qui permit à Jean-François Champollion de décrypter les hiéroglyphes égyptiens, le lymphome de Burkitt pourrait bien constituer le premier modèle permettant de déchiffrer la craelle énigmatique que constitue la transformation des cellules normales en cellules cancéreuses.

### Les mystères et les promesses de la maladie de Burkitt

LES historiens de la médecine le savent déjà : le docteur Denis Burkitt n'a pas été le premier. David Livingstone avait, lui aussi, noté la présence chez de nombreux enfants ougandais d'une étrange tumeur de la mâchoire. D'autres encore, explorateurs ou missionnaires avaient fait la même observation en différents points du continent africain. Mais dans la deuxième moitié du vingtième siècle l'Européen ne se limita plus à explorer ou à évangéliser.

En 1963, au laboratoire britannique du professeur Epstein s'élevait le mystère en culture une lignée continue de cellules cancéreuses. Rien n'est mis en évidence. Par routine, et sans espoir, on examine les cultures au microscope électronique. Les virologues britanniques ont la surprise d'observer des particules virales inconnues jusqu'alors. Ils viennent de découvrir un nouveau virus qui prendra le nom de deux d'entre eux : virus d'Epstein-Barr (V.E.B.) (2).

On a aussi découvert la possibilité cancérogène (chez l'animal) et le « mariage » de partenaires héréditaires viraux et cellulaires dans les cellules tumorales. En dépit de ces résultats importants, on reste au stade de la description, de l'observation de phénomènes dont on ne saisit pas l'origine première. Y a-t-il un rapport de causalité entre la présence virale et le processus cancéreux ? Si oui, comment l'établir ? Une énorme enquête prospective animée par le professeur Guy de Thé (Centre International de Recherche sur le cancer, à Lyon) est née en 1968 à 1978. Elle porte sur 11 000 enfants ougandais vivant dans le district du Nil occidental.

Ses résultats sont publiés dans la revue Nature : plus le taux d'anticorps anti-V.E.B. est fort et plus le risque de tumeur est élevé (trente fois plus élevé pour un taux d'anticorps trois fois supérieur à la normale : un risque supérieur à celui encouru par un grand fumeur vis-à-vis du cancer du poumon). Rien

### Un safari épidémiologique

L'Ouganda est encore protectorat britannique quand il publie, en 1958, sa première communication dans le Journal britannique de chirurgie. Quatre ans plus tard, le pays devient l'indépendance. Le chirurgien est passé du camp de l'épidémiologie. Fort de ses premières observations, il parcourt des milliers de kilomètres en Land-Rover, adresse des questionnaires à tous les hôpitaux du continent. Un gigantesque safari épidémiologique pour un tableau de chasse sans précédent.

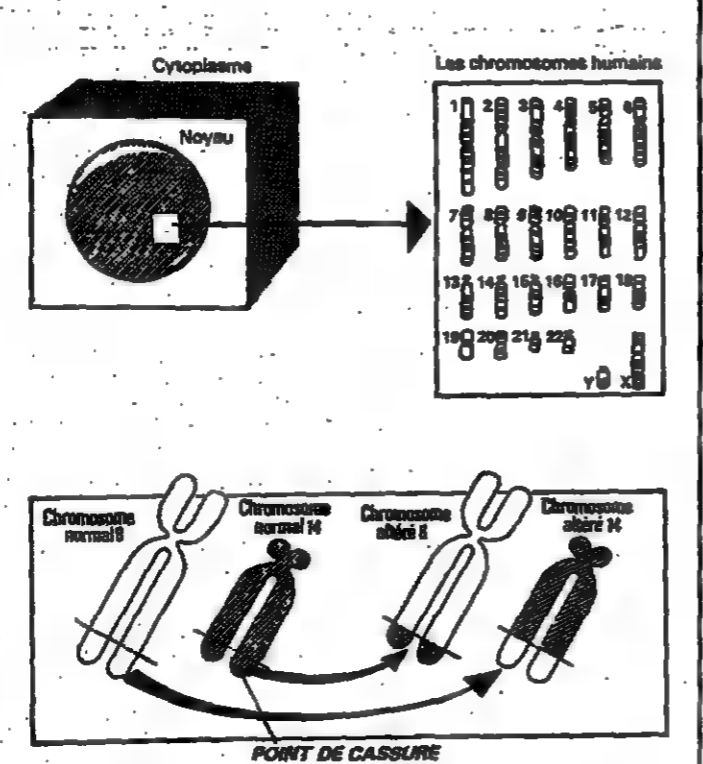
Les conclusions sont ou ne peut plus surprenantes. La tumeur n'est observée que dans des zones très précises : la température moyenne doit être égale ou supérieure à 15,66 °C et la pluviométrie annuelle supérieure à 503 cm. En résumé, les données de la carte à l'échelle du continent une « ceinture de Burkitt » (voir notre schéma page 12) superposable, aux régions touchées par le paludisme (le moustique du parasite vit dans ces conditions climatiques) et la fièvre jaune.

Quelques années plus tard, le syndrome n'est plus connu sous le nom de lymphome de Burkitt. De quoi s'agit-il ? Schematiquement les cellules-souches des lymphocytes B (chaque cellule humaine comporte 23 paires de chromosomes numérotés, depuis le patrimoine génétique) sont chargées de la défense immunologique de l'organisme. Sur la mâchoire, la tumeur apparaît dans des endroits précis inhabituels (orbite, testicules, ovaires) presque exclusivement dans les zones à forte prévalence de paludisme. Sans traitement, elle survient tous les six mois et se résout en quelques semaines ou plus tard, elle suit l'apparition de la lésion (1).

### Enquête sur 42 000 enfants

En mars 1961, à Londres, le professeur M. Anthony Epstein (université de Bristol) entend « par le plus grand des hasards » la première communication du chirurgien ougandais. Une collaboration est immédiatement établie. Objectif : l'hypothétique agent infectieux (un virus cancérogène pense-t-on) qui pourrait véhiculer par un insecte. Le docteur Burkitt réalise les biopsies en Ouganda et les tissus arrivent à Londres le lendemain matin. De 1961 à 1963, en dépit de recherches approfondies, c'est l'échec.

Dans les mois et les années qui suivront se découvriront que, loin de se limiter aux sujets atteints d'un lymphome de Burkitt, ce virus est présent sur l'ensemble de la planète. Partenaire obligé de l'espèce humaine, le V.E.B. infecte l'organisme à l'enfance, le plus tôt possible (chez l'adulte, les manifestations cliniques, si elles existent, ne surviennent qu'au stade de l'adolescence), apparaît une mononucléose infectieuse, s'exacerbe dans la réponse physiologique de l'organisme à l'infection virale.



On a établi que les cellules cancéreuses du lymphome de Burkitt (cancer des lymphocytes B, globules blancs responsables de la synthèse des anticorps) ont le siège d'anomalies chromosomiques importantes (ou translocation). Le segment du chromosome numéro 8 (chaque cellule humaine comporte 23 paires de chromosomes numérotés, depuis le patrimoine génétique) est échangé avec le segment du chromosome 14, mais aussi avec le chromosome 2. Ces cassures ne se font pas au hasard. Elles se situent :

- Pour le chromosome 8, au niveau d'un oncogène (baptisé c-myc), qu'il est génétiquement normalement présente dans le patrimoine héréditaire, mais responsable, dans le poulain, d'un cancer des cellules sanguines. D'autres oncogènes ont été mis en évidence ;
  - Pour les chromosomes 14, 22 et 2, au niveau des régions qui codent pour une partie des anticorps, protéines naturellement synthétisées des lymphocytes.
- On peut supposer que ces translocations ont pour conséquence d'activer l'oncogène et d'être à l'origine de la constitution d'un clone cellulaire malin.

**CINÉMA EN JANVIER AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE**  
avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS  
**CINÉ-CLUB les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois, à 21 h (entrée gratuite). UN SCÉNARIO COMMENTÉ.**  
Le 7 : éradiation de l'homme préhistorique, les origines de l'art, 22 h.  
Le 21 : six mille guerriers d'argile, grand nombre l'archéologie chinoise, 22 h.  
**PARLONS D'UN FILM, projection-débat, le mardi et le mercredi, à 16 h.**  
De 3 à 11 : la géologie du pétrole, et l'énergie nucléaire.  
De 17 à 21 : la chimie du pétrole, ses applications dans la vie quotidienne.  
**SCIENCE ET CINÉMA, tous les dimanches, à 14 h.**

### La longue marche des médecins aux pieds nus

Le système de santé chinois est un long temps considéré comme un modèle pour les autres pays en développement. Mais, depuis l'arrivée au pouvoir en 1949, les dirigeants ont voulu transformer le pays en un État ravagé par les épidémies et la famine.

Le premier objectif du nouveau pouvoir fut de remettre les bases de la médecine traditionnelle chinoise à jour et de sélectionner les pratiques les plus efficaces, telles que la médecine traditionnelle d'hygiène. En 1952, fut créé un mouvement patriotique d'hygiène et de santé dont le but principal était prophylactique.

Adoptés d'un État fort, centralisé et très hiérarchisé, les dirigeants ont mis en œuvre un système de santé organisé verticalement où chaque niveau politique-administratif existant. A tous les échelons (provinces, régions, districts, brigades ou équipes de production), des médecins ayant une qualification et une autorité décroissantes ont été établis. A côté de leurs fonctions de soins, ces médecins ont à prendre en charge l'application d'un programme de prévention dans lequel le rôle des unités de base était primordial.

En ce qui concerne la médecine traditionnelle, elle a été réorganisée et réhabilitée. On a d'abord démontré que les cellules cancéreuses produites de différents types de Burkitt (africain ou non, associé ou non au V.E.B.) sont portées d'une anomalie chromosomique (ou translocation). Toutes ces cellules ont un morceau de leur chromosome numéro 8 échangé avec un morceau d'un autre chromosome (le 14 dans 70 % des cas, le 22 dans 20 % des cas, le 2 dans 10 % des cas - voir schéma).

### Un scénario cohérent

Mieux, on sait que les translocations observées ont pour effet de mettre l'oncogène (baptisé c-myc) au contact des régions du génome qui, précisément dans les chromosomes 14, 22 et 2, dirigent la production des anticorps dans les lymphocytes. Ces anticorps sont des protéines (des immunoglobulines) la configuration particulière de ces anticorps correspondait à la production d'immunoglobulines pathologiques et différentes les unes des autres.

On sait néanmoins que l'oncogène c-myc du chromosome 8 n'est pas à lui seul suffisant. Des travaux récents indiquent que deux « événements » cellulaires sont, au minimum, nécessaires pour faire une cellule cancéreuse d'une cellule normale (le Monde du 24 août 1983).

JEAN-YVES NAUL  
(Lire la suite page 12.)

### LE SYSTÈME DE SANTÉ CHINOIS

### La longue marche des médecins aux pieds nus

Le système de santé chinois est un long temps considéré comme un modèle pour les autres pays en développement. Mais, depuis l'arrivée au pouvoir en 1949, les dirigeants ont voulu transformer le pays en un État ravagé par les épidémies et la famine.

Le premier objectif du nouveau pouvoir fut de remettre les bases de la médecine traditionnelle chinoise à jour et de sélectionner les pratiques les plus efficaces, telles que la médecine traditionnelle d'hygiène. En 1952, fut créé un mouvement patriotique d'hygiène et de santé dont le but principal était prophylactique.

### Une espérance de vie doublée en trente-cinq ans

Les grands principes qui gouvernent aujourd'hui encore le système de santé chinois ont porté leurs fruits : l'espérance de vie qui était en 1948 de trente-cinq ans au moyenne des habitants de ses quarante-neuf ans. Pendant la même période, le taux de l'espérance de vie qui était en 1948 de 36,36 pour 1 000 habitants est passé à 72,72 pour 1 000. Pour ce qui est des décès des enfants de zéro à un an, les sources chinoises indiquent que de 200 pour 1 000 à l'époque, ce taux est tombé, en 1981, à 13 pour 1 000 dans les villes et à 24 pour 1 000 dans les zones rurales (1). Les équipements, les médicaments et le personnel de santé faisaient cruellement défaut.

A l'heure actuelle, en tenant compte des difficultés à obtenir des informations précises, on peut estimer qu'il existe environ 1,8 lit d'hôpital pour 1 000 habitants, soit à peu près dix fois plus qu'il y a une trentaine d'années. En ce qui concerne les données sur les médecins et les auxiliaires de santé, il est difficile de donner une vue d'ensemble plus précise car les statistiques sur le personnel de santé n'ont pas toujours été fiables.

Si on se réfère aux chiffres fournis par la Banque Mondiale (2) et portant sur l'année 1979, il apparaît qu'il y avait, à cette date, un médecin diplômé de médecine occidentale pour un peu plus de 2 430 habitants.

un praticien traditionnel pour près de 200 habitants. Quant aux autres professions de santé, on comptait 100 infirmiers, 100 pharmaciens, 100 aides-soignants, en comptant 1 pour environ 1 000 habitants. Si on leur ajoute les médecins aux pieds nus (environ 1,5 million en 1979), c'est un auxiliaire de santé pour un peu de plus de 500 habitants qu'il y avait en 1949.

La volonté communiste d'offrir l'accès aux soins à tous les citoyens. La réalité montre qu'en Chine, contrairement à ce qu'on a vu en Occident, la médecine fut la possession alors pour 80 % de la population totale. Il y avait, en fait, des hôpitaux pour les militaires et les fonctionnaires, des hôpitaux pour les agriculteurs et les salariés. La disproportion était encore plus grande pour les provinces qui n'avaient pas été libérées par les révolutionnaires : dans ces provinces, dont l'effectif se réduisait de huit fois dans certaines zones (4).

Car, depuis 1949, le mouvement d'hygiène et de santé dont le but principal était prophylactique. C'est ainsi qu'au cours de ces vingt ans, a son corollaire l'espérance de vie qui marque les écarts pouvant aller jusqu'à 10 ans et plus par rapport à la moyenne nationale. Dans le Hubei et le Yunan, par exemple, deux provinces du Sud-Ouest économiquement retardées, l'espérance de vie était, en 1979, respectivement de cinquante-neuf ans et cinquante ans, alors qu'elle était de cinquante ans dans Shanghai, la ville la plus peuplée de Chine mais aussi la mieux servie au plan médical.

L'ingérence de la médecine traditionnelle, donc aussi en Chine. La création d'un corps de médecins aux pieds nus a à la fin des années 80 (5) a partiellement résolu cette ingérence, leur présence permettant de faire partie les soins de première main.

Même si par ailleurs d'une communauté rurale qu'il a choisie, le médecin aux pieds nus a une longueur de production en compte un général de un à trois suivant son importance officielle l'avantage il pouvait être joint rapidement puisqu'il vit sur place, mais, plus il est important, plus il est éloigné de sa base, plus il faut attendre sa formation que durant trois à six mois - ce qui est très remarquable eu égard à la rareté des soins dans ces zones. Toutefois, la médecine traditionnelle est toujours présente pour les paysans, mais elle est délaissée du premier échelon de soins. Par ailleurs, si la médecine traditionnelle n'a pas les moyens de soigner, il est difficile d'organiser les cas qui posent problème vers les unités de soins supérieures.

ANITA RHIND,  
(Lire la suite page 12.)

(1) La Banque Mondiale donne, pour sa part, un taux global de 56 pour 1 000 en 1981, et l'Unicef de 30 pour 1 000 dans les zones rurales en 1981.

(2) Rapport publié en 1982 à la suite d'une mission effectuée en Chine en 1981.

(3) C'est à Pékin et à Shanghai que se trouvent les services de médecine de pointe et les plus importants instituts de recherche.

(4) Pour l'information de l'électeur.

(5) C'est à Shanghai, en 1958, qu'eurent lieu les premières expériences de médecine aux pieds nus.

### CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Recrutement des Chercheurs en 1984**  
Le Centre National de la Recherche Scientifique ouvre sa campagne de recrutement 1984. Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 15 mai 1984.  
Pour tous renseignements concernant les modalités de recrutement, s'adresser à la direction du personnel et des affaires sociales du C.N.R.S., bureaux de gestion des chercheurs, 15, quai Anatole-France 75700 Paris - Tél. : 555-92-23, postes 2352/2044 ou 2408 ou auprès des administrations déléguées du C.N.R.S.  
L'attention des candidats est attirée sur la possibilité qui leur est offerte de postuler également sur des postes prioritaires dont les listes leur seront fournies par la direction du personnel et des affaires sociales du C.N.R.S., (15, quai Anatole-France, 75700 Paris) ou les administrations déléguées.

### CONFÉRENCES EN JANVIER AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

- Samedi 7, à 15 h : Traitement mathématique des images, par JEAN SARRA.
- Samedi 14, à 15 h : A la conquête préhistorique du Monde, par DENIS VIAU.
- Samedi 21, à 15 h : Argos et Sarsat, par DANIEL LUDWIG.
- Samedi 28, à 15 h : Moyens d'intervention sous-marine pour la reconnaissance des grands fonds marins, par JEAN-CLAUDE PUJOL.

LES RÉFORMES DANS LES HOPITAUX PUBLICS

Les responsables de l'hospitalisation publique s'inquiètent des restrictions budgétaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'hôpital public est entré dans une phase active de transformations. D'une part par ce que, désormais, les centres hospitalo-universitaires (C.H.U.) voient leur système interne de financement profondément remanié par l'instauration d'un budget global.

RÉFORMER le système financier des hôpitaux publics était assurément une nécessité, ressentie depuis de longues années. Déjà, le septennat précédent, de nombreuses voix s'élevaient pour demander la refonte complète du système comptable hospitalier, jugé injuste et inflationniste.

Il ne trouvait pas un tel système, mais un système d'inspiration pour en concevoir un autre. Pourtant, progressivement, il fit jour l'idée d'un bouleversement radical : le système.

L'insuffisance en personnels. Telle est donc la procédure qui inaugure, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les plus grands hôpitaux de France, c'est-à-dire les universitaires.

A l'Assistance publique Paris plus de dix millions de journées d'hospitalisation

L'ASSISTANCE publique de Paris est, loin, le premier ensemble hospitalier de France : 38 établissements, 34 000 lits, 10,5 millions de journées d'hospitalisation en 1982, 12 400 médecins pharmaciens, plus de 1 000 agents. C'est un phare de l'hôpital public.

par l'application de la loi sur la préparation au secrétariat d'Etat à la santé. Ce que ces transformations juridiques inaugurent n'est qu'une profonde mutation du système hospitalier.

Pourquoi ? Parce que les augmentations tarifaires que le gouvernement leur a consenties depuis plusieurs années, inférieures à l'augmentation des charges, supportent les hôpitaux. Depuis deux ans, en outre, le ministre M. Philippe Cadène, délégué général de l'F.H.F., a fait une économie d'un point par rapport à l'inflation.

Cette attitude restrictive des pouvoirs publics s'explique par la charge croissante que représente l'hôpital pour le système de santé. L'hospitalisation, en France, absorbe la moitié de la consommation médicale.

Mais l'hôpital français a loin d'avoir atteint la mutation : 25 % de l'appareil hospitalier public n'ont subi aucune modernisation depuis quarante ans, souligne la Fédération hospitalière de France ; trente-cinq mille lits du secteur médico-social ou pour personnes âgées doivent être reconstruits ; trente-cinq mille lits de psychiatrie exigent, eux aussi, une reconversion.

La longue marche des « médecins aux pieds nus »

Dans le travail de prévention que le personnel joue son rôle. Chargé de diffuser et de faire appliquer les campagnes de prophylaxie en faveur de l'hygiène et de la santé, le médecin aux pieds nus est un rouage de l'appareil de contrôle social qui supervise, entre autres, la salubrité des vaccinations et les mesures de planification familiale.

Des inégalités flagrantes

« A l'heure où nous sommes responsable d'un département hospitalier à Pékin, il me questionne sur ce que la Chine a gagné en matière de personnel qualifié à tous les niveaux. Mais la formation de ces personnels coûte cher. » Il est vrai que la part des dépenses de l'Etat pour l'éducation dans son ensemble est faible (6,6 %) et qu'elle l'est encore plus pour la santé publique : 2 % en 1979, selon la Banque mondiale, qui souligne que ce taux n'a guère changé depuis 1949. Ces 2 %, selon la même source, représentent environ 10 milliards de yuans par an, soit environ 9,9 yuans par habitant (1 yuan = 4 francs). Encore faut-il noter que 52,4 % de ces dépenses sont consacrées à la pharmacopée occidentale, à 14,5 % à l'équipement hospitalier.

en outre, modifie leur cadre statutaire et les conditions de formation des plus jeunes d'entre eux. Nul doute que l'année qui s'ouvre sera celle d'un vaste débat sur l'avenir de l'hôpital public en France après l'année 1983 qui inaugure le passage mouvementé d'un ministre communiste au portefeuille de la santé.

Le risque du ghetto. Au total, estime M. Cadène, la situation budgétaire des hôpitaux, à la fin de l'exercice 1983, est extrêmement critique, puisqu'elle présente un déficit moyen d'exploitation de 1,5 %. Ainsi s'ouvre l'année 1984, les hôpitaux devant faire face à de grandes difficultés non seulement pour les primes traditionnellement consenties par la majorité d'entre eux à leur personnel en janvier, mais aussi pour régler leurs fournisseurs et même leurs cotisations sociales.

Dans ces conditions, l'application imminente de la réforme budgétaire des hôpitaux ajoute à l'insécurité qu'elle est à leur redoutement. Les hôpitaux ne peuvent pas être comprimés : ils redoutent qu'elle laisse en dehors de son champ d'application des activités importantes de l'hôpital et n'introduise une simplification administrative, estimant-ils. Une réforme, soulignent les responsables hospitaliers, ne peut s'appuyer que progressivement et les établissements reçoivent des moyens supplémentaires, notamment en informatique de gestion.

L'application de la « départementalisation », pour sa part, subordonnée à la parution d'un décret que le secrétariat d'Etat à la Santé prépare activement. Cette réforme suppose la disparition des services et leur remplacement par des unités beaucoup plus vastes, des départements, dont les responsables seront et qui seront des unités fonctionnelles.

La ceinture africaine du lymphome

L'enquête épidémiologique révèle que les cas sont groupés (points noirs) dans les régions où le paludisme est endémique (zone grise). La fréquence annuelle est d'un cas pour dix mille enfants. L'affection s'étend sur le même mode que les maladies infantiles virales mais touche préférentiellement les garçons. (Schéma tiré du Scientifica American.)

Anémie et rachitisme

D'autre part, la lutte pour l'élimination des « quatre pestes » (rats, moustiques, mouches, puces) est toujours d'actualité. En 1982, des statistiques incomplètes montrent que plus de dix millions de rats ont été exterminés dans treize provinces de Chine. Un autre facteur responsable de la dégradation des conditions d'hygiène est imputable à la pollution atmosphérique. Le problème est particulièrement aigu dans les villes. A Pékin, plus de quatorze mille cheminées d'usine crachent à longueur d'année, une épaisse fumée noire. Les maladies respiratoires, qui se plaçaient en 1975 au premier rang des causes de mortalité dans le pays, se situent, aujourd'hui encore, au troisième rang derrière les maladies cardio-vasculaires et les cancers.

Une « règle d'or »

Malgré les dispositions éditoriales prises sur une grande échelle depuis plus de trente ans, la Chine n'a-t-elle atteint un niveau d'hygiène satisfaisant ? La lutte contre les facteurs de maladies contagieuses ou véhiculées par l'eau appartient-elle au passé ? Loin s'en faut, même si des progrès notables ont été accomplis.

La maladie de Burkitt

(Suite de la page 11.) Ces travaux, qui font l'objet de nombreuses publications dans les plus prestigieuses revues scientifiques internationales (3), ont permis de résoudre de nombreuses questions. Elles ont notamment permis de remettre en cause le rôle du V.E.B. Rôle secondaire ? Evénement éventuellement nécessaire mais jamais suffisant ? Aucun rôle comme le soutien de certains scientifiques ? Ces travaux bouleversent aussi les projets thérapeutiques que l'on pouvait ébaucher il y a quelques mois encore. Ils ont surtout pour conséquence de donner, pour la première fois, les bases moléculaires d'un scénario physiopathologique multistadial cohérent.

« Des découvertes importantes, notes M. Betty Dodet et le docteur Gilbert Leclerc, réalisées dans des domaines aussi différents que la virologie, la biologie moléculaire, l'immunologie ou l'analyse des chromosomes convergent, s'assemblent comme les morceaux d'un puzzle. » (La Recherche, novembre 1983). Le lymphome de Burkitt, pierre de Rosette de la cancérologie ? Il est sans doute quelque peu imprudent de répondre dès mainte-

La ceinture africaine du lymphome



L'enquête épidémiologique révèle que les cas sont groupés (points noirs) dans les régions où le paludisme est endémique (zone grise). La fréquence annuelle est d'un cas pour dix mille enfants. L'affection s'étend sur le même mode que les maladies infantiles virales mais touche préférentiellement les garçons. (Schéma tiré du Scientifica American.)

Les limites d'un « modèle »

Globalement, les femmes ont été touchées par le cancer du sein par habitant en moyenne (62,66), les lipides (29,86) et les calories (2 441), plaçant encore la République de Chine au premier rang des pays les plus riches au monde. Au rang des nations qui n'ont pas encore atteint le niveau de nutrition adéquat. Mais, compte tenu de l'importance de la population et de la situation qui existait, il y a trente ans, les efforts accomplis en ce domaine sont indéniables. Le problème qui se pose est surtout celui des inégalités dans la distribution alimentaire, en particulier pour les provinces. De ce fait, de larges fractions de la population restent mal nourries, alors que les disponibilités globales ne sont pas mauvaises.

Une « règle d'or »

Changement dans la hiérarchie des causes de mortalité reflète les mutations économiques que connaît la Chine depuis une trentaine d'années. Ce pays doit aujourd'hui faire face aux maladies du monde industriel tout en continuant à affronter sur la majeure partie de son territoire les maux et les fléaux (sécheresses, inondations) caractéristiques des Etats en voie de développement.

positivement à cette question controversée dans les milieux médicaux et scientifiques. Sans parler des nouveaux espoirs diagnostiques et thérapeutiques, il reste pourtant que jamais sans doute on n'a eu pour une affection cancéreuse un image aussi nette et cohérente. Ni le rôle du V.E.B. Rôle secondaire ? Evénement éventuellement nécessaire mais jamais suffisant ? Aucun rôle comme le soutien de certains scientifiques ? Ces travaux bouleversent aussi les projets thérapeutiques que l'on pouvait ébaucher il y a quelques mois encore. Ils ont surtout pour conséquence de donner, pour la première fois, les bases moléculaires d'un scénario physiopathologique multistadial cohérent.

« Des découvertes importantes, notes M. Betty Dodet et le docteur Gilbert Leclerc, réalisées dans des domaines aussi différents que la virologie, la biologie moléculaire, l'immunologie ou l'analyse des chromosomes convergent, s'assemblent comme les morceaux d'un puzzle. » (La Recherche, novembre 1983). Le lymphome de Burkitt, pierre de Rosette de la cancérologie ? Il est sans doute quelque peu imprudent de répondre dès mainte-

Les limites d'un « modèle »

Globalement, les femmes ont été touchées par le cancer du sein par habitant en moyenne (62,66), les lipides (29,86) et les calories (2 441), plaçant encore la République de Chine au premier rang des pays les plus riches au monde. Au rang des nations qui n'ont pas encore atteint le niveau de nutrition adéquat. Mais, compte tenu de l'importance de la population et de la situation qui existait, il y a trente ans, les efforts accomplis en ce domaine sont indéniables. Le problème qui se pose est surtout celui des inégalités dans la distribution alimentaire, en particulier pour les provinces. De ce fait, de larges fractions de la population restent mal nourries, alors que les disponibilités globales ne sont pas mauvaises.

Une « règle d'or »

Changement dans la hiérarchie des causes de mortalité reflète les mutations économiques que connaît la Chine depuis une trentaine d'années. Ce pays doit aujourd'hui faire face aux maladies du monde industriel tout en continuant à affronter sur la majeure partie de son territoire les maux et les fléaux (sécheresses, inondations) caractéristiques des Etats en voie de développement.

Vertical advertisement on the right edge of the page, featuring the word 'CONCERTS' and other text, partially obscured and difficult to read.

مقالات

Le Monde

culture

THÉÂTRE

L'agence d'U.R.S.S. pour les droits d'auteurs intente un procès à la direction du Lucernaire

L'agence soviétique pour les droits d'auteurs, la V.A.A.P., assigne en référé le 6 janvier Christian Le Guillochet, directeur du Lucernaire.

POINT DE VUE

Bons et mauvais traitements

LA VAAP, par télégramme, me demande de reconsidérer les costumes et les décors de la pièce de Léonide Zorine. Que dois-je faire ? La réponse est simple : je n'ai pas le droit d'intervenir.

Quant au traitement du héros, Gerouski, au contraire, il va chercher un certificat... Léonide Zorine, que penserait-il de son choix français ?

arrivé, j'arrêterais la pièce immédiatement. Mais en ce cas je ne changerais pas de directeur... Le vendredi 23 décembre, à 23 h 30, j'ai rencontré sur demande M. Valeri Vassilenko, secrétaire de l'ambassade de l'U.R.S.S.

CINÉMA

Rencontre Henri Alekan, maître imagier

Henri Alekan est un maître du cinéma. Il a travaillé avec Jean Cocteau, et il est l'auteur de nombreux films célèbres.

Henri Alekan est un maître du cinéma. Il a travaillé avec Jean Cocteau, et il est l'auteur de nombreux films célèbres.

garde un habit pour Cocteau et Ruiz, c'est peut-être par son art, très volontaire, et il trouve en quelque sorte son accomplissement.

Et puis Bogdan Berou choisit la France comme terre d'asile, pourquoi ? Parce qu'il pense à trouver une liberté : cette liberté il l'éprouve de suite avec la pièce de Léonide Zorine.

CONCERTS Radio France

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

MUSIQUE AU PRÉSENT

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

MUSIQUE DE CHAMBRE

SAISON LYRIQUE

OPERA-COMIQUE SALLE FAVART

EXPOSITIONS

Les musées d'art moderne du Nord

(Suite de la première page.) Les musées d'art moderne du Nord ont été inaugurés récemment.

Le confort des musées d'art moderne du Nord est remarquable.

MATISSA

Matissa dans toute sa gloire. Une exposition de ses œuvres.

ACTION CULTURELLE

Il n'y a plus de Maison de la culture à Chalon-sur-Saône

La Maison de la culture de Chalon-sur-Saône n'existe plus depuis le 1er janvier.

ARIADONE

ZARATHOUSTRA

UTT Création

ARIADONE IKEDA

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ENGLISH CONCERT

FISCHER-DIESKAU

CONCERT DE SONATES



مقدون الاصل

SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

LES COMPRES (Fr.) Gaumont... LES DENTS DE LA MER... LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TERRE... EN HAUT DES MARCHES... LE GRAND CARNAVAL... LE TRACÉ DE CARMEN... LE TRAVIATA... LES THÈMES COURONNÉS DU MATHÉLOTT... LA ULTIMA CENA... UN AMOUR EN ALLEMAGNE... UN BON PETIT DIABLE... LE MARIAGE DE MIEUX BRAUN... LE MARIAGE DE MIEUX BRAUN... LE MARIAGE DE MIEUX BRAUN...

Mardi 3 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
20 h 36 Commissaire Nicole Bouton.
22 h Entracte.
22 h 5 Variétés : Boi de nuit.
23 h Journal.
23 h 15 Vivre en poésie.
DEUXIÈME CHAÎNE : A 2
20 h 40 Les Docteurs de l'écran : le Choix des armes.

Mardi 3 janvier

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE
17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Hier ou cinéma : Jenny, film de Marcel Carné.
18 h 55 Informations.
18 h 10 Informations régionales.
18 h 15 Informations régionales.
FRANCE-CULTURE
20 h Diálogos : L'échappée à la bipolarisation.
21 h 15 20<sup>e</sup> anniversaire de...
21 h 30 Nuits magiques : la permission de minuit.
FRANCE-MUSIQUE
20 h 30 Concert (Séminaires internationales de musique de Lucerne 83) : Symphonie n° 2 de Schumann.

Mercredi 4 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
11 h 30 Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Arnold.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Tempo X.
17 h 40 Info jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 16 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétés coupe.
18 h 58 7 heures moins cinq.
19 h Mélo.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Jeu : Les petits drôles.
19 h 50 Regards futurés.
19 h 58 Tirage de la Loterie.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du...
20 h 35 Émission spéciale : Le pacifisme. Comment vivre avec la menace d'une guerre nucléaire ?

Mercredi 4 janvier

FRS PARIS ILE-DE-FRANCE
17 h Informations.
17 h 40 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Carrefour de l'Outre-mer.
18 h 30 Informations.
18 h 55 Dessin animé : Les Minions.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 38 Feuilletton : Un homme... une ville.
FRANCE-CULTURE
7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Martin Buber ; à 10 h 32, métamorphoses de l'espace.
9 h 2 Matinales des sciences et des techniques.
9 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : Festival du livre « Enfants-jeunes » de Moultrieux.
11 h 2, Musique : La mémoire chantée de Régine Mella (à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h Agora.
13 h 45 Panorama.
14 h Sois.
14 h 5, 10h Livre, des voix : Vie et destin, de V. Grossman.
15 h 47, L'école des parents et des éducateurs, avec M. Bertin-Morrot.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Quatre fois l'espace ; à 15 h 35 Les cosmologistes (les Esquimaux) ; à 16 h 10, Sciences hebdo ; à 17 h, Luther, homme de passion.
18 h 15 Feuilleton : Le grand décor.
19 h 15 Perspectives scientifiques : Influence sur l'ensemble des sciences humaines.
20 h La mémoire chantée de Régine Mella, par M. Legras et J. Erwan.
21 h 30, Nuits magiques : Gabriel Boucoure.
FRANCE-MUSIQUE
8 h, Fréquence de nuit : Jazz-club ; 1 h, œuvres de Puccini, Mozart, Bach ; 2 h 35, Concert : Chostakovitch, Stravinsky, Schubert.
6 h 2, Filles et légendes.
6 h 30, Musiques de matin.
7 h 10, Concert : Schubert, par T. L. Luthier, homme de passion.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une œuvre à l'autre : Prokofiev, Mozart, Ravel, Desmarest...
12 h, Arts de la scène.
12 h 30, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : Œuvres de Delalande, Boismortier, Lully, Montigny, par T. L. Luthier, homme de passion.
14 h 4, Microcosmos : rubriques.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'impétra : Jazz.
19 h 5, Concert : 1. Grieg, Stravinsky par R. Milosi, violon, C.-E. Nandrup, piano.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : L'œuvre de Bloch, Strings in earth, de Silvestri, Corale, Inverludio et aria, flûte, Saxo et cordes, de Knapik, Prélude à J. J. de Lutoski, Diversimento, de Stachowicz, par l'Orchestre de chambre de Pologne, dir. : J. Maksymuk, sol. : A. Milosi, flûte, E. Chojnacka, clavier.
22 h 15, Fréquence de nuit : Haendel-Hindemith ; à 23 h 10, Ouverture sur le Nord : Hamlet le...

MERCREDI
Une effrayante réussite du film d'épouvante.
Le Nouvel Observateur
SHINING
EN FRANÇAIS DE STANLEY KUBRICK - JACK NICOLSON - SHELLY LONGHORN

QUI CROIT A LA PATRIE, L'IMMIGRÉ OU LE FUTUR CADRE ?
Réponse dans Actuel sur Europe 1







OFFRES D'EMPLOI	23,00	58,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	86,42
AUTOMOBILES	56,00	86,42
AGENDA	56,00	86,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,90

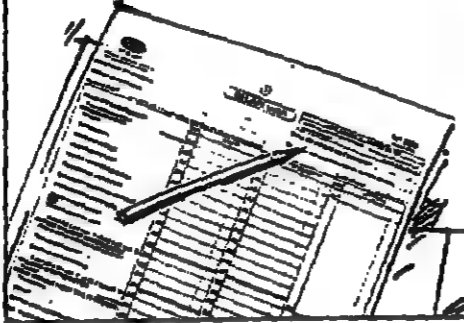
# ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	47	55,74
OFFRES D'EMPLOI	14,00	18,90
DEMANDES D'EMPLOI	26,00	42,70
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

## DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales . Internationales

### Epauler notre directeur de la comptabilité



Une mission variée et un important Groupe français (C.A. 1 milliard de francs). Agé de 30 ans environ, vous possédez un diplôme d'expertise comptable, de solides connaissances en informatique et un esprit ouvert à l'information.

Une première expérience réussie dans une entreprise industrielle a déterminé votre goût pour une comptabilité « terrain » aux multiples aspects.

Adjoint à notre Directeur de la comptabilité (à Paris), vous aurez des responsabilités importantes et une vision complète de la comptabilité de 11 unités du Groupe.

Votre forte personnalité et vos aptitudes à animer une équipe seront des atouts supplémentaires.

Votre rémunération, motivante, sera fonction de votre expérience.

Si vous êtes l'homme de la situation, merci d'adresser votre candidature au candidat complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), précisant sur l'enveloppe la réf. 2778/LM à MEDIA P.A. - 4, bd Jules Kagan - 75007 PARIS, qui transmettra.

### DIRECTRICE ADJOINTE

F. J. T. recherche

Chargée de l'Action Sociale - Éducative globale de l'Association.

Solide formation et expérience professionnelle étendue.

Attitude au travail d'équipe.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Envoyer C.V. détaillé au : F. J. T. Foyer Carrefour 6, rue Marchart, 67000 METZ.

ENTREPRISE DE NETTOYAGE A PARIS (200 salariés) recherche

**DIRECTEUR**

Niveau CHIEF D'AGENCE, en charge d'un service industriel.

Adressez C.V. photo et prêt. à BOITE POSTALE 14 de MAEST 186, 75002 PARIS CEDEX 02 (serv. 150 qui transmettra).

## emploi international

RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION A L'ETRANGER

### son commercial TP Moyen Orient HF

Ingénieur d'affaires TP, diplômé d'une grande école ou équivalent, il justifiera d'une expérience et d'une réussite commerciale et de recherche d'affaires.

Une grande partie de sa carrière se sera déroulée dans les pays du Moyen Orient et plus particulièrement en Arabie Saoudite.

Homme de terrain, ayant des qualités de contact, il sera entraîné à négocier au plus haut niveau des grands marchés BTP (génie civil, ouvrages d'art, projets industriels...).

Basé à RIYAD, il bénéficiera, sous l'autorité du Directeur de zone, d'une logistique et de l'appui d'une équipe dont l'implantation est déjà éprouvée.

La pratique courante de l'anglais écrit et parlé est exigée.

L'intégration familiale dans le pays est facilitée par les avantages consentis à l'expatriation.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, photo, prétentions sous N° 6700 à TANKA - ANNONCES - 4, rue Robert Estienne 75008 PARIS - qui transmettra.

### DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Proche banlieue Est Paris

Négoce de composants électroniques

220 - 240.000 F

Un groupe industriel français qui développe ses activités dans les domaines de la construction électrique, recherche un **DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER** pour l'une de ses filiales spécialisée dans le négoce de composants électroniques (CA 30 millions - Effectif 30 personnes) et qui dispose elle-même de quelques agences commerciales. Sous l'autorité du Président, il sera chargé de la gestion de la société dans ses aspects financiers (préparation des budgets et plans, élaboration des prévisions de trésorerie, liaisons avec les banques...), administratifs (mise en place de procédures...), comptables (supervisions de la comptabilité, calcul des marges, établissement du bilan...). Il assurera le suivi juridique de la vie de la société (préparation des assemblées et conseils...) et il sera responsable de l'établissement des déclarations fiscales (TVA, TP...). Il assurera également la fonction personnelle (comptabilité, paie...). Le candidat devra être âgé de 35 ans, de formation supérieure type BCP, option comptabilité, posséder plusieurs années d'une expérience professionnelle semblable acquise dans une PME industrielle ou commerciale mettant en œuvre une gestion comptable informatisée. Ecrire sous référence 680/M à :

GRH conseils  
3 avenue de Ségur - 75007 PARIS.

Nous prions les candidats répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer le libellé sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Inter » ou d'une agence.

Usine 550 personnes  
200 MILLIONS F

D'UN DÉPARTEMENT AUTONOME (en forte expansion et bénéficiant d'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL recruté)

**DIRECTEUR DE PRODUCTION**  
250.000 F +

110 KM S.E. de PARIS

IL DIRIGE ET ANIME AVEC UN SENS AIGU de la responsabilité UN ENSEMBLE DE 7 CADRES, 50 ETAM et 500 salariés : FABRICATEURS, QUALITÉ, MÉTHODES, APPRO, PRODU, LOGISTIQUE, ENTRETIEN, Liaisons horizontales avec la Comptabilité Générale et Soc du Personnel.

INDISPENSABLE

- INGÉNIEUR diplômé A.M., I.D.N., INSA...
- EXPÉRIENCE minimum 6 ans minimum DE DIRECTION D'USINE OU DE PRODUCTION (USINE d'au moins 300 personnes).

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 7032 à

SC sélection conseil  
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

### MACHINES FRANÇAISES LOURDES

LE NOUVEAU LEADER FRANÇAIS DE LA MACHINE-OUTIL LOURDE regroupant FOREST-LINE et BERTHIEZ-ST-ETIENNE met en place les moyens correspondant à son contrat d'entreprise avec l'Etat et à ses objectifs (doublement de son C.A. dans les 5 ans) et recrute un :

**INGENIEUR COMMERCIAL**  
résident en Suède  
pour les PAYS SCANDINAVES

Après 6 à 10 mois de mise au courant dans les 3 usines en France, IL SERA, SUR PLACE, LE TRAIT D'UNION ACTIF ENTRE LES CLIENTS, LES INSTANCES PROFESSIONNELLES ET GOUVERNEMENTALES des pays concernés et LES SERVICES INTERIEURS DES 2 SOCIÉTÉS DU GROUPE. VENDREUR ET NEGOCIATEUR, IL METTRA EN PLACE ET ANIMERA LES RESEAUX COMMERCIAUX les plus appropriés et efficaces. IL SERA RESPONSABLE DE L'IMPLANTATION DE M.F.L., PUIS DES RESULTATS DE SA ZONE.

- FORMATION TECHNIQUE indispensable : INGÉNIEUR ou équivalent + ANGLAIS à haut COURANT.
- TOTALEMENT INDISPENSABLE : EXPÉRIENCE DE VENTE ET NEGOCIATIONS A L'EXPORTATION (à la préf. dans les pays concernés) DE BIENS D'EQUIPEMENT LOURD (machine-outil, gros matériels T.P., agricoles...).

S.C. GARANTIT UNE DISCRETION ABSOLUE.  
Lettre manusc., C.V. dét., rémunér. et photo sous réf. 7032 à

SC sélection conseil  
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

### PARIS

EN COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

la vocation d'Etudes et de Diffusion d'Informations économiques concernant les Industries de production et transformation impliquées dans l'économie cherche son

### responsable des études économiques

- Il devra :
- réaliser des études économiques spécialisées avec l'aide d'une documentation.
  - observer les échanges internationaux et les répercussions de l'économie mondiale sur les professions concernées,
  - diffuser l'information par la rédaction d'articles, par des exposés et par ses relations avec la presse.

Il doit, à la fois, être un homme d'études capable de posséder à fond des dossiers et avoir le sens des relations publiques. Il parle obligatoirement anglais et il possède espagnol.

La formation (Universitaire ou Ecole Supérieure Commerciale) est orientée vers l'économie.

Il a déjà une expérience dans un Organisme International ou un Bureau d'Etudes Economiques ; il appréciera donc un poste lui permettant d'être en contact avec les institutions publiques.

La candidature d'un débutant à fort potentiel et ayant déjà fait la preuve de son intérêt pour l'économie par des travaux personnels ou des stages pourra être acceptée.

Les candidats (lettre manuscrite, C.V. précisant le niveau de formation actuel et photo) réf. 2264-M, seront examinés avec l'assistance de :

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION  
47, AV. ALBACORRADE  
92010 ANTOY

### X, Mines, ECP... Vous vous sentez l'étoffe et la solidité d'un manager et vous cherchez, à bref délai, une Direction d'usine

Vous visez même plus loin... à plus long terme.

Venez discuter avec nous de l'opportunité qui s'ouvre dans une des premières sociétés industrielles de France.

Après 5-7 ans, en particulier dans l'animation des hommes.

Après avoir dirigé une usine de 500 personnes située dans le Nord, vous serez découvrir notre style de management et nos technologies. Par votre réussite vous y confirmez votre potentiel pour prendre la Direction d'une autre usine.

Adressez vos C.V. et prétentions, sous référence 9304 à : MEDIA P.A. sur l'enveloppe. Media-Systèmes, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

L'une des 10 plus importantes sociétés de services et d'ingénierie en informatique recherche

### 3 DIRECTEURS D'AGENCE

pour la région méditerranéenne et la région parisienne

La mission d'un directeur d'agence s'étend sur les domaines suivants :

- direction de l'activité et du profit régional,
- animation d'une équipe technico-commerciale et technique,
- action commerciale personnelle sur le terrain.

Après une période de formation aux produits, dispensée à Paris, le candidat rejoindra son poste dans une grande ville universitaire de la région concernée. Le niveau de rémunération motivant sera complété par un système d'intéressement aux résultats.

Votre candidature sera examinée par notre directeur en écrivant sous réf. F12 à PLAIN CHAMPS 37, rue Frodoevaux 75014 Paris qui transmettra.

Notez au dos de l'enveloppe les noms des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact, agence commerciale ou courrier sans ouvrir. Merci de votre confiance.

GROUPE DE COMMERCE INTERNATIONAL recherche

### 2 INGENIEURS INFORMATIENS

pour une filiale implantée au NIGERIA

Ils seront chargés de mettre en place des logiciels et des matériels interactifs sur systèmes IBM 34 ou CAP-11.

Une expérience sur ce type de matériel est indispensable.

Une parfaite maîtrise de l'anglais et du français est également indispensable, notamment pour le Nigéria.

Nous recherchons des candidats pour une durée indéterminée.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7032 à CONTESSE PUBLICITE -20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société Africaine filiale d'un Groupe Français recherche le

### RESPONSABLE DU DEPARTEMENT "ARMOIRES ELECTRIQUES"

Le candidat doit avoir une bonne expérience technique dans le montage d'armoires et des connaissances en électronique. Il doit avoir exercé des responsabilités commerciales et de gestion (niveau Cadre)

Envoyez votre candidature (C.V., photo et prêt) sous réf. 7032 à Confitum 20 rue de 4 Septembre 75002 PARIS

Handwritten note in Arabic script.

مقداد من الاميل

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**25 unités opérationnelles dans 10 pays européens !!**

Notre service trésorerie Europe étoffe ses structures et recherche un(e)

**Responsable des analyses trésorerie Europe**

Ce poste dépend de l'assistant trésorier Europe et est chargé de l'analyse des structures financières et des besoins à court terme des différentes unités en Europe.

Il évalue les risques de change des filiales ainsi que la position globale dans les différents monnaies européennes, participe à la préparation des plans à court et moyen termes et a une grande variété d'analyses en matière de trésorerie et de financement.

Un diplôme universitaire spécialisé Finances est requis ainsi que 6 ans d'expérience dans des fonctions similaires ou dans le secteur bancaire.

Il faut être parfaitement bilingue Français-Anglais. Connaître la comptabilité anglo-saxonne et avoir l'expérience du Reporting américain sont des atouts.

Ce poste est localisé au cœur des Alpes dans la Baillue de Grenoble. Adresser C.V. avec photo et indication de la rémunération recherchée au Directeur des Relations Humaines Europe

**BECTON DICKINSON** 5, Chemin des Sources 38240 GRENOBLE FRANCE



**THOMSON-CSF**  
NOTRE DÉPARTEMENT SATELLITES

récentement transféré à TOULOUSE conçoit et fabrique du matériel électrique de haute performance dans un domaine technique de pointe.

Le développement de ses activités dans un marché en expansion nous conduit à recruter des

**INGÉNIEURS**  
ayant de 5 à 15 ans d'expérience

**LE RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION** Position III A ou III B qui assure une équipe d'une dizaine d'ingénieurs.

**DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** Position II ou III

**DES INGÉNIEURS DE GESTION DE PRODUCTION** Position II ou III A qui assure et renforce l'équipe actuelle.

pour finir le développement de matériels électroniques en micro et hyperfréquences embarqués sur satellites.

Les candidatures sont à adresser au SERVICE DU PERSONNEL - Boîte Postale 1187 - 31037 TOULOUSE CEDEX.

**THOMSON**  
BRANCHE COMMUNICATIONS

**emplois internationaux**  
(et départements 4 Outre-Mer)

**EXA INTERNATIONAL BUREAU D'ETUDES INTERNATIONALES**  
recherche pour compléter son équipe

**1) CONSULTANT : ORGANISATION ET MÉTHODES**  
Chargé de réorganiser les sociétés d'Etat d'un pays en développement francophone. Expérience de directeur de projets dans un cabinet d'organisation d'un mois dix ans ou direction générale d'entreprise, secteur agro-industriel de préférence.

**2) FINANCIER**  
Chargé de la réorganisation d'une banque de développement agricole. Expérience d'un mois dix ans Crédit Agricole ou coopératif P.V.D.

**3) EXPERT EN CREATIVITE**  
Objectif : développer le potentiel humain à l'intérieur d'une administration.

**4) JURISTE**  
Spécialiste droit et fiscalité rurale. Expérience de la rédaction de décrets et projets de loi.

Tous ces postes sont destinés à des candidats d'un mois 40 ans, diplômés de grandes écoles, prêts à s'expatrier pour un à deux ans.

Envoyer C.V. et présentations à EXA INTERNATIONAL 87, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

DISCRETION ASSURÉE.

Le Centre de RECHERCHES PHARMACOLOGIQUES

**SEARLE**  
à SOPHIA-ANTIPOLIS - 06

recherche pour son Département de DÉVELOPPEMENT PHARMACOLOGIQUE (45 personnes)

**TECHNICIEN DE MAINTENANCE SCIENTIFIQUE**

Il sera chargé notamment de la mise en route, des réglages, mis au point et du montage du Département.

Au courant des méthodes modernes d'analyse physique et chimique.

Une expérience dans ces domaines est un atout mais n'est pas obligatoire.

ANGLAIS souhaité. Rémunération et cadre de vie remarquables.

Adresser C.V. et photo sous pli recommandé à SEARLE, Sophia Antipolis S.P. 25, 06561 VALBOISNE CEDEX.

**CADRE JURIDIQUE CONFIRMÉ CAEN**

Promodès, 1<sup>er</sup> grossiste multidistributeur en Europe avec un effectif de plus de 17.000 personnes en France et un C.A. de 1.100 milliards de Francs, crée un poste de Cadre Juridique (H. ou F.) pour renforcer son service juridique-assurances situé à CAEN.

Les missions : ce cadre sera plus particulièrement chargé de l'établissement et du suivi des baux commerciaux, de la rédaction des compromis d'acquisition de terrains et d'immeubles bâtis, des procédures au droit de location gérance.

Ces missions couvriront également les questions de participation et les recouvrements de créances.

Le poste à CAEN nécessite des déplacements fréquents.

Le profil : une maîtrise en droit privé allée à une expérience dans l'un des domaines cités est indispensable. En outre, le candidat devra posséder une personnalité et des qualités relationnelles affirmées, car le poste implique des contacts nombreux et variés pouvant aller jusqu'au plus haut niveau.

Si proposition vous intéresse, adressez cv, photo et prétentions à Interactions, M. Alain DESCHAMPS, 27, avenue de Verdun, 14100 CAEN réf. 4 M J1.

**Promodès**

**CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
recherche pour ses bureaux de

**PARIS - MILAN - NEW-YORK**

**COLLABORATEURS**  
Ayant 2 à 3 ans d'expérience en révision

**SAO-PAULO**

**1 COLLABORATEUR**  
Expérimenté (5 ans minimum) bilingue et portugais appréciés

Envoyer C.V. et présentations à : G.D.V. 114, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY.

**ROUSSELOT**

IMPORTANT GROUPE DE PRODUITS CHIMIQUES LEADER DANS SA SPECIALITE développe son GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE DU SUD-EST

Établi sur le site d'une de ses plus importantes usines. Nous recherchons la collaboration d'un

**JEUNE INGÉNIEUR**  
diplômé grande école de chimie - Docteur Chimie ou physique apprécié.

Il sera de nos collaborateurs en :  
- synthèse des macromolécules, en particulier biologiques.  
- techniques physiques d'études des hautes polymères.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il sera chargé de l'amélioration et du développement de dérivés de protéines.

La maîtrise de l'ANGLAIS et de l'INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE sont des compléments indispensables.

Adresser C.V. et présentations sous pli recommandé à ROUSSELOT S.A., 8, rue Christophe-Colomb, 92000 Clichy Cedex 06.

**LA COGEMA**  
(Compagnie Générale des Matières Nucleaires), filiale du Groupe CEA recherche pour son établissement de la HAGUE région de Cherbourg

**JEUNES INGENIEURS D'EXPLOITATION**

Le candidat sera :

- de coordonner, pendant la durée d'un quart, la production de l'usine en dehors de l'horaire normal,
- de servir d'interface entre l'exécution et l'encadrement, en horaire normal,
- de réaliser des analyses globales du fonctionnement de l'usine.

Ces fonctions conviendront à de jeunes ingénieurs diplômés d'Écoles Supérieures Mécaniques ou Génie Chimique (type ENSAM, INSA, etc.). Une première expérience en milieu industriel est souhaitable.

Le sens du commandement, l'aptitude au management, l'esprit de synthèse sont indispensables.

Les conditions financières sont attractives et de larges perspectives de carrière sont offertes au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, référence 83.38 M à EUREQUIP à qui nous confions la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

**EUREQUIP**  
Département Conseil et Recrutement  
15, avenue d'Eylau - 75116 Paris  
Tél. 553.84.73

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

**PENTROCONSULT E.T.T.**  
recherche pour TETRANGER

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR PRÉPARATEUR EN CIMENTERIE**

Expérience industrielle 5 ans minimum et expérience en montage chaîne cimentière industrielle exigée. Connaissance de l'ANGLAIS indispensable. Les candidats envoient c.v. et éventuellement photo non encadrée à : PENTROCONSULT E.T.T. 17, 013 P.A., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

**AFRIQUE NOIRE POUR CHANTIER T.P.**  
longue durée. Nous recherchons

**JEUNE GÉO-TECHNICIEN**

qui sera chargé de l'étude de la stabilité des remblais déblés. Poste intéressant du fait de la responsabilité qui en découle. Garant. hab. Régime expatrié. Le poste est à pourvoir d'urgence. Les candidats envoient c.v. et éventuellement photo non encadrée à : PENTROCONSULT E.T.T. 17, 013 P.A., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

**INGÉNIEUR DE FABRICATION**  
80 km Ouest de Paris

Une société française (1 000 personnes - CA 380 millions de francs), spécialisée dans la fabrication d'équipements et de systèmes hydrauliques, électro-hydrauliques et mécaniques destinés à des industries de pointe (aéronautique, spatial, ...), recherche UN INGÉNIEUR DE FABRICATION pour son unité d'usinage ; celle-ci développe la technique étalons de production et met en œuvre des équipements hautement performants (machines à commande numérique, robotique, ...). Collaborateur direct du Chef de Fabrication, il sera chargé, dans le cadre de programmes de fabrication, d'assurer le fonctionnement d'un atelier d'usinage employant 150 personnes hautement qualifiées dont il définira, animera et contrôlera les activités. Il veillera à la meilleure utilisation des machines et équipements (amélioration des flux matières, réduction des cycles de production, développement de l'auto-contrôle, ...) et participera au développement d'une gestion de production informatisée. Le candidat retenu, âgé de 30 ans environ, de formation A & M, ou équivalent, possèdera quelques années d'expérience de la production acquises au sein d'une société du secteur mécanique. Ses qualités de gestionnaire et d'animateur seront très appréciées.

Écrire sous référence 647/M à :

**GRH conseils**  
11 avenue de Ségur - 75007 PARIS.  
Discrétion assurée.

**INGÉNIEURS RECHERCHE ACHATS**  
80 km Ouest de Paris

Une société française (1.000 personnes - CA 380 millions de francs), spécialisée dans la fabrication d'équipements et de systèmes hydrauliques, électro-hydrauliques et mécaniques destinés à des industries de pointe (aéronautique, spatial, ...), recherche DES INGÉNIEURS RECHERCHE ACHATS. Ils seront chargés de la mise au point de projets, de contrôler les fournisseurs en liaison avec le Bureau d'Études, de comprendre les produits à développer, d'en faire une estimation de prix, de sélectionner et consulter les fournisseurs, de répondre aux cahiers des charges, analyser leurs prix, les aider, éventuellement, à améliorer leurs moyens et méthodes de production. Cette approche leur permettra de transmettre au Bureau d'Études les informations nécessaires pour une meilleure définition des produits et aux Services Achats les données indispensables permettant de mener les négociations dans le respect des règles de la concurrence. Les candidats retenus, âgés de 30 ans, de formation A & M, ICAM, ECAM, IDN, ... possèderont quelques années d'expérience acquises au sein d'études et aux achats d'une industrie où les fournisseurs font appel à des technologies multiples et de pointe.

Écrire sous référence 648/M à :

**GRH conseils**  
11 avenue de Ségur - 75007 PARIS.  
Discrétion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



ANALYSER - CONSEILLER - DEVELOPPER

Filiale d'un groupe international forte croissance... diversification... premier organisme français d'études de marché (700 personnes). Nous recherchons des :

Conseils Marketing

formation Grande Ecole de Commerce, possédant si possible première expérience marketing, commerciale ou distribution. Nous leur demandons de posséder qualités nécessaires pour, à partir données des panels distributeurs études Ad-Hoc, analyser les résultats, présenter des recommandations à interlocuteurs de haut niveau définir études spécifiques. Autonomes dans suivi de leurs clients, ils devront négocier les budgets et participer activement à croissance l'entreprise. outils informatiques seront mis à leur disposition. importante formation apportée pour réussir la fonction. Une bonne maîtrise l'anglais est nécessaire.

René PILLOY examinera votre candidature accompagnée d'une photo, référence 797.

A.C. Nielsen Company - Direction Ressources Humaines Boulevard de Grenelle, 75015 - PARIS.

THOMSON-CSF LA DIVISION COMPOSANTS MICROONDE

responsable RECHERCHE RESPONSABLE DEVIS

CHIEF du SERVICE CONCEPTION et RÉALISATION MÉCANIQUE chargé d'animer et de coordonner d'un B.E. MÉCANIQUE d'un ATELIER D'USINAGE. Il assistera techniquement le Service Approvisionnement auprès des sous-traitants. INGÉNIEUR MÉCANICIEN, il maîtrise les techniques d'usinage numérique, de brassage et de rectification. Une expérience industrielle de 10 ans dans une fonction similaire est indispensable.

Intégré au Service Ordonnancement-Lancement, ce technicien de niveau V ou cadre aura pour mission l'analyse, le calcul et le suivi des coûts de production. Une expérience de quelques années dans un poste similaire est indispensable.

INGÉNIEUR MESURES HYPERFRÉQUENCES

2 ans d'expérience dans les techniques de mesures hyperfréquences doivent lui permettre d'assister les ingénieurs de fabrication pour tous les problèmes d'automatisation des mesures et de suivi de la qualité.

Lieu de travail : MONTREUIL (95).

Envoyer C.V. + photo, en précisant le poste souhaité, au Service Personnel - THOMSON-CSE 53, avenue Faidherbe, 93100 MONTREUIL.



emplois régionaux



Organisme parapublic du secteur santé recherche pour Informatique et gestion.

Analyste

Nous souhaitons un candidat titulaire du diplôme MIAGE équivalent ayant une expérience minimum de 2 ans et si possible connaissances HB 64, DPS 7, PAC 700. Des déplacements de courte durée en province sont à envisager. La poste est à pourvoir à Poitiers. Adresser CV + photo à CNEH Poitiers, 3, Georges Servant 86000 POITIERS.

Marketing en énergie

Vous aimez la technique, avez-vous été heureux de votre scolarité dans grande école d'ingénieurs généralistes (AM, ENSI, INSA). La vie professionnelle et quelque inclination personnelle vous ont ensuite conduit à appliquer les techniques modernes de marketing à la vente de produits industriels. Et maintenant, vous entendez poursuivre votre carrière dans ce sens, à Paris. Réflexion et action, prospective et négociation.

Dans notre secteur, la concurrence entre les différentes formes d'énergie est devenue fort vive. Il y a plus de solutions évidentes pour faire baisser les coûts. A vous donc de faire découvrir aux industriels l'intérêt de nos solutions. Il vous de faire substituer aux habitudes des consommateurs des décisions plus réfléchies, prenant en compte tous les avantages de nos présentations. A vous de mettre au point les méthodes adaptées aux nouveaux besoins comme aux nouveaux clients de l'industrie et de l'agriculture. A vous enfin de convaincre nos forces de vente régionales en les aidant sur le terrain.

Une première expérience de quelques années dans le marketing industriel est nécessaire pour appréhender nos problèmes avec l'outil sans et une approche réaliste. Mais, et c'est important, la direction attend non seulement que vous créiez de toutes pièces cette fonction, que vous lui donniez rapidement toute l'ampleur souhaitée, mais surtout que vous soyez capable d'étendre votre champ de responsabilité à des domaines plus vastes. Pas question de vous cantonner dans ce job pourtant bien payé. Si vous avez ce type d'ambition, alors vous écrivez aux Conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 104 431 M.

Sirca 64, rue La Boétie - 75008 PARIS

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Groupe chimique international, plus de 45 000 personnes dont 3000 consacrees à la recherche, CA consolidé 27 milliards FF.

Pour préparer son avenir proche, SOLVAY France (10 000 personnes réparties en 22 usines, CA 8 milliards FF) intègre des ingénieurs Grandes Ecoles diplômés : ceux qui, grâce à leur goût de l'effort, de l'innovation et du risque, feront demain les réels de son évolution. Selon leur formation et leurs compétences, nous leur offrons des postes en :

- Production, appliquée, Mécanique à la clientèle Centrale, ENSIC, Chimie Paris.
- Etudes, Entretien
- Supélec

Débuts ou, quelques années d'expérience.

Ces postes sont à pourvoir notamment dans nos usines du Jura, de la Bourgogne, du Pas-de-Calais... N'hésitez pas à adresser un dossier de candidature à la Direction du Personnel de Solvay - 12 cours Albert 1er, 75383 PARIS cedex 06, qui étudiera en toute discrétion.

SOLVAY, c'est la chimie de demain

Importante Société d'Assurances Chartres recherche son chef de service contentieux. Titulaire d'une maîtrise et droit. minimum expérience indispensable. Prière d'adresser CV, photo et prétentions à PROJETS 12, r. des Pyramides 75001 PARIS qui fera suivre.

Recherches QUOTIDIEN CORSE JOURNALISTES Préférences origine corse. Ecrite Editions C.M. 3, rue Verant, AJACCIO, Tél. (06) 31-48-96. DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES Ville HAVRE (200.000 habitants) recherche PROGRAMMISTE chargé de l'établissement des programmes d'architecture suivant la définition de l'ingénieur public. Le candidat, de formation ingénieur ou architecte, devra avoir un esprit d'analyse et de synthèse à un haut degré des relations humaines. Conditions d'emploi statutaires. Niveau de recrutement déterminé par la formation. Adr. C.V. et candidatures à M. le Maire, Division du Personnel B.P. 51 76004 LE HAVRE CEDEX.

LE CENTRE DE RECHERCHE (NANCY) DE L'I.A.R.S. recrute INGÉNIEUR (GRANDE ÉCOLE) pour le département Études et Projets. 40 personnes (chercheurs, ingénieurs, techniciens) réparties en 3 équipes. Méthodes, sécurité des systèmes, ergonomie, psychologie et sociologie du travail. Ce poste d'admission à des carrières de haut niveau et technique exige un candidat titulaire d'une maîtrise et technique élevée. Les postes sont à pourvoir à VANDOEUVRE-LES-NANCY. Adresser C.V., note et photo à J.P. SAUGIER I.N.R.S. 20, rue Olivier-Noyer, 75006 PARIS Cedex 14.

Cherche pour manager opération supérieure information en A.P.T. dans le Vaucluse UN SPECIALISTE au courant de UNIC PRIME, APOLLO, Env. C.V. à Bernard MARCHANDIER, passage Ialy, 30170 St-Hippolyte-du-Fort. Tél. : (06) 77-26-41. GROUPE INGENIEURS CONSEIL recherche N.E.C.-E.S.S.E.-E.S.C. (EQUIVALENT) candidat s'orienter vers l'analyse d'une profession libérale dans les domaines du conseil aux entreprises. Formation assurée par nos soins. Première implantation à Rennes. Adr. C.V. préférences, photo et note au service à J.P. SAUGIER I.N.R.S. 20, rue Olivier-Noyer, 75006 PARIS qui transmettra. AGR-COMMUNICATION Agence de publicité TOULOUSE Spécialisée dans la communication écrite et audiovisuelle recherche 1 CHEF DE PUBLICITÉ (2 ans d'exp. en Agence). Env. C.V., photo et prétentions à : AGR-COMMUNICATION 108, Immeuble Pér-Dumas, 62, rue Jacques-Belin, 31100 TOULOUSE.

Recherches QUOTIDIEN CORSE JOURNALISTES Préférences origine corse. Ecrite Editions C.M. 3, rue Verant, AJACCIO, Tél. (06) 31-48-96. DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES Ville HAVRE (200.000 habitants) recherche PROGRAMMISTE chargé de l'établissement des programmes d'architecture suivant la définition de l'ingénieur public. Le candidat, de formation ingénieur ou architecte, devra avoir un esprit d'analyse et de synthèse à un haut degré des relations humaines. Conditions d'emploi statutaires. Niveau de recrutement déterminé par la formation. Adr. C.V. et candidatures à M. le Maire, Division du Personnel B.P. 51 76004 LE HAVRE CEDEX. NICE. Ecole de français pour solistes étrangers recherche PROFESSEUR expérience pratique V.F.P. et D.V.V. exigées, parlant bien anglais. Rien temps. Poste permanent. Sous contrat C.V. sous le n° 7 43056. REGIE-PRESSE 88 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. Française Métallurgie recherche RESPONSABLE PRODUCTION Lieu : NORD. 1 A.M. Langue : anglais. Age minimum 35 ans. Expérience 10 ans avec 5 ans poste de responsabilité. Production Industrie Métallurgie. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. + photo sous n° 3743 à SWEET'S, 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

STEIN INDUSTRIE (Commandes enregistrées en 1982 : 2,3 milliards) Effectif : 2000 personnes GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE Étude et construction de gros matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales classiques, trayaeries nucléaires, recherche Pour son Département NUCLÉAIRE 2 INGENIEURS CALCULS (LD.N. - L.N.S.A. ou équivalents) Ayant des connaissances : - mécanique des fluides - résistance des matériaux pour étude et calcul d'échangeurs de chaleur - circuits thermiques. Débutant ou quelques années d'expérience. Avec possibilité de devenir Ingénieur d'Affaires. Anglais indispensable. Réf. 83/58 Pour son Service TECHNIQUE 2 INGENIEURS B.E. (Ingénieurs Arts et Métiers ou équivalents) Pour étude de composants de chaudières pour centrales conventionnelles. - Débutant ou quelques années d'expérience. - Anglais indispensable. Réf. 83/51 Envoyer C.V. + photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à : STEIN INDUSTRIE Boîte Postale 74 - 78141 Velzy Villacoublay Cedex.

PARIS (19) Société spécialisée dans la conception, le développement et la diffusion de Projets de Gestion recherche UN ORGANISATEUR Chargé : - D'implanter des Projets dans les entreprises ; - De conseiller les responsables de projet ; - De contrôler l'exécution des procédures. Formation supérieure de gestion, type Dauphine. Expérience acquise en entreprise de contrôle de gestion. Espère d'analyse et de synthèse. Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à BUZZI, 252, rue de Vaugirard, 75015 Paris. SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE (Fiduciaire Chausée d'Antin) recherche AUDITEURS HEC - ESSEC - ESC - IEP UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle Pratique Cabinet minimum 3 ans et titulaire DECS. Pour participer aux missions variées d'un cabinet important. Préparation aux examens d'Expertise comptable facilitée par séminaires internes annuels par les spécialistes de LA REVUE FIDUCIAIRE Envoyer CV et photo à Société de Contrôle Fiduciaire Département Recrutement, 100, rue Lafayette 75010 PARIS.

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

مقناص الاميل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS  
FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL**

recherche pour le :  
**SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE**

## 1 COMPTABLE

**Il devra :**

- maîtriser la fiscalité afin d'engager toute action permettant d'optimiser la gestion fiscale de la société.
- gérer les immobilisations;
- élaborer les procédures internes et externes de comptabilité générale et de fiscalité.
- participer à la mise en place de nouvelles méthodes comptables.
- coordonner et contrôler les états informatiques.
- assurer le suivi et la correspondance avec l'Unité Comptable décentralisée.

**Profil :**

- DECS 2 à 3 ans d'expérience.
- Bonnes connaissances en fiscalité et informatique.

Réelles possibilités d'évolution  
La rémunération sera fonction de l'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 70338 M à :  
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

Importante entreprise d'installation électricité/instrumentation en industrie PÉTROLIÈRE, recherche

## INGÉNIEUR DEBUTANT

DIPLOME OPTION ELECTROTECHNIQUE

- Après sa formation au B.E. d'exécution à NANTERRE puis sur chantier à l'étranger il deviendra CHARGE D'AFFAIRE c'est-à-dire responsable de la gestion et du déroulement technique d'une affaire, son l'admission, sa mise à la mise en route sur site.
- De larges perspectives d'avenir sont ouvertes au candidat qui présentera les caractéristiques suivantes :
  - solide esprit d'entreprise,
  - grande disponibilité géographique,
  - pratique de l'anglais.

Adressez curriculum vitae - photo à Editions R.P. (Job 52), 55, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS, qui transmettra.

LA BANQUE POPULAIRE DE LA RÉGION SUD DE PARIS  
75 AGENCES - 1800 PERSONNES

recherche

## ATTACHÉ À LA DIRECTION COMPTABLE (HF)

Fonction : Assistance technique du responsable des services centraux comptables (comptabilité générale de la banque, déclarations fiscales, etc...)

Possibilité d'accéder à des fonctions d'encadrement.

Exigences du poste : DECS complet.

Statut : Position cadre selon expérience.

Lieu de travail : MORANGIS (91)

Adressez C.V., photo et prétentions à :  
BICS Direction du Personnel  
55, Avenue Aristide Briand - 92120, MONTROUGE

**Banque Populaire**

**SOCOTEC INDUSTRIE**

## Ingénieurs Qualiticiens

Filiale du groupe SOCOTEC personnes en France et dans le monde, SOCOTEC INDUSTRIE recrute aujourd'hui pour son Département Maîtrise de la Qualité (20 personnes) des ingénieurs :

- Des ingénieurs ayant une expérience des techniques de la fiabilité (arbre de défaillances, méthode AMDEC) ou ayant effectué un stage longue durée, avec une expérience significative dans ce domaine. Réf. 84.02.
- Des ingénieurs expérimentés en assurance de la qualité, il posséderont des points : aéronautique, armement, électronique, etc, intéressés par la gestion de la qualité. Réf. 84.03.

Ils assureront des prestations de conseil et d'assistance auprès des industriels ou des donneurs d'ordres, dans le but de mieux maîtriser la qualité des produits livrés.

Si l'une de ces offres vous intéresse, adressez votre candidature (C.V. et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Monsieur J.C. BORDIER - SOCOTEC INDUSTRIE - 1, avenue du Pazo - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX.

BANQUE de TOUT PREMIER PLAN  
RECHERCHE, pour RENFORCER UNE ÉQUIPE au SEIN de la DIRECTION des RELATIONS HUMAINES à PARIS

## juriste droit social

Il sera, au sein d'une équipe, chargé d'examiner des problèmes juridiques complexes et de proposer des solutions concrètes à sa hiérarchie.

Le poste convient à un candidat de formation supérieure (maîtrise en droit privé minimum) possédant une expérience professionnelle du droit syndical (quelques années).

Merçi d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous la réf. 321 J.S./67974 à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - Qui transmettra

# L'Hexagone s'exporte bien...

Un résultat qui se passe de commentaire : nous réalisons les 2/3 de notre chiffre d'affaires à l'étranger.

Nos 470 collaborateurs - plus de 100 ingénieurs - conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes de haut niveau technique dans les domaines de l'Énergie, Gestion automatisée, Ateliers flexibles, Transport, Télécommunications, Systèmes transactionnels, Transports, Ingénierie des courants faibles, etc.

**TÉLÉCOM**  
CONTRÔLE-COMMANDE  
**INGÉNIEURS COMMERCIAUX**

Le développement de l'Export, renforcer l'équipe commerciale en lui apportant leur expérience, c'est ce que nous proposons à deux ingénieurs confirmés dans les secteurs :  
- TÉLÉCOMMUNICATIONS  
- SYSTÈMES TRANSACTIONNELS  
- SYSTÈMES de CONTRÔLE-COMMANDE.

La connaissance des Administrations, des Grands Groupes Français et Étrangers est nécessaire ainsi que la maîtrise de l'Anglais courant. L'Espagnol sera apprécié.

**RÉSEAUX**  
**RESPONSABLE D'AFFAIRES**

Ingénieur (Grande École, com.) en tant que responsable d'affaires sera l'animateur technique et commercial de l'équipe dans le domaine d'activité Réseaux de Télécommunications. Ce poste implique des compétences techniques et commerciales confirmées en :  
- réseaux publics (transpac, télé-tex...),  
- réseaux privés hétérogènes, et en messagerie.

L'Anglais est indispensable.

**PROCESS**  
**CHEFS DE PROJETS**

Pour renforcer notre équipe, nous recrutons des Ingénieurs ayant une expérience confirmée en informatique industrielle, capables de prendre en charge des importantes responsabilités conformes à leurs goûts et compétences. Ils interviendront sur un très important projet de conduite de processus dans des domaines logiciels :  
- coordination de projets  
- conception et réalisation de sous-ensembles : bases de données temps réel, communications inter-calculateurs, interface, télétransmissions, dialogues, télécommunications, ...

La dimension internationale de nos activités requiert, suivant les postes, une disponibilité pour de longs séjours à l'étranger, et dans tous les cas une bonne connaissance de l'Anglais.

**SO DETEG T.A.I.** Nous étudierons avec la plus grande attention votre candidature (CV, photo et prétentions), précisez-nous le ou les postes qui vous intéressent.

SO DETEG-TAI - Direction du Personnel - 283, rue de la MINÈRE - BP 11 - Z.I. NORD - 78530 BUC.

**THOMSON**  
BRANCHE INDUSTRIES ET INGÉNIEURIE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION, dans le cadre de son extension, recherche

Pour la Province et pour son agence de Paris

### INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX H/F

**FORMATION :** ingénieur électronicien ou niveau équivalent. La connaissance de l'expérience en micro-informatique est un atout supplémentaire pour les candidats à ce poste.

Priorité sera donnée à personne tenace, active et ayant le sens de l'organisation.

**MISSION :** sera chargé du suivi d'une clientèle industrielle variée, et, pour Paris, de certains grands corps d'état.

Rémunération sur 13 mois + intéressement sur résultats. Véhicule fourni.

pour agence de PARIS

### TECHNICO-COMMERCIAL H/F

pour assurer la vente d'instruments de tableaux analogiques et numériques.

Ce poste devrait être occupé par un technicien de niveau BTS désireux s'orienter vers une carrière commerciale.

pour région Rhône-Alpes

### INGÉNIEUR D'ETUDES CONFIRME H/F

pour développement d'oscilloscopes. Expérience souhaitée dans les domaines suivants : applications des tubes cathodiques et électronique analogique et amplifications larges bande et conception d'instrumentation.

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 84898 à CONTESSÉ Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

**CONSTRUCTEUR DE MACHINES POUR CAOUTCHOUC ET MATIÈRES PLASTIQUES**

### 1) TECHNICO-COMMERCIAL POUR PROSPECTION AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE

Le candidat devra avoir une formation de technicien, pouvoir justifier d'une expérience de la vente de machines et biens d'équipement et connaître l'industrie du caoutchouc et du plastique.

### 2) UN ACHETEUR

Ayant une expérience dans l'approvisionnement de composants de machines usinées ou petites séries.

Adressez curriculum vitae et prétentions sous réf. 7.295 à Monda Publicité, services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## AUDITEUR INTERNE D.E.C.S., E.S.C., Maîtrise Gestion...

Nous recrutons une Chaîne de Grands Magasins, nous renforçons notre équipe de révision comptable et recherchons un candidat possédant une bonne formation comptable, informatique, droit et statistiques.

Il participera à des missions d'audit comptable financier portant principalement sur les fonctions administratives des sociétés et sur la vente, la trésorerie, le budgetaire et au Siège Social qui en magasins.

Le lieu de travail est à Paris mais ses fonctions l'amèneront à avoir de nombreux déplacements en France avec les responsables des unités implantées sur tout le territoire français.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 792 à l'Agence CURRICULUM 26, Rue du 4 Septembre - 75002 - PARIS Qui garantit discrétion et réponse.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



DÉPARTEMENT TRANSMISSION

Division Sous-Marine

Avec plus de 1000 répéteurs... les objectifs les plus élevés... les exigences les plus exceptionnelles imposées aux liaisons sous-marines:

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

mise en service liaisons sous-marines

ou jeune expérimenté, avec formation supérieure en électronique, confortée d'une spécialité informatique... appelé à effectuer des déplacements de l'ordre d'une semaine de jours par semaine sur un navire cible et à l'étranger.

Lieu de travail : région d'Orsay (91)

d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) à : CIT ALCATEL - Service Recrutement - 10 rue Louis-Lorand - LE MESNIL-SAINT-DENIS - Tél. : 062.41.28

ingénieur, mais aussi commercial

L'APPAVE est un important organisme de vérifications techniques de sécurité (contrôle technique de constructions, économies d'énergie, réception des installations...)

Il est certain que son champ d'action implique une aisance dans les contacts acquis auprès d'administrations et de grandes entreprises industrielles au plus haut niveau.

Merci d'adresser c.v., détails, photo et post. à : APFAVE - Service Recrutement - 17, rue... - 75004 Paris cedex 17.



(Groupe STERIA) spécialisée dans conversions de protocoles par micro digitaux terminaux d'informatique Télématique, recherche

CHEF DE PROJET LOGICIEL RESEAUX

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé ayant à l'expérience dans les logiciels temps réels. Connaissance du et procédures de Télétransmissions une plus-value. Formation complémentaire assurée.

d'avenir pour candidat(e) dynamique, motivé(e) esprit d'équipe dans une PMI de 95 personnes en expansion de 40 % par an.

C.V. et prétentions à Brigitte BEAUX SITINTEL, 9, rue d'Arcueil - 94257 GENTILLY Cédex.

Ingénieurs grande école ou universitaires DEA informatique expérimentés en :

- gestion industrielle sur gros systèmes IBM (CICS - DLI - PLI), RSE A
- gestion d'atelier sur mini VAX et/ou PDP, Réf. B
- support système IBM (MVS - CICS - DLI) et/ou VAX PDP, Réf. C

Jeune ingénieur grande école (ECP - ECL - PONTS - MINES) débutant

A qui nous confierons le poste d'ingénieur en génie industriel (organisation - coordination - Automatisation) Réf. D

Quand l'informatique bouge en Bourgogne

et lorsque c'est une importante société internationale qui en est le moteur, il y a fort à parier sur des critères évolutifs dans différents secteurs de l'entreprise.

Aujourd'hui la décentralisation de notre informatique implique le développement de gros projets industriels et nécessite donc différents talents : Applications système, organisation.

Dans un milieu international, il va de soi que l'anglais est impératif.

Adressez sans plus tarder votre candidature (lettre et CV) sous référence 3485 M (en précisant la référence du poste choisi) à nos cabinets 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.



Le succès nous stimule

C.A. en 3 filiales française spécialisée dans le marché de L'ETIQUETAGE ET DE LA BALANCE ELECTRONIQUE DE COMPTOIR, recherches pour Division Marquage

CHEF DE PRODUIT

formation ESC, possédez nécessairement une première expérience et, si possible, bonne connaissance de la grande distribution.

Vous serez pour missions principales :

- préparation du plan marketing
- analyse et contrôle du résultat
- études de marché et de la concurrence

- lancement des nouveaux produits

- actions spécifiques dans les domaines divers :

publicité, formation vendeurs, relation avec la fabrication.

Anglais courant indispensable. Apprécié.

Merci d'adresser votre candidature sous référence à M. Weber ESSELTE METO - 112 Avenue du Général Leclerc - 13100 Vioflay

Société de services Paris (350 personnes), correspondante d'une firme internationale, crée le poste d'

ASSISTANT MARKETING MF

chargé du suivi de la politique commerciale de la société, il participera à son élaboration et mettra en place les outils commerciaux (fichiers etc...) dont il assurera la gestion.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école de commerce, débutant ayant 2 ans d'expérience professionnelle. Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.

Envoyer lettre de candidature, CV, photo et prétentions à Madame DEPAIL, BP 223 - 92201 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

Prendre en charge l'opérationnel d'une direction internationale

BARQUE Paris 8ème, recherche CADRE SUPERIEUR H/F prendre en charge l'opérationnel de sa direction internationale. Il aura une bonne maîtrise d'au moins 10 ans en crédit documentaire, transmissibilité et encadrement.

Il sera rompu aux techniques informatiques et capable d'innovations dans ce domaine. Il aura le sens des relations humaines (soutenir de 60 personnes). Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 47082 à PROJETS, 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

Bureau d'Etudes parisien INFORMATIEN ANALYSTE

Expérience de 5 ans dans un domaine informatique, expertise, programmation et banque de données.

ADJOINT AU RESPONSABLE COMMERCIAL

Age minimum 35 ans. Expérience minimum dans la fonction 2 ans de commerce au Télécom. Formation supérieure.

Envoyer C.V. et prétentions à M. GUYON, 84, Volpente, 10, r. Pergolotti, 75116 Paris.

PROMOUVOIR UNE NOUVELLE GENERATION DE COMPOSANTS INDUSTRIALISES POUR LE BATIMENT

Filiale d'un très important groupe français, nous sommes un des leaders européens dans notre activité et l'un de nos produits a récemment primé à BATIMAT.

Nous recherchons un ingénieur spécialiste du bâtiment, très expérimenté sur le plan technique et commercial. Rattaché au Directeur Commercial, il aura pour mission de promouvoir par lui-même, par l'intermédiaire d'agences régionales une nouvelle gamme de produits et composants qui sont d'usage universel et très introduit auprès des grands investisseurs et des entrepreneurs nationaux.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chargé d'affaires de 35 ans minimum, au dialogue avec les bureaux d'architectes et très introduit auprès des grands investisseurs et des entrepreneurs nationaux. La réussite dans ces fonctions peut permettre un élargissement rapide des responsabilités.



Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre CV + photo en indiquant votre rémunération actuelle s/ réf. 2975 M à CORT - 65, av. Kléber 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTHEC

Diriger les Etudes Informatiques d'un Grand Groupe d'Ingénierie.

Le développement important de notre groupe (3000 personnes) et de son informatisation dans les domaines (général et de Projets, Production des Bureaux d'Etudes, Banques de données, Bureautique), a nécessité la mise en place de systèmes informatiques évolués (CI-IB, IBM, DEC, HP...).

Nous recherchons aujourd'hui, pour diriger les activités du Service ETUDES (Réalisations et Méthodes) un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE X, Mines, Centrale, Sup'Elec.

qui, placé sous l'autorité du Directeur du département Informatique, sera chargé de faire évoluer le plan d'informatisation de nos activités, d'établir les avant-projets d'application et de définir les actions d'organisation à entreprendre. Dans cette mission, il travaillera en étroite collaboration avec les différentes directions concernées.

Ce poste de fort calibre requiert l'expérience d'un informaticien rompu "au terrain" et possédant une expérience accomplie et probante posée par l'introduction de l'informatisation chez les utilisateurs. Ce back-ground aura été acquis pendant plusieurs années dans un domaine similaire, par préférence, qu'Ingénierie, Bureau d'Etudes ou société de services.

Le niveau du poste et les perspectives d'évolution dans le Groupe nécessitent, par ailleurs, une pratique de l'anglais.

Le candidat sera basé au siège, proche banlieue Sud-PARIS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) réf. 80610/M à HAVAS CONTACT - 1, Place du Palais-Royal 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Handwritten text in Arabic script: هدى من الامير

هنا من الامم

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER ST LAZARE recherche pour sa Division Armement

une TECHNICIENNE en INFORMATIQUE

pour utilisation et exploitation de programmes sur mini-ordinateur. DUT informatique exigé. Connaissance et expérience BASIC ALCYBAZ (pour équipements MBC/MATRA) très appréciées.

Envoyer C.V., photo et présentations à N. 3579 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui tr.

Importante société de gestion immobilière - Paris Ouest -

Nous développons notre activité dans différents domaines, de la construction à la gestion d'immeubles. nombreux organismes nous font confiance et nous offrent leurs professionnels à leur service. Nous souhaitons recruter une informatrice performante et pour cela, créons le poste de

Responsable organisation informatique

La Direction Générale, vous définirez la politique Informatique à mettre en œuvre et aurez en charge la mise en œuvre optimale de nos systèmes d'intervention. Vous êtes ingénieur informaticien depuis 10 ans et avez des applications en matière de comptabilité. Vous avez le goût, sinon l'expérience, de l'organisation et possédez une pratique de l'informatique au service de l'ensemble des fonctions d'une entreprise. Vous souhaitez développer vos compétences au sein de l'équipe de Direction d'une société à dimension humaine.

Merci d'adresser votre candidature à Christine DEFECHÉ (lettre manuscrite, C.V. et présentations) qui l'étudiera avec rapidité et discrétion, à l'adresse suivante : 22087/M, SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92518 BOULOGNE CEDEX

sélé CEGOS INFORMATIQUE



1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics recherche

Responsable du Service Statistiques

INGENIEUR GRANDE ECOLE ENSAE, SUP, ayant quelques années d'expérience dans ce domaine et l'habitude de l'animation d'une équipe, il devra, avec l'aide d'un groupe de 5 personnes et l'appui d'outils informatiques adaptés (APL), mettre au point, produire, analyser les tableaux de bord de tous les risques, et participer à la conception du système d'information de la société.

Envoyez-nous en précisant votre expérience et vos présentations sous référence 628 à : Intercoorrières 5, rue du Heider 75009 Paris

Groupe chimique dimension mondiale

Jeune cadre technico-commercial

Groupe chimique de dimension mondiale, nous recherchons pour nos filiales commerciales en France, C.A. : 1,7 milliard de francs, un jeune cadre technico-commercial. Il sera basé à Clamart (92). Cet homme de confiance aura la responsabilité d'une importante ligne de produits auprès de la clientèle française existante et potentielle. Il devra faire preuve de talents de négociateur et montrer ses capacités de persuasion, tant auprès de clients qu'avec les divisions britanniques.

Diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Commerce ou Grande Ecole de Chimie, il aura impérativement une excellente connaissance de la langue et de la culture anglaises.

Le poste débouchera, pour un candidat au valeur, vers une carrière internationale.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et présentations à la référence 314 à ICI FRANCE - Service du Personnel - 8, avenue Réaumur - 92140 CLAMART.



JEUNE JOURNALISTE DEVEZ-REDACTEUR PUBLICITAIRE

Agence spécialisée dans la publicité de recrutement, nous recherchons intégrer un jeune journaliste (homme ou femme), âgé d'au moins 27 ans, de formation supérieure (licence ou école de journalisme par exemple). Le candidat aura obligatoirement une expérience professionnelle réussie de 3 ans minimum.

Ce poste à temps complet est à pourvoir à PARIS CENTRE.

Si vous êtes motivés par cette opportunité et si vous correspondez au profil demandé, adressez votre candidature (lettre, C.V., photo et références), sous le n° 2778 L à M. CONDRACO, 25, rue Proudhon, 93210 PLAINES-SAINT-DENIS (NE PAS TELEPHONER NI PAS SE PRESENTER).

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL PARIS

Technique Electronique de Contrôle

Une société française (C.A. 2,5 milliards - effectif 800 personnes) filiale d'un groupe industriel International aux activités diversifiées, recherche UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL. Dans le cadre des objectifs fixés et disposant d'une grande autonomie d'action, il sera chargé de lancer sur le marché français un nouveau système de contrôle programmable de composants, circuits imprimés, sous-ensembles et systèmes électroniques. Dans cette optique, il devra prospecter une clientèle très variée utilisant l'électronique, auprès de laquelle il présentera le système et ses applications. Il négociera les contrats, en suivra la bonne exécution et leur développement. Le candidat, âgé d'au moins 27 ans, de formation technique approfondie option électronique ou informatique, possédant quelques années d'expérience professionnelle et d'études d'une société dont les productions font appel à des technologies de pointe (électronique de précision). Il parlera anglais et/ou allemand. Ce poste implique d'éventuels déplacements. Une évolution de carrière rapide et intéressante peut être envisagée au sein de la société française ou au niveau du groupe.

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75002 PARIS. Discrétion assurée.

"PROFIL" CHEF DE PRODUIT JUNIOR

PARIS Spiritueux

Une des premières sociétés françaises de spiritueux, de réputation mondiale (85% de son CA à l'exportation) recherche UN CHEF DE PRODUIT JUNIOR. Sous l'autorité du Directeur du Marketing, il sera chargé, dans un premier temps, de superviser les actions de différents services (laboratoire, usine, commercial...) intervenant dans le processus de développement de nouveaux produits. Il aura à analyser divers aspects de distribution et études de marché qui lui permettront de préparer des prévisions de vente pour les différentes lignes de produits de la société, produits existants ou produits à lancer. Il s'orientera après quelques mois vers une fonction commerciale. Le Chef de Produit Junior participera pleinement à la stratégie marketing (budgets, argumentaire, PLV, plan média...) et sera responsable des produits. La carrière retenue, H ou F, de formation supérieure (ES) possédant une première expérience professionnelle (1 à 2 ans) acquise, dans un secteur marketing d'une entreprise de produits de consommation courante alimentaire et possible; il possédant une bonne maîtrise de l'anglais et une souplesse d'adaptation et une personnalité dynamique et réussie. Ecrire sous référence 851/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75002 PARIS. Discrétion assurée.

ANALYSTE FINANCIER

pour une société spécialisée dans l'investissement et la gestion de sociétés étrangères. Formation en Finance, Comptabilité, et gestion. Débutant accepté, éventuellement stagiaire. Position cadre. Adr. C.V., photo et prêt, sous le n° 11.581 à P. LUCIAU S.A., 8, P. de la Gare, 92110 CLICHY. Cadex 172, qui transmettra.

HOMME ou FEMME

Formation commerciale ou école de commerce. Anglais. Lieu de travail : BOULOGNE, M° Pont de Sèvres.

C.V., photo et présentations à M. MARCONI, EMI, service central du personnel, 2, r. Emile-Pétri, 75 Cherbourg.

ANALYSTE

MIAGE + 3 à 5 ans d'expérience.

Nous recherchons pour MIAGE chargée par notre client (groupe multinational) de nous intégrer au sein de son équipe informatique. Vous aurez la responsabilité de définir, concevoir, mettre en place et gérer un système de bases de données sur plusieurs sites. La connaissance du système d'exploitation du VAX sera un atout.

Ce poste à pourvoir en région parisienne implique de la part des candidats le goût pour le travail en équipe.

Adressez-nous votre candidature : Antoine PENARANDA NEKOS 24, rue Henri Barbusse 92110 CLICHY



GILSON MEDICAL ELECTRONICS

NOUS concevons et construisons des instruments de laboratoire que nous exportons à travers le monde.

VOUS êtes jeune ingénieur électromécanicien ? Vous êtes intéressé par les techniques nouvelles ? Par les négociations commerciales ? Rejoignez notre équipe de production pour les

ACHATS TECHNIQUES ?

Envoyez votre C.V. et présentations à : Vincent OBERTHUR GILSON MEDICAL ELECTRONICS 72, rue Gambetta 95400 Villiers-le-Bel



INGENIEUR SYSTEME

(5 ans d'expérience).

Vous connaissez le système d'exploitation du VAX. Vous aimez les challenges techniques, vous avez le goût de l'assistance technique.

NOUS SOMMES Une SSCI chargée de mettre en place dans un groupe multinational un réseau de VAX (télécom, bases de données) pour un projet très important.

Vous souhaitez rejoindre pour ce premier challenge technique un cabinet de conseil à la hauteur de votre profil.

Ce poste à pourvoir dans la région parisienne implique de la part des candidats le goût pour le travail en équipe.

Adressez-nous votre candidature : Antoine PENARANDA NEKOS 24, rue Henri Barbusse 92110 CLICHY



JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL

Etablissement industriel (1400 personnes) faisant partie d'un groupe français de notoriété mondiale, situé en proche banlieue parisienne, souhaite intégrer

Sous l'autorité du responsable du personnel, vous participerez à la politique des relations humaines et sociales de l'Etablissement. Vous coordonnerez la gestion prévisionnelle des ressources humaines et le développement de la gestion informatisée. Vous réaliserez des études ponctuelles et diverses (statistiques, tableaux de bord, ...).

De formation supérieure, vous vous êtes spécialisé dans la fonction personnel. Vous avez acquis au cours d'une première expérience professionnelle (1 à 2 ans) une bonne maîtrise des problèmes juridiques liés aux relations sociales.

Adressez C.V., photo et présentations sous réf. 85336 à CONTESSÉ PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société Métallurgique CA : 1,4 milliard dont 50 % à l'export

CADRE COMMERCIAL VENTE EXPORT

Diplômé Ecole de Commerce

Poste basé à Paris Anglais parlé et écrit indispensable Expérience dans poste similaire de quelques années

Adressez lettre manuscrite avec CV et présentations en anglais, + photo à N° 85420 à CONTESSÉ PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

Importante société privée française (siège : PARIS) recherche pour développer son activité de CONSEIL et de SERVICE des consultants en gestion du personnel possédant une formation ou universitaire, une grande école commerciale ou universitaire, de solides connaissances affirmées d'organisateur, de solides compétences en gestion des ressources humaines et en informatique et une expérience professionnelle de 5 années ou moins, acquise en cabinet de conseil ou en entreprise. Rémunération : 220 000 F/an ou + selon personnalité et références. Adressez candidature manuscrite avec CV détaillé et photo à : Mme BAUDOUIN - 3, rue Portalis - 75008 PARIS.

Consultants en gestion du personnel

Dessain

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES
DE LA CONCEPTION A LA PRODUCTION
D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES

UNILOG
Groupe indépendant de Sociétés de Services et de Conseil en Informatique de Gestion
8 Sociétés - 420 Ingénieurs
ingénieurs débutants

jeunes ingénieurs commerciaux
électroniciens
Paris Bordeaux Aix
Lyon Toulouse Rennes
190.000 +
La division "Mesure - Systèmes" - Hewlett Packard France a une croissance régulière...

Assistant
contrôle budgétaire
DUT Gestion - Option Finances Comptabilité
Rattaché(e) au service
Contrôle de Gestion et en liaison étroite avec les services comptables et informatiques...

Participez au Développement
de notre Informatisation.
Très importante société MULTIMEDIA GÉNÉRALE (3000 personnes), nous développons activement l'informatisation dans de nombreux domaines...

ORGANISATEURS
ASSISTANTE
INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
UN JEUNE REDACTEUR
DU BACCALAURÉAT

Chimie
Pharmaceutique
Pour notre centre de recherches basé à ROMAINVILLE (93)
nous recrutons un
Ingénieur Docteur ou Docteur d'Etat

Agence de l'Informatique
responsable de la division
des affaires générales
Profil : DES ou DEA de Gestion, Sciences Eco., Droit des Affaires ou Sciences Po. (option finances et comptabilité)

GESTIONNAIRES
HF
Merci d'adresser CV, photo et
préférences sous référence 12381 à

Collaborateur (trice)
ORGANISME
PROFESSIONNEL
NATIONAL
CHARTER ETUDES
SERVICE FORMATION
PROFESSIONNELLE
JURISTE

HONDA FRANCE
recherche pour son siège social à MARNE LA VALLÉE
UN RESPONSABLE
DE LA TRÉSORERIE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ HORLOGÈRE
Distributeur de la plus grande marque mondiale
recherche pour PARIS un
CONTROLEUR DE GESTION

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE
TRAVAUX DANS LE SOL
PARIS
recherche pour participer à
JEUNE
INGÉNIEUR

LABORATOIRE MUSEUM
ASSOCIÉ AU C.N.R.S.
INGÉNIEUR
ANALYSTE

IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL FRANÇAIS
à vocation internationale
recherche pour son Siège Social à PARIS
UN FISCALISTE
DE HAUT NIVEAU

Handwritten text at the bottom of the page.



سوق المال

Le Monde

économie

SUR ANTENNE 2

La mutation industrielle demande beaucoup de courage et d'imagination déclare M. Laurent Fabius

Le général de Gaulle a fait la mutation et la modernisation institutionnelle. Notre tâche à nous est de faire la mutation économique et sociale...

des entreprises concernées auraient fermé leurs portes ou se seraient vendues par appartements...

Le chemin de croix de la gauche

La France s'est engagée avec retard par rapport aux autres pays occidentaux dans la vaste mutation industrielle engendrée et imposée par les progrès technologiques...

SOCIAL

SELON UNE ÉTUDE DE L'O.C.D.E.

L'«Etat-providence» n'est pas condamné

Les dépenses sociales dans les pays de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique), qui ont augmenté presque deux fois plus vite que le produit national brut dans ces pays entre 1960 et 1980...

tente à son niveau actuel et l'Etat-providence n'est pas condamné si l'augmentation des coûts en matière de santé et d'éducation n'exède pas de plus de 1 % celle du P.N.B.

En effet, dans les sept pays les plus importants, les dépenses sociales représentaient en 1981 24 % du P.N.B. contre 14 % vingt ans plus tôt...

Une maison pour personnes âgées en Guyane. M. Daniel Benoit, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, a annoncé la semaine dernière...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$L.-U., \$Can., Yen, DM, Franc, S.M., L.I. (DM), and K. (DM).

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: \$L.-U., DM, Franc, S.M., L.I. (DM), K. (DM). Rows show interest rates for various currencies.

DOLLAR PLUS FERME

Sur des marchés des changes assez calmes, le dollar s'est raffermi en ce début d'année 1984. Mercredi 3 janvier à Paris, il valait 8,40 F centimes...

QUI CROIT ENCORE A LA CHANCE, L'IMMIGRE OU L'INFORMATIEN ? Réponse dans Actuel et sur Europe 1

OFFRES D'EMPLOIS

UN CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES pour établissement des plans de pose de canalisations et suivi de petites études mécaniques. JURISTE. INGENIEUR ELECTRONICIENS. FORMATEUR EN ORGANISATION. INGENIEUR ELECTRONICIER. ASSISTANT TECHNIQUE.

secrétaires

Secrétaire - Société communication informatique. Secrétaire BILINGUE FRANCAIS-ANGLAIS PARFAITE ETYMOLOGIENNE. Secrétaire DE DIRECTION.

automobiles

NOUVEAU VOLVO PARIS Le plus grand centre de voitures d'occasion. VOLVO MIRABEAU 524.43.61

L'immobilier

appartements vente, appartements achats, RECHERCHE locations non meublées offertes, Paris, bureaux, Locations, VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS, Haute-Saône, Val-de-Marne.

DEMANDES D'EMPLOIS

A VOUS CHEFS D'ENTREPRISES QUI DESIREZ VOUS ADJOINDRE UN COLLABORATEUR CAPABLE DE VOUS SECONDER EFFICACEMENT. Cadre de 43 ans, ayant 15 ans d'expérience en entreprises.

# SOCIAL

## Les incidents à Talbot-Poissy

(Suite de la première page.)

Ainsi, si le B3 demeurait paralysé, le B2, où sont fabriquées les pièces de moteur, tournerait à 50 % environ à 8 heures du matin. Quant au B5, après le départ de la délégation, il redémarrerait comme si de rien n'était. Pas pour longtemps : de toute façon, l'arrêt du B3 constituera un goulot d'étranglement.

Vers 10 heures, le B3, lundi encore briqué à neuf et prêt à redémarrer, se réinstallait dans la grève. Sous les applaudissements, les tracteurs et les chariots Stenwick retrouvaient leur place autour des chaînes.

Au meeting du matin, M. Jean-Pierre Nonal, pour la C.F.D.T., avait appelé à la poursuite de la grève, « tant qu'il restera le seul licenciement ». « La C.F.D.T. met de l'huile sur le feu », répliquait, pour la C.G.T., M. Yves Bongiorno : « Sur les mille neuf cent cinquante licenciés, seulement huit cents ont rendu leur lettre de

licenciement. Et un certain nombre ont changé d'avis et sont désormais prêts à partir. Des non-licenciés seraient volontaires pour faire l'appelot. Mais ni la direction ni la C.F.D.T. ne veulent vraiment négocier. » Un tract de la C.G.T., à la prise de service, appelait les salariés à « une journée d'information et de discussion ».

### La direction réplique

A la fin de la matinée, dans un communiqué, la direction de Peugeot-Talbot annonçait qu'elle tirerait le 5 janvier « toutes les conséquences [...] de la situation actuelle » à l'usine de Poissy.

A cette date, deux comités centraux d'entreprise auront à connaître des projets de la direction de céder toutes les parts de Talbot dans deux sociétés du groupe (Le Monde du 29 décembre).

DANIEL SCHNEIDERMANN.

## M. FABIUS : « Une expulsion n'est jamais une bonne solution »

A l'occasion de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le 2 janvier, M. Laurent Fabius a évoqué l'affaire Talbot. Après avoir justifié la démarche du gouvernement, qui a conduit à l'accord avec P.S.A., le ministre de l'Industrie a été interrogé sur la demande de certains travailleurs immigrés de bénéficier d'une aide au retour : « C'est vrai, a-t-il reconnu, que cette revendication a pris un peu de court les syndicats et, pourquoi ne pas le dire ? le gouvernement. Je ne crois pas que ça puisse être dit en principe et qu'on doive dire partout « voilà ce qu'il faut faire », il faut ajuster aux situations. (...) On ne peut pas tout faire, on ne peut pas dépenser des sommes colossales qui seraient hors de portée de nos moyens. Mais si certains préfèrent cette solution plutôt qu'une autre, je crois que c'est l'honneur à la fois des syndicats et du gouvernement de la prendre en compte. »

A propos de l'évacuation de l'usine de Poissy, M. Fabius a

déclaré : « Une expulsion n'est jamais une bonne solution. Croyez que quand le gouvernement a accepté cette expulsion il ne l'a pas fait de gaieté de cœur, c'est une décision très dure, très difficile à prendre, pour moi. (...) 1 900 licenciements, c'est très lourd, mais qu'est-ce qui se passe s'il y en a 17 000 ? (...) Quand on gouverne, c'est rarement le choix entre une bonne et une mauvaise solution. Quand il y a le choix entre une bonne et une mauvaise solution, ça ne monte jamais au niveau du gouvernement. Quand on gouverne, c'est parfois très rarement le choix entre une bonne et une excellente, mais c'est bien plus souvent le choix entre une solution moyenne et une mauvaise solution. Et, dans cette affaire, ça nous a coûté beaucoup, et notamment au premier ministre, mais nous avons pensé que c'était la responsabilité du gouvernement devant les 17 000 salariés de Talbot de permettre que le travail reprenne. »

# AFFAIRES

## APRÈS LES CARBURANTS, L'AUTOMOBILE

### Les frères Leclerc ou l'embryon d'une dérégulation « à la française »

Les quelques véhicules mis en vente par M. Michel Leclerc dans sa station-service du XV<sup>e</sup> arrondissement à Paris ne signifient pas que son projet a réussi. Déjà les concessionnaires s'inquiètent et préparent un contre-feu, assuré qu'ils sont de l'appui d'un gouvernement, trop enclin dans les difficultés des constructeurs automobiles pour laisser mettre à mal les réseaux de distribution. Que l'opération prenne de l'ampleur et le service des mines saurait bien faire trainer « la mise en conformité » des véhicules achetés en Belgique.

Pourtant on soulignait, comme son frère Edouard, les rigidités des réseaux de distribution exclusive, les entraves multiples à la concurrence et le coût économique des réglementations, les frères Leclerc se lancent dans une campagne qui, outre-Atlantique, a abouti à la remise en cause de la notion même de service public. Voilà qui justifie qu'on leur prête attention.

Proposer pour 45 000 F une Talbot Solara vendue 53 000 F chez un concessionnaire, c'est faire la preuve que, dans l'Hexagone, le mode de distribution des automobiles pénalise le consommateur.

En fait, chaque constructeur européen fait le prix sur son propre marché et s'aligne sur les tarifs du leader dans les autres pays. Cela explique que, hors taxes, une Solara puisse être 18 % plus coûteuse en France qu'en Belgique. La 205, par exemple, 10 % plus chère que sa concurrente Fiat-Uso en France, est moins chère que celle-ci en Italie.

A taxes égales, les prix dans la C.E.E. peuvent ainsi varier de 20 % et même d'un peu plus avec la Grande-Bretagne, dont la pénalité British Leyland est en outre protégée des velléités d'achats à

l'étranger par la conduite à droite montée sur les voitures qui circulent dans le Royaume-Uni. L'exclusivité des concessionnaires, garantie non seulement des ventes, mais aussi de l'entretien des véhicules et donc, en fait, des parts de marché, peut être un poids financier pour les constructeurs chargés de soutenir leur réseau (20 % des concessionnaires sont filiales chez Peugeot et 12 % chez Renault). C'est le cas notamment actuellement pour Renault et Talbot dont les ventes sont en baisse. Et tout cela, le client finit par le payer. C'est pourquoi la Commission européenne envisage une libéralisation de la distribution dans ce secteur.

La lutte des deux frères - qui ne s'apprécient guère - en faveur des rabais sur les carburants veut être un autre exemple de ces dysfonctionnements des réseaux et du coût économique de la réglementation. La loi de 1928 et les textes dérivés qui ont institué un monopole d'importation de pétrole et de produits pétroliers de l'étranger, qui le dégage sous certaines conditions, entraîne pour les opérateurs de multiples obligations (transport sur des navires nationaux, stockage, investissements).

Le rapport Leclerc, du nom de l'ancien président de la Société générale, publiait les conclusions d'une comparaison systématique des marchés français et allemand - effectuée par la firme Arthur D. Little - qui faisait apparaître qu'entre 1960 et 1974 la marge théorique de raffinage et de distribution par tonne de pétrole, supérieure de plus de 20 % en France, n'avait pas empêché le consommateur français de payer ses produits pétroliers 10 % plus cher que son voisin allemand, sans enrichissement des compagnies pétrolières.

Vouloir l'élargissement des rabais - le gouvernement a partiellement

coûté en permettant à ceux-ci de passer de 10 à 17 centimes maximum par litre sur le super, - c'est pousser à une rationalisation des réseaux et à des gains de productivité qui profitent au consommateur.

C'est ce « prélevement réglementaire », selon la formule de M. Paul Meurant dans *Gulliver enchaîné* (1), que les frères Leclerc veulent réduire en ouvrant la concurrence sur les automobiles, l'essence, le livre, le tabac, certains produits vendus « exclusivement en pharmacie » et, depuis le 2 janvier, les parfums dans le centre Leclerc de Valence grâce à l'achat à l'étranger de parfums français jusqu'à 30 % moins cher qu'en France.

Or ils ont à leur côté la plupart des associations de consommateurs. Que choisir ? mensuel de l'Union fédérale des consommateurs, n° 101, n° 101, pas à propos de l'essence, au mois d'octobre : « Il y a eu l'égalité de l'accès à la culture avec un prix du livre très élevé pour tout le monde. Aujourd'hui, l'essence chère partout ne fait, c'est vrai, aucun favoritisme. A quand le prix imposé du beurre et des œufs, produits indispensables aux Français, pour lesquels les prix des petits commerces de centre-ville devraient être appliqués aux réseaux scandalement favorisés ? »

C'est justement sous la pression des consommateurs américains qu'a commencé outre Atlantique, sous la présidence de M. Carter, la dérégulation des transports aériens (jusqu'alors soumis au contrôle strict du Civil Aeronautics Board), puis de l'énergie, des communications et des télécommunications avec, notamment, la décision de faire écarter A.T.T. (Le Monde daté 1-2 janvier), enfin du secteur financier. Une dérégulation que l'administration Reagan allait transformer en système, exigeant pour chaque

règle nouvelle comme pour le réexamen des règles anciennes une analyse « coût-avantage ».

On voit bien ce que cela a de séduisant : les commandes de toutes sortes, les limites à la concurrence des réseaux de distribution exclusive pèsent sur la productivité. Les Américains ont ainsi calculé que « les prélevements réglementaires » dans les années 70 correspondaient approximativement aux prélevements pétroliers.

Mais la contrepartie n'est pas moindre : les réseaux intégrés de distribution permettent de protéger les industries contre des causes de prix et contre des pilliers de marques ; la limitation des rabais sur l'essence provoque une certaine redistribution et autorise le maintien de stations-service dans des régions qui, au nom de la seule rationalité économique, en seraient dépourvues ; la protection du petit commerce se justifie par son rôle dans le tissu social.

Voilà pourquoi « les coups de poing » des frères Leclerc méritent attention. M. Debré, au mois de décembre, affirmait : « Il faut libérer les entreprises des carcans juridiques et favoriser le dynamisme et l'initiative des critères économiques », et annonçait une révision de la réglementation sur la distribution intégrée. La logique extrême de cet embryon, c'est le démantèlement de tous les monopoles (y compris d'E.D.F. et des P.T.T.). Il faut toujours prendre garde au modèle américain.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Gulliver enchaîné* ou *Comment déréguler l'économie*, par Paul Meurant aux éditions de la Table ronde, 72 F.

(Publicité)

**RÉPUBLIQUE TUNISIENNE**  
 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE  
 COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**  
 n° P 3428

La Compagnie des Phosphates de Gafsa, exploitant minier dans le Sud tunisien, se propose de louer le matériel suivant en deux variantes :

**Première variante :**  
 - Un camion Dumper de 75 tonnes US ;  
 - Une chargeuse sur pneus de 9 m3.

**Deuxième variante :**  
 - Un camion Dumper de 120 tonnes US ;  
 - Une chargeuse sur pneus de 17 m3.

Les engins seront admis temporairement pour une période d'essai effective de l'ordre d'une à deux années, moyennant un paiement de location dans les normes des cahiers des charges tenus à la disposition des soumissionnaires aux bureaux de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, 9, rue du Royaume-d'Arabie-Saoudite, à Tunis (service général).

L'acquisition définitive pourra être prononcée après la période sus-indiquée et en cas d'essai concluant.

Les intéressés par cet avis d'appel d'offres pourront retirer un exemplaire des cahiers des charges contre paiement de 20 dinars.

L'ouverture des plis scellés contenant les offres et portant la mention « Ne pas ouvrir - A.O. n° P 3428 » sera publique et aura lieu le 14 février 1984, à 9 heures, dans la salle des réunions de la direction des achats, 2130 Metlaoui.

Les offres seront adressées au nom de M. le Directeur des achats de la C.P.G., à Metlaoui.

(Publicité)

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR L'EXTENSION D'UN CENTRE EMPLEUSEUR DE BOUTEILLES A G.P.L.**

La société Sudgaz se propose de lancer une adjudication sur appel d'offres international pour l'extension de son centre employeur de bouteilles à G.P.L. (Gaz de pétrole liquéfiés) de Sfax.

Les entreprises intéressées par la fourniture, le montage et la mise en service des équipements de conditionnement des G.P.L. peuvent prendre possession des pièces écrites du marché, moyennant le versement de 80 dinars tunisiens (80.000 D) à partir du lundi 9 janvier 1984.

Les soumissions doivent être adressées sous pli cacheté et recommandé portant la mention « Ne pas ouvrir - Appel d'offres centre employeur G.P.L. » avant le 30 janvier 1984 à Société Sudgaz, c/o DAP Tunisie, 20, rue Mouaouia, Ibn-Abi-Soufiâne, 1002 Tunis Belvédère (Tunisie).

**TELEX PARTAGE**  
 ETRAVESERVICE TELEX - 347.21.32

● Rotterdam : trafic du port en baisse. - Le trafic de marchandises de Rotterdam (le plus grand port du monde) a atteint, en 1983, 232 millions de tonnes, contre 250 millions en 1982, soit une baisse de 7 %, a indiqué l'échévin de Rotterdam pour les affaires portuaires, M. R. Den Dunnen. Ce recul est dû pour l'essentiel à la diminution des transbordements de pétrole brut et de minerais. En revanche, le trafic de marchandises en conteneurs a augmenté de 4 %. - (A.F.P.)

● Semaine d'action C.G.T. du 23 au 27 janvier dans la fonction publique. - Les fédérations C.G.T. de la fonction publique estiment, dans un communiqué publié le 2 janvier, que l'année 1983 « va se solder par une perte des rémunérations d'environ 1,5 % en niveau et de près de 5 % en cumul mois par mois, par rapport à l'inflation ». La C.G.T. « constate que les raisons qui avaient motivé sa non-signature de l'accord salarial sont validées par l'évolution de la situation du pouvoir d'achat en 1983 ».

Elle revendique, d'une part, la remise à niveau correcte des salaires au regard des prix à la fin 1983 d'autre part, des mesures appropriées de rattrapage des pertes subies, notamment pour l'augmentation du pouvoir d'achat des bas salaires. Les fédérations appellent à une semaine d'action du 23 au 27 janvier « en multipliant partout dans les services des initiatives de masse décidées en accord avec les personnels ». Elles demandent que le 20 janvier, jour de l'ouverture des négociations, des pétitions et des télégrammes soient envoyés au premier ministre.

● Augmentation de 2,5 % du prix des Volkswagen et des Audi en France. - Les barèmes des véhicules neufs commercialisés en France par les marques Volkswagen et Audi ont été augmentés de 2,5 % le 2 janvier. Cette hausse s'applique par la gamme Golf Rabbit, dont les prix sont inchangés.

**QUI EST LE MOINS JALOUX, GAINSBORG OU CHARLÉLIE COUTURE ?**

Réponse dans Actuel et sur Europe 1

**AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS**

**EMPRUNT**  
 janvier 1984

**14%**  
 de

**550 millions de F**

**14,07%**

10 000 obligations de F 5000  
 nominales.  
 Prix d'émission : F 4985 par obligation.  
 Jouissance et date de règlement : 17 janvier 1984.  
 Intérêt annuel : F 705 par titre, payables le 17 janvier de chaque année et pour la première fois le 17 janvier 1985.

Garantie totale : 10 ans.  
 Amortissement garanti : en 5 ans après un délai de 2 ans, à partir du 17 janvier 1986 par versements constants :  
 - soit par remboursement au pair (au premier de chaque ou sur annualité) pour le 17 janvier de chaque année (remboursement échelonné) ;  
 - soit par restants en Bourse.  
 Amortissement facultatif : autorisé par restants en Bourse. Obligations à la cote officielle (Bourse de Lyon).

**Compagnie Nationale du Rhône**  
 S.A. au capital de F 35.068.150 Siège Social : 2, rue André Bonin 69316 Lyon Cedex 1

مكتبة من الاموال

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

3 JANVIER

PARIS 3 janvier

Un début d'année sans éclat

C'est sans éclat, que la Bourse de Paris a ouvert mardi ses portes après trois jours chômés. En effet, les valeurs françaises ont débuté de 0,7 % environ dans un marché très calme, le manque d'affaires étant lié sans aucun doute à l'absence d'un grand nombre de professionnels. Or, en général, dans un marché creux, les valeurs françaises ont tendance à s'incliner. L'année dernière, la cote avait même fléchi de 4 % sous le poids des ventes de souscripteurs de Steau-Monory.

Par contre, le nouveau système - le compte d'épargne en actions - lui, se pénalisait pour les souscripteurs séduits par les aller-retour. Le repli a donc été nettement plus modéré cette année, malgré quelques ventes de « plan Monory » venus à expiration le 31 décembre 1983.

Essa, une des valeurs de la fin 1983, s'est à nouveau distingué, gagnant 7,4 %. Parmi les autres titres bien orientés, on relevait Chantiers France-Dunkerque 6,3 %, Perrier et Maisons Phénix + 4,7 %, Sca et Creusot-Loire plus de 3 %, Sca et 2,5 % de Géophysique et de 2 % des Péroles B.P.

En revanche, Danpar a cédé 7 %, Nord-Bouzel 6,5 % et Bail-Equipement 6 %. S.E.M. et le Crédit National ont perdu 5 %, Coditel, la R.E.V. et U.C.B. plus de 4 %.

La devise-titre a été formée à 10,84-10,88 F.

Les valeurs étrangères ont commencé l'année sur les chapeaux de roue : Unilever a progressé de 5,7 %, Philips de 3,9 % et Pétrofinna de 3 %. Hausse de 2,5 % de Royal Dutch et de 1 % de B.A.S.F.

L'or s'est également apprécié mardi. Tandis qu'à Londres le prix de l'once ressortait à 354 dollars, à Paris il s'élevait à 354,58 dollars contre 354,78 le vendredi. Le lingot a gagné 830 F à 103 850 F. Quant au napellon il restait stable à 655 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général de base 100 en 1949

23 déc. 30 déc.

Valeur franc. à revenu variable 1291,1 1316,7

Valeur franc. à revenu fixe 5649,9 5884,6

Base 100: 28 décembre 1972

Valeur franc. à revenu variable 186,3 190

Valeur franc. à revenu fixe 480,3 496,8

Base 100: 31 décembre 1981

Indice des valeurs françaises

à 100, base 100 en 1972-1981

Indice général 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Indice des valeurs françaises 100,0 100,0

Indice des valeurs étrangères 100,0 100,0

Table of stock market data for Paris, including columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Différence'.

Table of stock market data for the 'SECOND MARCHÉ' and 'Hors-cote'.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA RADIOTECHNIQUE - En raison de la forte progression des exportations, le chiffre d'affaires de La Radiotechnique...

DAIWA SECURITIES/CITICORP. - La société de courtage japonaise Daiwa Securities Co et la banque américaine Citicorp...

Table of daily indices: INDICES QUOTIDIENS, TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE, COURS DU DOLLAR A TOKYO.

Table of market closing: FERMETURE DE MARCHÉS.

Table of foreign stock market data: Étrangères.

Table of exchange rates: COTE DES CHANGES, COURS DES BILLETS AUX GUILCHETS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR.

Table of monthly settlement: Règlement mensuel.

